



GESTIONNAIRES de la réserve naturelle



AUTORITÉ DE TUTELLE de la réserve naturelle



Sommaire

SOMMAIRE	1
FINANCEURS	4
ACTIVITES ET OPERATIONS REALISEES SUR LA RESERVE NATURELLE EN 2024	4
1. CONNAISSANCE ET SUIVI DU PATRIMOINE NATUREL	11
CS 1 : Suivre I 'évolution de la dynamique et de la structure des populations d'IPA	11
CS 2 : Evaluer et suivre la densité de la population d'iguanes des Petites Antilles sur la RN	N 13
CS 3 : Surveiller l'introduction accidentelle de l'Iguane commun	14
CS 4 : Assurer une veille sur la présence d'espèces introduites	15
CS 5 : Réfléchir à une méthode efficace de dératisation sur la RNN	16
CS 6 : Améliorer les connaissances sur la population de Scinques de Petite Terre	17
CS 8 : Suivre la nidification des tortues marines	19
CS 10 : Etudier la répartition spatio-temporelle et suivre le comportement alimentai marines	
CS 11 : Suivre les échouages et les individus en détresse dans la RNN	24
CS 15 : Suivre la croissance des plantations de Gaïac ré implantées sur la RNN	25
CS 18 : Suivre la reproduction des Petites Sternes	26
CS 19 : Suivre les populations d'oiseaux marins nicheurs des falaises	28
CS 20 : Suivre la reproduction des limicoles et des canards	29
CS 21 : Suivre la reproduction des autres populations d'oiseaux nicheurs	30
CS 22 : Suivre la dynamique saisonnière et migratoire des populations de limicoles et de ca non nicheuses)	• •
CS 23 : Etudier et suivre la dynamique des salines	34
CS 27 : Poursuivre l'étude des populations de requins et de raies	35
CS 29 : Suivre les communautés benthiques récifales	39
CS 30 : Suivre les peuplements ichtyologiques	42
CS 34 : Suivre les herbiers de Phanérogames marines	44
CS 36 : Poursuivre les suivis des populations de lambis	46
CS 37 : Actualiser les connaissances sur les milieux et les espèces de la réserve	48
CS 39 : Suivre la fréquentation de la RNN par les plaisanciers et professionnels	50
CS 41 : Acquérir, bancariser et sécuriser les données sur le patrimoine naturel de la RNN.	52
CS 44 : Suivre l'érosion littorale	53
2. SURVEILLANCE DU TERRITOIRE ET POLICE DE L'ENVIRONNEMENT	54
SP 1 : Réaliser des patrouilles de surveillance marine et terrestre sur la RNN	54
SP 2 : Surveiller la fréquentation touristique dans le lagon	56

	SP 3 : Interdire l'accès à Terre de Haut	57
	SP 4 : Renforcer la coordination des différents moyens de Police de l'Environnement sur le territoire	. 58
	SP 6 : Sensibiliser les sociétés commerciales et les publics sur le patrimoine naturel de la RNN	59
	SP 7 : Informer le public des règles de bonne conduite dans le lagon	60
3	. Interventions sur le patrimoine naturel	61
	IP 1 : Mettre en œuvre des actions de gestion sur les espèces exotiques ou leurs impacts	61
	IP 2 : Maitriser ou éradiquer la population de rats	62
	IP 3 : Collecter et évacuer les déchets sur la réserve	63
4	. Communication et pedagogie, creation de supports de communication	64
	CC 1 : Développer et diffuser les supports de communication sur la protection des écosystèmes mai terrestres, et les salines	
	CC 2 : Développer et diffuser les supports de communication sur les risques potentiels liés à la rése	
	CC 3 : Actualiser le site internet de la RNN	69
	CC 5 : Communiquer sur les enjeux et missions de la RNN dans les médias	71
	CC 7 : Assurer la valorisation et la diffusion des études scientifiques et techniques réalisées sur la F	
5	Prestations d'accueil et d'animation	75
	PA 1 : Coordonner la formation des prestataires pour l'encadrement des passagers	75
	PA 2 : Poursuivre les interventions pédagogiques en milieu scolaire et sur le site de la réserve	76
	PA 3 Diffuser et développer les documents pédagogiques à destination des scolaires	80
	PA 4 : Poursuivre les interventions auprès du public adulte et des associations	81
	PA 5 : Participer aux manifestations locales	81
6	. Creation et maintenance d'infrastructures d'accueil	85
	CI 2 : Entretenir le sentier de découverte pédestre	85
	CI 3 : Entretenir les sentiers de gestion	85
	CI 4 : Entretenir les plateformes sur les salines	86
	CI 5 : Entretenir les mouillages	87
	CI 6 : Entretenir les balises de délimitation de la RNN	87
	CI 7 : Entretenir la vedette de surveillance et l'annexe	92
	CI 8 : Entretenir/ la maison des gardes, les locaux et les équipements bureautiques	94
	CI 9 : Entretenir la zone d'accueil de la RNN	95
7	. MANAGEMENT ET SOUTIEN	96
	MS 1 : Participer au PNA pour la conservation de l'IPA	96
	MS 23 : Faciliter la réalisation des études prévues dans le cadre du PNA	96
	MS 2 : Participer au plan de restauration des TM et au RTMG	97
	MS 3 : Participer au plan d'actions du sanctuaire AGOA	
	MS 4 : Gérer les mouillages	100
	MS 7 : Assurer la formation technique, de sécurité et de secourisme des agents	101

	des agentsdes	
	MS 10 : Assurer la formation Animation Nature des agents	. 101
	MS 9: Assurer la formation interne du personnel aux protocoles de suivis scientifiques et connaissance du patrimoine naturel	
	MS 11 : Assurer la gestion des ressources humaines	. 104
	MS 12 : Suivre et contrôler le budget annuel de la RNN	. 105
	MS 13 : Assurer la gestion administrative de la RNN	. 105
	MS 14 : Rechercher de nouveaux moyens de financements	. 106
	MS 15 : Assurer l'accueil, l'encadrement et la formation des stagiaires et services civiques	. 107
	MS 16 : Renforcer l'équipe de la RNN avec l'accueil et l'encadrement d'EV	. 108
	MS 17 : Renouveler les équipements bureautiques et petits matériels	. 110
	MS 18 : Organiser et animer le Comité Consultatif	. 111
	MS 19 : Rédiger et diffuser les Rapports d'activités annuels	. 111
	MS 24 : Développer le partenariat avec l'office du tourisme de la Désirade	. 112
	MS 25 : Renforcer la coopération avec le comité des pêches de Guadeloupe (CRPMEM) et l'associ des pêcheurs désiradiens	
	MS 26 : Assurer le compagnonnage avec les réserves naturelles et autres ENP	. 113
	MS 27 : Participer aux réunions, maintenir et renforcer les partenariats avec les réseaux régionaux	. 114
	MS 28 : Participer aux réunions et renforcer les partenariats avec les réseaux nationaux	. 114
	MS 30 : Renforcer les partenariats avec les sociétés commerciales	. 115
ANI	NEXES	. 116
	Annexe 1 : Budget prévisionnel – 2025 – RNN Petite Terre	. 117
	Annexe 2 : Compte rendu du comité consultatif de la RNPT - 2024	. 118

Financeurs



Direction
de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement









Illustrations de la page de couverture : © RN.

Activités et opérations réalisées sur la réserve naturelle en 2024

Toutes les actions réalisées au cours de l'année 2024 s'inscrivent dans le cadre du plan de gestion validé pour la période 2022-2031.

Afin de pouvoir suivre les indicateurs de réalisation fixés par le plan de gestion, ce rapport d'activité présente les actions qui ont pu être réalisées en 2024 sous forme de fiches actions basées sur le format du plan de gestion proposé pour la période 2022-2031.

Rappelons que l'objectif principal de la réserve naturelle de Petite Terre est de **garantir la protection** des espèces et la préservation des différents écosystèmes marins et terrestres des îlets.

La fréquentation touristique sur cet espace réduit étant un facteur important de perturbation, il est essentiel de concilier maîtrise de la fréquentation touristique et **maintien de la qualité des milieux naturels.** L'information et l'éducation du public doit permettre d'améliorer les comportements des visiteurs.

À partir de cet objectif principal, 5 objectifs à long terme (OLT) ont été définis :

- L'amélioration des connaissances sur les espaces et les espèces protégées
- La protection et la conservation des espaces et des espèces
- La communication et l'éducation à l'environnement
- L'optimisation des moyens pour assurer la qualité des missions
- Le renforcement de la coopération régionale et internationale

Programmation des actions prévues au plan de gestion

x : action non réalisée

✓ : action réalisée

Action non prévue

Action prévue – priorité 1

Action prévue – priorité 2

Action prévue – priorité 3

Code	Action	Prio	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029
CS1	Suivre l'évolution de la dynamique et de la structure des pop d'IPA	1	√	√	✓	√					
CS2	Évaluer et suivre la densité de la population d'IPA	1	✓	✓	✓	✓					
CS3	Surveiller l'introduction accidentelle de l'iguane commun	1	✓	✓	✓	✓					
CS4	Assurer la veille sur la présence d'espèces introduites dont les EEE	3	✓	✓	✓	✓					
CS5	Réfléchir à une méthode efficace de dératisation sur la RNN	1	✓	Χ	✓	✓					
CS6	Améliorer les connaissances sur la population de Scinques	1	✓	\checkmark		✓					
CS7	Actualiser l'inventaire de la petite herpétofaune	2	Χ	✓							
CS8	Suivre la nidification des tortues marines	1	✓	✓	✓	✓					
CS9	Étudier le succès de ponte et taux de réussite tortues marines	3									
C\$10	Étudier la répartition spatio-temporelle et suivre le comportement alimentaire des tortues marines	3	X	Х	✓	✓					
CS11	Suivi des échouages tortues marines et les individus en détresse	2	Х	✓	✓	✓					
C\$12	Actualiser l'inventaire floristique et la cartographie de la végétation	2	√	✓							
C\$13	Étudier la dynamique, la régénération et la croissance de la végétation	2	√	Х							
CS14	Définir un protocole de suivi des plantations de Gaïac	1	✓	\checkmark	✓	✓					
CS15	Suivre la croissance des plantations de Gaïacs	1	✓	✓	✓	✓					
C\$16	Réaliser un inventaire des invertébrés terrestre	3	✓	✓							
CS17	Réaliser un inventaire des chauves-souris	1	√	√							
C\$18	Suivi de la reproduction des Petites Sternes	1	✓	✓	✓	✓					
CS19	Suivi des oiseaux marins nicheurs des falaises	1	√	✓	√	✓					
CS20	Suivi de la reproduction des limicoles et des canards	1	√	√	√	√					

Code	Action	Prio	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029
CS21	Suivre la reproduction des autres oiseaux nicheurs (terrestres)	1	✓	✓	✓	✓					
CS22	Suivre la dynamique saisonnière et migratoire des limicoles et de canards	1	√	√	√	√					
CS23	Étudier la dynamique des salines	2	Χ	Χ		✓					
CS24	Renforcer les connaissances sur la faune des salines	2	X	Χ		✓					
CS25	Suivre la population de Grands dauphins	2	Χ	Χ							
CS26	Suivi la population de grands cétacés	3	✓	Χ	✓						
CS27	Poursuivre l'étude des populations de raies et de requins	2	Χ	✓	✓	✓					
CS28	Cartographier les biocénoses marines	1	✓	✓							
CS29	Suivre les communautés benthiques récifales	1	✓	✓	✓	✓					
CS30	Suivre les peuplements ichtyologiques	1	✓	✓	✓	✓					
CS31	Inventaire mollusque	3									
CS32	Suivi des récifs protégés versus récifs non protégés	2	✓	Χ							
CS 33	Suivi des herbiers protégés versus herbiers non protégés	2	✓	Χ							
CS34	Suivre les herbiers de Phanérogames marines	1	✓	✓	✓	✓					
C\$35	Suivi de l'évolution de la distribution et des caractéristiques des herbiers	1	√								
CS36	Poursuivre les suivis des populations de lambis	2	✓	✓	✓	✓					
CS37	Actualiser les connaissances sur les milieux et les espèces	1	Χ	✓	✓	✓					
CS38	Veille sur les impacts de la pression anthropique sur le milieu marin	1			✓						
CS39	Suivi de la fréquentation par les plaisanciers et professionnels	1	✓	✓	✓	✓					
CS40	Suivi de la pression pêche autour de la RNN	2	✓	✓	✓	✓					
CS41	Acquérir, bancariser et sécuriser les données sur le patrimoine naturel	1	√	√	√	√					
CS42	Étude sur la perception de la RNN	3	Х								
CS43	Suivre les populations de limicoles par baguage	1	Х	Χ							
CS44	Suivi de l'érosion du littoral	2	✓	✓		✓					
SP1	Réaliser des patrouilles de surveillance marine et terrestre	1	√	√	√	√					
SP2	Surveiller la fréquentation touristique dans le lagon	1	√	√	√	√					
SP3	Interdire l'accès à Terre de Haut	1	√	✓	✓	✓					
SP4	Renforcer la coordination des différents moyens de police	1	✓	✓	✓	✓					
SP5	Renforcer la collaboration police-justice	1	√								
SP6	Sensibiliser les usagers sur le patrimoine naturel	1	√	✓	✓	✓					
SP7	Informer le public des règles de bonne conduite dans le lagon	1	√	✓	✓	✓					

Code	Action	Prio	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029
	Mettre en œuvre des actions de gestion sur les EEE ou leurs		√	/	√	√					
IP1	impacts	1	V	v	V	v					
IP2	Maîtriser ou éradiquer les populations de rats	1	✓	✓	✓	✓					
IP3	Collecter et évacuer les déchets de la réserve		X	✓	✓	✓					
IP4	Gestion des cocotiers de la RNN	3		✓	✓	✓					
IP5	Mise en place gîte à chauve-souris	1	Χ	Χ							
IP6	Gérer accès aux salines et zones de reproduction des oiseaux	2	X	Χ		✓					
IP7	Nouveaux aménagements pour favoriser la reproduction des PS	1									
IP8	Mise en place d'un sentier sous-marin	1	X	Χ							
CI1	Restaurer les murets de pierre sèche	1									
CI2	Entretenir les sentiers de découverte	1	✓	✓	✓	✓					
CI3	Entretenir les sentiers de gestion	1	✓	✓	✓	✓					
CI4	Entretenir les plateformes des salines	1	✓	✓	✓	✓					
CI5	Entretenir les mouillages	1	✓	✓	✓	✓					
Cl6	Entretenir le balisage	1	✓	√	✓	✓					
CI7	Entretenir les moyens nautiques		√	√	√	√					
CI8	Entretenir la maison, les locaux et équipements	1	√	√	√	√					
CI9	Entretenir la zone d'accueil de la réserve	1	√	√	√	√					
	Renforcer les partenariats dans le cadre d'études sur les études		,	,	,	,					
PR1	cétacés	1	√	✓	✓	✓					
PR2	Obtenir des informations sur les populations amérindiennes	3	Х	Х							
MS1	Participer au PNA IPA	1	✓	✓	✓	✓					
MS2	Participer au PNA TM	1	✓	√	✓	✓					
MS3	Participer au plan d'action du sanctuaire AGOA	1	√	√	√	√					
MS4	Gérer les mouillages	1	√	√	√	√					
MS5	Définir le cadre réglementaire de la gestion de la fréquentation	1	√	✓	√	√					
MS6	léchir à la mise en place de toilettes sèches										
MS7	Assurer les formations techniques, sécurité et secourisme		√	√	√	√					
	Assurer les formations complémentaires en termes de	† <u>.</u>		,							
MS8	commissionnement et d'assermentation des agents		✓	\checkmark	✓	✓					
MS9	Assurer la formation interne du personnel aux protocoles de suivis	1	,	,	,	,					
IVI37	scientifiques et à la connaissance du patrimoine naturel		√	✓	√	√					
MS10	Assurer la formation animation nature des agents	3	✓	✓	✓	✓					

Code	Action	Prio	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029
MS11	Assurer la gestion des ressources humaines	1	✓	✓	✓	✓					
MS12	Suivre et contrôler le budget annuel	1	✓	✓	✓	✓					
MS 13	Assurer la gestion administrative de la RNN	1	✓	✓	✓	✓					
MS14	Rechercher de nouveaux moyens de financement	1	\checkmark	\checkmark	✓	✓					
MS15	Assurer l'encadrement et la formation des stagiaires et VSC	1	✓	✓	✓	✓					
MS16	Renforcer l'équipe avec l'accueil et l'encadrement des bénévoles	1	√	√	√	√					
MS17	Renouveler les équipements bureautiques et petit matériel	2	✓	✓	✓	✓					
MS18	Animer et organiser le comité consultatif	1	√	√	√	√					
MS19	Rédiger et diffuser les rapports d'activités	1	√	√	√	√					

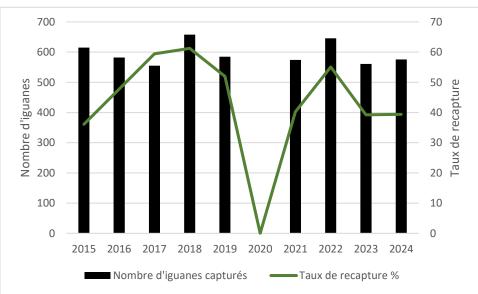
Code	Action	Prio	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029
	Développer et actualiser les tableaux de bord et définir les										
MS20	indicateurs	2									
MS21	Évaluer le 3ème plan de gestion	1								2030	2031
MS22	Rédiger le quatrième plan de gestion	1								2030	2031
MS23	Faciliter les études dans le PNA IPA	1	✓	✓	✓	✓					
MS24	Développer le partenariat avec l'office du tourisme	2	✓	✓	✓	✓					
MS25	Renforcer la coopération avec le CRPMEM et l'UMD	2	Χ	✓	✓	✓					
MS26	Assurer le compagnonnage avec les réserves naturelles	2	✓	✓	✓	✓					
MS27	Participer aux réunions et renforcer les partenariats régionaux	2	✓	✓	✓	✓					
MS			√	√	√	1					
28	Participer aux réunions et renforcer les partenariats nationaux	2	V	V	V	V					
MS29	Participer aux colloques scientifiques	2	✓	✓	✓	✓					
MS30	Renforcer les partenariats avec les sociétés commerciales	2	✓	✓	✓	✓					
CC1	Développer et diffuser des supports de communication sur la protection des écosystèmes de la RNN	1	✓	✓	√	✓					
CC2	Développer et diffuser des supports de communication sur les risques potentiels liés à la RNN	2	✓	√	√	√					
CC3	Actualiser le site Internet des RNN	1	✓	✓	✓	✓					
CC4	Rénover l'exposition du phare	3									
CC5	Communiquer sur les enjeux et missions de la RNN dans les médias	2	√	✓	√	√					
CC6	Valoriser le patrimoine historique de la RNN	2	Χ	Χ							
CC7	Assurer la valorisation et diffusion des rapports scientifiques et techniques	1	√	√	√	√					
PA1	Coordonner la formation des prestataires pour l'encadrement des passagers	1	√	√	√	✓					
PA2	Poursuivre les interventions scolaires en milieu scolaire et sur la RNN	3	√	√	√	√					
PA3	Développer et diffuser des documents pédagogiques pour les scolaires	3		√	√	√					
PA4	Poursuivre les interventions auprès du public adulte et des associations	3	√	√	√	✓					

1. Connaissance et suivi du patrimoine naturel

CS 1	1	CS 1 : Suivre l'évolution de la dynamique et de la structure des populations d'IPA
ENJEUX		Enjeu - Une population d'iguanes des Petites-Antilles importante à l'échelle mondiale
OLT		OLT 1 - Favoriser la conservation de la population d'iguane des Petites-Antilles de Petite Terre
Descript	ion	Cette action vise à connaître la structure, la dynamique (distribution spatio-temporelle) ainsi que l'état de santé de la population d'iguanes à l'aide du protocole de Capture – Marquage – Recapture (CMR). Les iguanes sont identifiés grâce à une puce (ou PIT) placée sous la peau, mesurés, pesés, sexés, et décrits d'un point de vue sanitaire (présence de blessures, infections, parasites). Les données collectées doivent permettre aux gestionnaires d'avoir une meilleure connaissance de la population d'IPA afin d'assurer sa conservation. Ce suivi mené de 2009 à 2012 sur Terre de Haut puis depuis 2015 sur 3 sites de la réserve (1 site à Terre de Haut et 2 sites sur Terre de Bas) est réalisé dans le cadre du PNA en faveur de la conservation de l'iguane des Petites Antilles (IPA) qui finance l'analyse des données collectées.

Analyses des données issues du protocole CMR:

Lors de cette mission, 576 individus différents ont été capturés. Sur ce total on dénombre 309 nouveaux individus n'ayant jamais fait l'objet de capture et 267 qui ont déjà été capturés au moins une fois au cours des études précédentes. Les recaptures au sens du protocole (individus déjà capturés et marqués au cours des premières journées) sont au nombre de 227, soit un taux de recapture de 39% (comme en 2023).



Indicateurs d'Etat

Graphique d'évolution annuelle du nombre d'iguanes capturés et du taux de recapture lors des différentes CMR.

Depuis la mise en œuvre du suivi CMR sur les 3 sites des ilets en 2015, le nombre d'iguanes capturés est relativement stable contrairement au taux de recapture. Des valeurs seuils pour les différents indices sont proposées ci-après et permettent de suivre les changements majeurs dans la structure des populations d'iguanes :

	Médiocre	Moyen	Bon / Très Bon
Nombre total d'IPA capturés	< 300	[300-500[> 500
Taux de recapture	< 20%	[20%-50%[> 50%

Mise en œuvre 2024 En 2024, la CMR s'est déroulée du 26 avril au 3 mai avec 5 journées de captures : le 27, 28, 29 avril et les 1^{er}et 2 Mai.

Le suivi est organisé par la chargée de missions scientifiques (logistique, acquisition du matériel, composition des équipes, choix de l'encadrement scientifique), mis en oeuvre par les agents de la

réserve naturelle avec l'appui de bénévoles et encadré par un responsable scientifique : Baptiste ANGIN.

Les données sont stockées dans une base de données sous Excel avec l'ensemble des données CMR des Antilles françaises. Cette base est gérée et sécurisée par Mr. Baptiste ANGIN dans le cadre du PNA. Les données sont analysées dans le cadre du PNA (convention entre le PNA et un prestataire).

Le suivi de la population d'Iguane des Petites Antilles par capture-marquage-recapture (CMR) sur Petite Terre a été financé sur le budget de fonctionnement 2024 de la RNPT.

Une nouvelle organisation a permis de réduire les coûts de la mission. L'ensemble des participants a été logé a proximité de la maison des gardes en tente ou hamac, les chapiteaux des caravanes tortues et iguane du PNA ont été installés devant la maison afin d'avoir un espace extérieur couvert et les repas ont été cuisinés et partagés sur place. Cette organisation semble convenir à l'ensemble des participants et sera reproduite en 2025.



Equipe 1 CMR 2024 © association Titè



Iguane capturé et marqué © association Titè



Vue du campement depuis le phare © ONF



Equipe 2 CMR 2024 © association Titè

Indicateur de réalisation

- Nombre de suivis réalisés / an (prévisionnel : 1 mission/ an) : 1 en 2024
- Production d'un compte rendu annuel de mission : Livraison du compte rendu le 20/07/24

Prévisionnel 2025

- Réaliser la suivi par la méthode CMR

CS 2	CS 2 : Evaluer et suivre la densité de la population d'iguanes des Petites Antilles sur la
Priorité 1	RNN
ENJEUX	Enjeu - Une population d'iguanes des Petites-Antilles importante à l'échelle mondiale
OLT	OLT 1 - Favoriser la conservation de la population d'iguane des Petites-Antilles de Petite Terre
Description	Le suivi annuel des effectifs et de la densité en IPA répond à plusieurs objectifs : - Identifier des sites à forte densité - Suivre les variations des effectifs et des densités entre les années - Evaluer l'effectif de la population d'IPA des ilets de Petite Terre - Evaluer l'état sanitaire de la population (maladies visibles, maigreur, mortalité) Assurer une veille quant à l'arrivée éventuelle de l'iguane commun (I.iguana)
Indicateurs d'Etat	 Variation annuelle des effectifs observés d'IPA Les comparaisons inter-annuelles du nombre d'individus observés se basent sur les données brutes (effectifs non extrapôlés à l'ensemble de la réserve) des suivis réalisés de 1998 à 2012 puis de 2013 à 2019 et de 2021 à nos jours sur 4 secteurs de la réserve (et les données de 1995/1996 et 2015 ne sont pas disponibles, le suivi n'a pas été réalisé en 2016, ni en 2020). Un travail d'analyse statistique d'évolution temporelle des densités et effectifs d'iguane par milieu phytosociologique et par île a débuté en 2020 et permettra une analyse plus juste des variations d'effectifs.

Les comptages liés au protocole de *Distance Sampling* se sont déroulés du 13 au 16 mai 2024. Les données sont en cours d'analyse et feront l'objet d'un rapport en 2025.

Mise en œuvre 2024





Comptage des iguanes des Petites Antilles par la méthode du distance sampling à Petite Terre © association Titè

Indicateur de réalisation	 Nombre de suivis réalisés / an (prévisionnel : 2 observations / transect) : 1 suivi / 2 comptages par transect Rapports d'études : 0
Prévisionnel 2025	 Finaliser l'analyse des données de Distance Sampling Réaliser le suivi par distance sampling

CS 3	CS 3 : Surveiller l'introduction accidentelle de l'Iguane commun
Priorité 1	
ENJEUX	Enjeu - Une population d'iguanes des Petites-Antilles importante à l'échelle mondiale
OLT	OO. Assurer une veille et réguler l'impact des espèces introduites
Description	Les gestionnaires de la réserve ont une responsabilité vis-à-vis de la conservation et du maintien de la pureté génétique de la population d'iguanes des Petites Antilles, Iguana delicatissima, qui est à ce jour la seule population sur l'ensemble de son aire de répartition sans contact avec l'iguane commun (I. iguana). Les agents de la réserve assurent une veille permanente sur la présence éventuelle d'I.iguana et mettront en œuvre des mesures afin de retirer ces individus de la réserve (cf. action IP N°1).
Indicateurs de Pression	 Présence confirmée de l'iguane commun = 0 en 2024 Nombre d'individus d'<i>I.iguana</i> ou d'hybride recensés = 0 en 2024
Mise en œuvre 2024	L'ensemble des agents de la RN, des bénévoles et stagiaires assurent une veille permanente sur la présence éventuelle d'iguane commun sur les îlets lors des patrouilles de surveillance, des actions de gestion du site et lors des suivis scientifiques (notamment le suivi des Iguanes des Petites Antilles par la méthode du Distance Sampling et la méthode CMR). Les sociétés commerciales sont sensibilisées et sont vigilantes quant à la présence éventuelle d'iguanes commun sur leurs bateaux, elles exercent également une veille attentive des échouages éventuels de radeaux offrant un support pour le transport des iguanes communs. En 2024, les agents de la réserve ont été présents 278 jours (soit 76% des jours de l'année) et aucun Iguane commun n'a été observé ou signalé. Les agents de terrain sont aguerris à la recherche des Iguanes (les deux espèces). Les agents sont également aguerris et formés à la captures (à la main ou au lasso) ou à la mise à mort des Iguanes (à la carabine, à l'arbalète)
Indicateurs de réalisation	 Réalisation de patrouilles de surveillance Evaluation des jours.hommes / an en matière de police de l'Environnement
Prévisionnel 2025	 Poursuivre la veille active sur le terrain Augmenter les actions de sensibilisation Travailler avec le PNA pour installer des supports d'information au niveau des ports de départ pour la RNPT (Marina et port de commerce de Saint-François)

CS 4 Priorité 1	CS 4 : Assurer une veille sur la présence d'espèces introduites
Priorité 1 ENJEUX	Une population d'iguanes des Petites-Antilles importante à l'échelle mondiale Des habitats importants pour des populations de scinques et lézards Des sites de reproduction et d'alimentation importants pour les populations de tortues marines
Obj. opé.	OO.1 Assurer une veille et réguler l'impact des espèces introduites
Description	Les agents de la réserve assureront une veille permanente sur la présence éventuelle d'espèce exotiques terrestres ou marines, dont certaines sont reconnues comme étant envahissantes (rats, poissons lion, <i>Halophila</i> , souris, mangoustes, chats, chiens, poules), et mettront en œuvre des actions afin de limiter leurs impacts sur les espèces natives (cf. action IP N°1).
Indicateurs de Pression	Nombre d'espèces exotiques recensées sur la RNN
Mise en œuvre 2024	 Les actions menées sur les EEE en 2024 sont : Limitation des rats sur la zone du muret central (IP2) avec 3 sessions en juin, septembre et décembre. Capture des poissons lions dans le lagon : 2 Projet de dératisation : présentation du projet au comité consultatif et obtention de l'avis favorable du CSRPN
Indicateur de réalisation	Temps de présence sur le site = 278 jours en 2024
Prévisionnel 2025	 Poursuivre la veille sur les EEE Poursuivre la limitation des rats aux abords du muret central et de la maison des gardes Poursuivre la limitation des poissons lions Effectuer une veille de V. farniesana Effectuer une veille de la colonisation des herbiers par Halophila stipulacea

CS 5	CS 5 : Réfléchir à une méthode efficace de dératisation sur la RNN	
Priorité 1	cs 5. Reflectiff a tifle friethode efficace de defatisation sur la KNN	
ENJEUX	Une population d'iguanes des Petites-Antilles importante à l'échelle mondiale Des habitats importants pour des populations de scinques et lézards Des sites de reproduction et d'alimentation importants pour les populations de tortues marines Une aire de repos, d'alimentation et de nidification pour des populations d'oiseaux	
Obj. opé.	OO.1 Assurer une veille et réguler l'impact des espèces introduites	
Description	Le rat (<i>Rattus rattus</i>) est une espèce exotique envahissante très abondante sur les ilets, notamment à proximité de la plague d'accueil qui est le site le plus fréquenté de la réserve. Cette espèce introduite a des impacts négatifs sur les habitats et les espèces natives. Il convient ainsi de contrôler ou d'éliminer cette espèce dans le but de préserver la biodiversité locale et plus particulièrement les espèces à enjeux qui sont particulièrement menacées par les populations de rats, telles que l'iguane des Petites Antilles, la petite herpétofaune (notamment le Scinque endémique de Petite-Terre), les oiseaux, les tortues marines (œufs, juvéniles). Il s'agira de définir une méthode de dératisation de la réserve efficace et adaptée à la préservation des autres espèces natives et d'importance patrimoniale.	
Indicateurs de Pression	Impacts de la prédation par les rats sur l'Iguane des Petites-Antilles et autre petite herpétofaune, les populations d'oiseaux et les tortues marines	
Mise en œuvre 2024	L'étude de faisabilité réalisée par le bureau d'études Island Conservation en 2023 a été présentée au comité consultatif le 5 novembre 2024. Le CSRPN a émis un avis favorable, et le sous-préfet ainsi que l'ensemble des membres du comité consultatif présents ont accepté de poursuivre le projet. Plusieurs interrogations ont néanmoins été soulevées et devront être prises en compte pour la mise en œuvre du projet, à savoir : - Evaluer l'impact sur les espèces non-cibles (scinque, iguanes, rapaces) et sur les écosystèmes (salines) - Définir la méthode de dératisation (largage aérien ou couplage avec le piégeage manuel dans certaines zones) - Définir la période de réalisation du projet - Mettre en place un protocole de biosécurité Les gestionnaires poursuivent les échanges techniques avec la DEAL, l'OFB et les experts.	
Indicateur de réalisation	Réunions ou comité de concertation pour la validation de la méthode	
Prévisionnel 2025	 Poursuivre les études complémentaire visant à évaluer l'impact du projet sur les espèces non cibles et sur les écosystèmes Constituer un comité technique afin de valider la mise en œuvre du projet Rechercher les financements pour l'opération de dératisation 	

CS 6	_ CS 6 : Améliorer les connaissances sur la population de Scinques de Petite Terre
Priorité 1	es o : Amenorer les commussances sur la population de semques de l'ente l'ente
ENJEUX	Enjeu - Des habitats importants pour des populations de scinques et lézards (Herpétofaune hors IPA)
OLT	OLT 2 - Favoriser la conservation des scinques et lézards des ilets de Petite-Terre
Description	Cette action a pour objectif de mettre en place des suivis et poursuivre les inventaires afin d'améliorer les connaissances sur cette espèce endémique et menacée : 1- Réaliser un suivi mensuel de la population située sur le muret central de Terre de Bas et mesurer l'impact de la limitation des rats (initialement sur le muret central puis sur l'ensemble des ilets) 2- Poursuivre les prospections sur l'îlet de Terre de Haut 3- Récolter et bancariser l'ensemble des observations sur l'îlet de Terre de Bas (hors-muret central) (actualisation de la carte de distribution de cette espèce sur la réserve, effectifs observés) 4- Inclure cette espèce dans l'inventaire de la petite herpétofaune (CS 7)

Indicateurs d'Etat

Nombre d'individus recensés sur la RNN

La population est estimée à **au moins 50 individus** observés uniquement sur les murets de Terre de Bas (Schedwill 2014).

• Localisation des individus recensés sur la RNN

Suite aux études de 1998 et 2010-2012, 2 sites sur l'ilet de Terre de Bas ont été recensés (Schedwill 2014). Cette espèce affectionne particulièrement le biotope constitué des murets de pierres sèches. A ce jour aucun spécimen n'a pu être observé sur l'ilet de Terre de Haut.

• Les gestionnaires participent au COPIL du projet de surveillance des populations (POP) d'amphibiens et de reptiles d'Outre-mer, coordonné par la Société Herpétologique de France (SHF) pour la période 2023-2026.

Dans le cadre de ce projet et afin d'améliorer les connaissances sur le scinque de Guadeloupe (*Mabuya Desiradae*), une étude pilote pour la préfiguration d'un suivi à long terme a été réalisée par l'entreprise ENIA dirigée par Elodie COURTOIS et les agents de la réserve.

L'objectif de cette étude était de déterminer s'il est possible de définir des indicateurs permettant de suivre à long terme la population de scinques vivant sur l'îlet de Terre-de-Bas afin de disposer de données sur cette population et de pouvoir évaluer l'impact de la mesure de gestion envisagée (dératisation) sur cette espèce.

Deux protocoles en « Site occupancy » (présence/absence) ont été testés, l'un adaptable sur l'ensemble de l'îlet de Terre de bas, et l'autre, spécifique au muret central de l'île (« Muret 14 »).

Mise en œuvre 2024



Localisation des transects (Poirier, Tour Nord, Tour Sud et muret 14) utilisés dans les protocoles et représentation des données historiques (points jaunes) et des données 2024 (losanges bleus)

La conclusion du premier protocole de cette étude est qu'il serait très difficile d'implémenter un suivi à long terme robuste sur l'ensemble de l'îlet de Terre-de-bas. Ceci est dû à la faible densité de l'espèce, la végétation dense et la fenêtre d'activité très limitée qui rendent difficile l'observation de l'espèce.

Plusieurs actions peuvent néanmoins être mises en place pour tenter d'appréhender les changements dans la distribution de l'espèce à sur l'ensemble de l'îlet :

- La remontée systématique et la bancarisation de toutes les données opportunistes
- A un intervalle de temps régulier à définir (tous les 3 à 5 ans par exemple), la réalisation d'une mission d'inventaire dédiée précédée par une ouverture des sentiers, faisant intervenir une équipe de plusieurs herpétologues spécialisés avec un effort d'inventaire constant. Une proposition pourrait être de planifier une première phase de terrain intensive avant la dératisation puis une seconde 2 ans après la dératisation.

La conclusion du second protocole est que la mise en place d'un suivi en « Site occupancy » est envisageable en se concentrant sur la population du muret 14 au centre de l'îlet de Terre de bas. Ce suivi devra :

- Être réalisé annuellement, toujours à la même période de l'année et dans l'idéal toujours par la même personne formée à la détection de l'espèce
- Porter sur l'ensemble du muret (450 m soit 30 unités de 15m de linéaire de muret)
- Comporter 6 occasions d'observation par an, le plus concentrée dans le temps possible (1 occasion d'observation par jour pendant 6 jours consécutifs dans l'idéal). Chaque occasion d'observation consistera en 4 passages le long du muret entre 7h et 10h avec pointage GPS de tous les M. desiradae détectés.





Recherche du scinque du Guadeloupe (Mabuya Desiradae) par les agents de la RNN @association Titè

 Les gestionnaires sont également membre du Comité de rédaction du Plan National d'Actions (PNA) en faveur des couleuvres, scinques et geckos menacés de Guadeloupe et Saint-Martin dont la rédaction a été confiée à la SHF par la DEAL Guadeloupe avec l'appui de Baptiste Angin, herpétologue local spécialiste de ces espèces. Ce PNA inclut des fiches actions relatives à la connaissance et la conservation des espèces visées.

Indicateurs de réalisation

• **Réalisation du suivi annuel (prévisionnel 12 missions / an)** : 1 étude pilote pour la préfiguration d'un suivi à long terme

Prévisionnel 2025

- Rechercher les financements pour la mise en œuvre du suivi en « site occupancy » de la population du muret 14
- Réaliser le suivi annuel en « site occupancy » de la population de scinque du muret 14
- Participer aux COPIL du projet POP amphibiens et reptiles d'Outre Mer et au Comité de rédaction du PNA couleuvres, scinques et geckos menacés

CS 8	CS 8 : Suivre la nidification des tortues marines					
Priorité 1	es o : salvie la mameation des tortaes marines					
ENJEUX	Enjeu - Des sites de reproduction et d'alimentation importants pour les populations de tortues marines					
OLT OLT 3 - Poursuivre les suivis d'activité de pontes des tortues marines sur la réserve						
Description	Les gestionnaires de la réserve poursuivront le suivi de l'activité de ponte des tortues marines sur le littoral des ilets de Terre de Haut et de Terre de Bas par la méthode des comptages traces (CT). Cette action permet de recenser les espèces de tortues venant pondre sur les ilets et de quantifier l'intensité de l'activité de ponte sur la réserve ainsi que les variations inter-annuelles.					

Ce suivi se fait par la **méthode standardisée de comptage traces** (CT) définie dans le PRTMG. Pour chaque trace rencontrée, on note :

- l'espèce de tortue marine

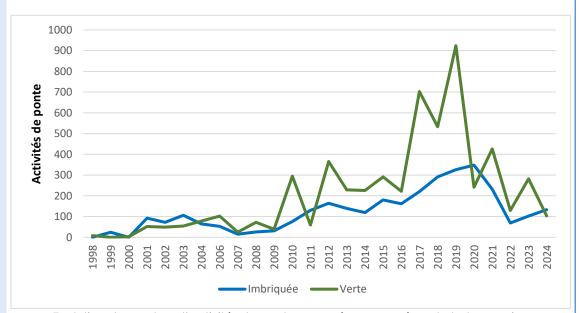
Méthodologie

- l'activité de ponte qui est caractérisée selon la cotation standard basée sur le niveau de certitude vis-à-vis de la réussite potentielle de la ponte : « ponte », « ponte ? », « ? », pas ponte ? », « pas ponte »
- nombre d'essais avant ponte dans le cas de la cotation « ponte » et « ponte ? »
- le milieu de ponte : sable nu, végétation basse, lisière de végétation, forêt

Les observations sont reportées sur des fiches de terrain, saisies et archivées dans une base de données gérée par le chargé de missions scientifiques de la réserve et transmises à l'animation du PNA.

Suivi de l'activité de ponte des tortues marines :

• Nombre d'activités de ponte recensées / espèce / an : 103 activités de ponte de Tortue verte (282 en 2023, 129 en 2022) et 133 activités de ponte de Tortue imbriquée en 2024 (102 en 2023 et 69 en 2022).



Indicateurs d'Etat

Evolution du nombre d'activités de ponte recensées par espèce de tortue marine

Les valeurs seuils proposées pour chacune des 2 espèces de tortues marines permettent d'être alertés en cas de faible activité de ponte annuelle :

A pondérer par rapport au nombre de prospections.

	Tortue verte	Tortue imbriquée
Nombre d'activités de ponte recensées / an	< 300	< 150

• Nombre de comptage traces (CT) réalisés / saison de ponte : cette métrique permet de quantifier l'effort de suivi des traces de pontes

	Variations inter-annuelles des métriques			
	En diminution	Prévisionnel	En augmentation	
Nombre de comptages		8 CT/ mois	7	
traces réalisés	И	52 CT / an	/	

1 CT = 1 jour de terrain

33 CT effectués à Terre de Bas et 22 CT à Terre de Haut en 2024 entre les mois de mars et octobre (moyenne < 5 CT/mois)

Pour chacune des deux espèces de tortue marine, le nombre d'activités de ponte recensées est inférieur aux valeurs seuils proposées, ce qui pourrait alerter sur une faible activité de ponte pour l'année 2024. Toutefois ce résultat est à pondérer car seuls **33 CT** ont été effectués à Terre de Bas et **22** à Terre de Haut en 2024. Tout comme en 2023, l'effort de prospection 2024 est insuffisant, ce qui met en évidence un manque de temps agent pour réaliser ce suivi.

Mise en œuvre 2024

Les agents disposent d'un nouvel outil de terrain pour la saisie des données, il s'agit de l'application mobile CyberTracker.

Les données sur l'activité de ponte seront bancarisées dans la base de données régionale Karunati, dans la base de données naturalistes de l'ONF (BDN). Elles ont été transmises à l'animation du PNA dans le cadre d'analyses régionales.

Indicateurs de réalisation

• Réalisation du suivi annuel : suivi annuel partiel en 2024

Prévisionnel 2025

- Poursuivre les comptages traces
- Poursuivre la reflexion sur l'adaptation du protocole de comptage trace défini par le PNA aux spécificités de Petite Terre.
- Former les écovolontaires pour un appui au suivi de la nidification des tortues marines par la méthode standardisée de CT

CS 10	CS 10 : Etudier la répartition spatio-temporelle et suivre le comportement			
Priorité 3	alimentaire des tortues marines			
ENJEUX	Enjeu - Des sites de reproduction et d'alimentation importants pour les populations de tortues marines			
OLT OLT 4 - Favoriser la fréquentation des eaux de la réserve par les populations de tortues n				
Description	Cette action a pour but de dénombrer les tortues vertes dans le lagon, de caractériser leur répartition spatio-temporelle et de localiser leurs sites d'alimentation dans le lagon . Il s'agira également de déployer le protocole de photo-identification afin de consolider le catalogue d'identification des tortues marines fréquentant le lagon.			

Suivi par « Photo-Capture-Recapture » des écailles post-orbitales et tympaniques des tortues marines lors de séances de 2h de photo-identification des individus dans le lagon (parcours aléatoire) .

- Point GPS de la position initiale de la rencontre
- enregistrement vidéographique de 2min 30
- prises de photos pour l'identification des tortues marines (profil droit)
- informations complémentaires : taille (0-50 cm CCL ou 50-100 cm CCL pour la tortue verte), sexe (« juvénile » si < 50 cm CCL pour la tortue verte ou « non déterminé », « mâle ? »), comportements à la rencontre et à l'approche, visibilité et substrat

Méthodologie

Les données collectées seront bancarisées dans la **base de données TORSOOI** (TORtues marines du Sud-Ouest de l'Océan Indien).

Développée à La Réunion par Kélonia, le CEDTM et l'IFREMER, la plateforme TORSOOI permet notamment le traitement et la bancarisation de données de photoidentification de tortues marines, c'est-à-dire la reconnaissance d'individus grâce au nombre, à la disposition et à la forme des écailles de ses profils (Jean et al., 2010).



Exemple du détourage des écailles du profil gauche d'un individu sur l'interface TORSOOI © Julie Pauwels. La comparaison avec la banque de données a permis d'identifier cet individu comme étant « gpcm18 », une tortue observée pour la première fois en 2015.

Indicateurs d'Etat

- Nombre d'individus photo-identifiés sur la réserve et taux de « recapture » au cours de l'année et entre les années de suivis
- Cartographie des sites fréquentés par les tortues marines dans le lagon

Il s'agira de suivre le taux de « recapture » et la distribution des individus entre les années afin d'évaluer la fidélité de la population de tortues vertes au lagon de Petite-Terre.

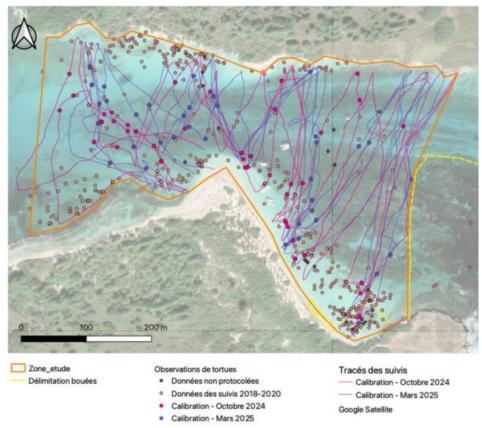
Mise en œuvre 2024

Une étude a été commandée à Julie PAUWELS et Rocío PRIETO GONZÁLEZ, écologues indépendantes, afin de calibrer un protocole de suivi des tortues marines de Petite Terre par photo-identification.

Méthodologie

Le protocole reccommandé est à réaliser par un binôme d'opérateurs : un photographe et un scribe. Ces derniers doivent parcourir ensemble la zone d'étude définie dans le lagon à un rythme lent en suivant un trajet en zigzag entre Terre de Bas et Terre de Haut, en allant de l'Est vers l'Ouest afin de

descendre le courant. La prospection du lagon dure environ 2 heures et doit être réalisée de 7h à 9h et de 15h à 17h sans interruption.



Données récoltées au cours des suivis de calibration et lors des études précédentes

Sélection des données

Les données analysées dans cette étude sont les données obtenues lors des deux missions de calibration du protocole en octobre 2024 et mars 2025 ainsi que celles obtenues par Alexandra LE MOAL lors de ses suivis menés entre 2018 et 2020.

Année	Sessions primaires	Ecart entre sessions primaires (mois)	Nombre de sessions secondaires	Nombre d'obs	Nombre d'identificat	Taux de réussite de "capture"
2018	Août/Sept	-	12	162	98	60%
2019	Mars	6	6	115	67	58%
2019	Nov/Dec	8	6	73	43	59%
2020	Août	9	6	100	61	61%
2024	Octobre	50	4	54	40	74%
2025	Mars	6	6	84	65	77%
TOTAL			40	588	375	65%

Description du jeu de données 2018-2025. Les sessions primaires correspondent à une mission de plusieurs jours avec des suivis (sessions secondaires) rapprochés (maximum 5 jours d'écart).

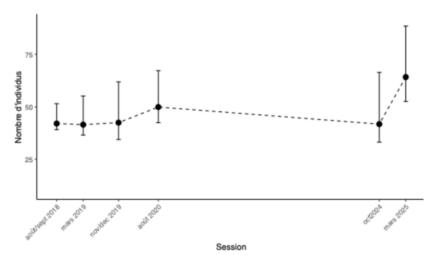
Résultats

L'utilisation de la photo-identification pour le suivi des tortues vertes dans le lagon de Petite Terre a permis de réaliser une analyse de CMR et ainsi estimer la taille de la population dans le lagon. L'effectif semble stable depuis 2018 avec environ une cinquantaine d'individus. Les individus rencontrés dans le lagon sont quasi exclusivement des juvéniles (quelques observations d'adultes).

A chaque session primaire, 48% des individus rencontrés le sont pour la première fois. La population semble donc se renouveler très régulièrement.

	Août/Sept. 2018	Mars 2019	Nov./Déc. 2019	Août 2020	Oct. 2024	Mars 2025
Nb de sessions secondaires	12	6	6	6	4	6
Nb d'observations	98	67	43	61	40	65
Nb d'individus	38	33	28	37	28	42
Nb de nouveaux individus	38	10	7	14	20	22

Résultats des suivis



Estimation du nombre d'individus dans la zone d'étude pour chaque session. Les barres d'erreur représentent les intervalles à 95%.

Perspectives

Les 2 sessions de suivis réalisées dans le cadre de la calibration du protocole ont été menées avec des agents de la réserve afin de les former à la réalisation du suivi et à la bancarisation des données. Ce suivi pourra donc être mené annuellement afin de constituer une base de données robuste.

L'analyse de ces données avec des modèle de CMR permet le suivi temporel de la population par l'estimation de l'évolution de la taille des tortues vertes du lagon et l'évaluation de paramètres de dynamique de population (ex., la probabilité de survie, temps de résidence).

Ce même jeu de données pourrait être analysé pour étudier l'utilisation spatiale du lagon par les individus. Les données de localisation des tortues observée mise en lien avec des données individuelles (ex., classe de taille), contextuelles (ex., heure, saison) et des données cartographiques environnementales (ex., localisation des herbiers et algueraies, profondeur, localisation des corps morts) permettrait de mieux comprendre comment les tortues utilisent le lagon.

L'analyse temporelle et spatiale du jeu de données pourrait apporter des éléments de réponse à deux problématiques qui sont ressorties comme prioritaires pour la gestion de la réserve :

- L'évaluation de l'impact de la fréquentation
- L'évaluation de l'impact de la disparition des herbiers

Rapport d'études :

Pauwels J. & Prieto González R. (2025). Calibration d'un protocole de suivi des tortues marines de Petite Terre par photo-identification. Juin 2025, 17 p.

Indicateurs de réalisation	Nombre de suivis réalisés : 1 étude pour la calibration d'un protocole
Prévisionnel 2025	 Former les autres agents de la réserve Poursuivre le suivi en interne

CS 11 Priorité 2	CS 11 : Suivre les échouages et les individus en détresse dans la RNN
ENJEUX	Enjeux: Tortues marines / Mammifères marins / Requins et raies
Obj. opé.	OO. 6 Coordonner les interventions d'échouage ou de sauvetage de la faune sauvage en détresse
Description	Les agents de la réserve pourront intervenir sur la faune sauvage en détresse, blessée ou échouée de façon à identifier les espèces concernées, à caractériser les menaces ou les causes de l'échouage (blessures, enchevêtrement dans des filets), à alerter les services compétents et intervenir lors de l'échouage (assistance à la faune sauvage blessée, évacuation de la carcasse). Cette action concernera notamment les tortues marines, les raies et requins ou les mammifères marins. Les informations collectées contribueront à améliorer les connaissances sur les causes de mortalité et ainsi à identifier les menaces pouvant affecter ces espèces d'importance patrimoniale.
Indicateurs de Pression	 Nombre de tortues marines blessées, en détresse ou échouées = 1 Nombre de cétacés blessés, en détresse ou échoués = 0 Nombre de raies et requins blessés, en détresse ou échoués = 0 Identification des causes de mortalité = 0

En 2024, les agents de la RNPT sont intervenus uniquement sur 1 tortue verte retrouvée en remontant un filet présent dans le périmètre de la réserve. Les informations ont été transmises au réseau échouage coordonné par le PNA.

Mise en œuvre 2024



Cadavre de tortue verte prise dans un filet de pêche

Indicateurs de réalisation	Nombre d'interventions = 1
Prévisionnel 2025	 Poursuivre les interventions sur les échouages et détresses Poursuivre la formation des agents

CS 15 : Suivre la croissance des plantations de Gaïac ré implantées sur la RNN
Enjeu - Des écosystèmes terrestres emblématiques des Petites-Antilles
OLT 5 - Contribuer à la conservation et régénération des formations végétales d'importance patrimoniale
Suite à la ré implantation d'environ 300 plants de gaïacs à Terre de Bas un protocole de suivi de la croissance de ces jeunes plants a été mis en place et suivi sur l'ensemble des plants. Parallèlement au suivi, l'entretien régulier des sites de ré implantations est effectué par l'équipe de gestion afin que les jeunes plants de gaïacs ne soient pas étouffés par la végétation alentour.
 Taux de reprise et de survie des plants de gaïacs : Croissance moyenne positive de la population mais 4 nouveaux Gaïacs morts soit 215 plants vivants en 2024

La mortalité depuis la plantation est stable, elle oscille entre 1 et 3 mort sur chaque site (3 morts au total en 2023 et 6 en 2022). Un bon état de santé est enregistré pour la grande majorité des plants avec des couleurs et une densité de feuillage qui montrent une bonne adaptation au stress hydrique. Une tendance à la croissance en hauteur des pieds est également notée.

Le suivi 2024 porte donc à 219 le nombre de plants vivants.

En 2022, la première régénérescence naturelle d'un Gaïac a été observé. Bien qu'encore jeune, ce plant a été protégé et présente un très bon état sanitaire.

Mise en œuvre 2024



Suivi de la croissance des jeunes Gaïacs par les agents de la RNN © association Titè

Indicateurs de réalisation	Nombre de suivis réalisés : 1 suivi annuel réalisé en juillet
Prévisionnel 2025	 Poursuivre le suivi annuel Entretenir et agrandir les cloches de protection qui le necéssitent Retirer progressivement les cloches autour des Gaïacs de taille suffisante et en bon état sanitaire Produire un rapport bilan du suivi de la croissance et de l'état de santé des Gaïacs de 2019 à 2024

CS 18 : Suivre la reproduction des Petites Sternes
Enjeu - Une aire de repos, d'alimentation et de nidification pour des populations d'oiseaux
OLT 7 - Maintenir ou améliorer les conditions d'accueil pour les populations d'oiseaux migrateurs et nicheurs
La population de Petites Sternes (Sternula antillarum), une espèce migratrice nicheuse, sera suivie 2 fois par mois pendant sa période de nidification. Le suivi sera réalisé sur les 4 salines de Terre de Bas ainsi que sur les rivages des 2 ilets. Les colonies nicheuses de Petites Sternes affectionnent les zones sableuses des plages et arrière-plages ainsi que les berges des plans d'eau, elles sont notamment observées sur la plateformes installées sur les salines 1 et 3.

Indicateur Petites Sternes:

• Activité de nidification des Petites Sternes : Nombre de couples observés pendant la période de nidification, Nombre de jeunes

	2011	2012	2013	2014	2015	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Nombre de couples	65	117 adultes *	45 (min.)	60	20 à 50	125 (max.) / 43 à 69**	33 97**	135	79 / 82**	84 / 92**	53 / 79**
Nombre de jeunes				5	0	39**	1 / 127* *	60**	11 / 71**	8 / 26**	1

Indicateurs d'Etat

A partir de 2019 le nombre de couples et de jeunes à l'envol sont présentés « en milieu nature » / « sur plateforme** »

• Evaluation de l'effet positif de la dératisation sur l'activité de nidification des Petites Sternes

Pas concerné en 2024

Les petites sternes ont été observées sur la réserve entre le 12 mars et le 15 octobre 2024 par Anthony LEVESQUE du bureau d'études LBE.

6 comptages dans le cadre des conventions ES/2021/001 et ES/2022/002 ont été utilisés pour l'étude.

Au total, le nombre de couples observés est estimé à 92 couples, pour un seul jeune à l'envol.

La quasi-totalité des nids (dont certain avec poussin) a été abandonné. Ces échecs sont possiblement la combinaison de plusieurs facteurs :

Mise en œuvre 2024

- Prédation/dérangement : par le Bihoreau violacé, bien qu'aucune trace de prédation n'ait été constatée. (Hypothèse déjà avancée en 2023).
- Ressource alimentaire : le manque de disponibilité alimentaire peut être une source d'abandon de la reproduction par les individus.
- Maladie: des analyses H5N1 (suspicion de grippe aviaire) ont été réalisées sur des cadavres de poussins mais les résultats ont été négatifs. De plus, aucun adulte n'a été retrouvé moribond ou mort.

L'espèce a connu le même problème sur la plateforme de la Grande Saline à la Pointe des Châteaux cette année encore (Jérémy Delolme, comm. pers.) laissant présager d'une problématique non spécifique aux Îlets de la Petite Terre.

^{*}nombre de couples non déterminé

^{**} en milieu artificiel (sur les 4 plateformes)





Cadavre de poussin de Petite Sterne et œufs abandonnés sur une plateforme © RNPT

Indicateurs de réalisation	Realiser les suivis annuels (2 comptages / mois – prévisionnel) = 1 comptage mensuel + 1 suivi complémentaire pendant la période de nidification
Prévisionnel 2025	 Poursuivre le suivi mensuel ornithologique Poursuivre le suivi complémentaire de la reproduction des Petites Sternes Entretenir les plateformes Etudier les causes de l'abandon des plateformes et de la mortalité des poussins

CS 19	CS 19 : Suivre les populations d'oiseaux marins nicheurs des falaises					
Priorité 1						
ENJEUX	Enjeu - Une aire de repos, d'alimentation et de nidification pour des populations d'oiseaux					
OLT	OLT 7 - Maintenir ou améliorer les conditions d'accueil pour les populations d'oiseaux migrateurs et nicheurs					
Description	Ce suivi concerne les populations nicheuses de Grands Pailles en queue (<i>Phaeton aethereus</i>), de Sternes bridées (<i>Onychoprion anaethetus</i>), ainsi que de toute autre espèce d'oiseau marin nicheur pouvant être observée sur la réserve. Depuis 2002, un suivi mensuel est réalisé sur les 2 ilets afin de comptabiliser le nombre de Grands Pailles en queue.					

Indicateur Oiseaux marin nicheurs:

Nombre total de Grands et Jeunes Pailles en queue observés / an

Indicateurs d'Etat

Années	02	03	04	05	06	07	08	10	11	12	13	14	15
Nbre total de Pailles en queue	7	1	4	2			2		1			6	1
Nbre de jeunes Paille en queue	1		1	1									
Années	20	21	22	23	24								
Nombre total de Pailles en queue	0	0	0	0	0								
Nbre de jeunes Paille en queue	0	0	0	0	0								

 Evaluation de l'effet positif de la dératisation sur les populations d'oiseaux marins nicheurs des falaises

Pas concerné en 2024

Ce suivi est mené dans le cadre du comptage ornithologique mensuel par Anthony LEVESQUE (convention ES/2021/001).

En 2024 aucun couple de Grand Paille en queue n'a été observé en reproduction sur la RNPT. Cette absence de reproduction est noté depuis 2015.

Depuis 2018 nous notons la reproduction de la Sterne bridée sur la falaise à l'Est de Terre de Bas. En 2024, un effectif maximal de 65 individus à été observé sur Terre de Bas ainsi qu'une possible nidification de 2 à 3 couples sur Terre de Haut.

Mise en œuvre 2024

Années	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Effectif maximal de Sternes bridées	4	NA	12	+/-60	40	30	65
Nbre de jeunes Sternes bridées	0	NA	2		3		

Nombre total de Sternes bridées observés / an

A noter la présence de 3 **Sternes fuligineuses** *Onychoprion fuscatus* en compagnie des Sternes bridées. Ces individus alarment, une reproduction est possible et sera à étudier lors des prochains suivis.

Indicateurs de réalisation

- Réaliser les suivis annuels (1 comptage / mois prévisionnel) = 100%
- Produire un rapport d'analyse des données : 1 rapport intermédiaire annuel + 1 rapport global lié à la convention ES/2021/001 livré en 2025

Prévisionnel 2025

- Poursuivre les suivis dans le cadre du comptage mensuel : Convention N°ES/2021/001

CS 20	CS 20 : Suivre la reproduction des limicoles et des canards						
Priorité 1							
ENJEUX	Enjeu - Une aire de repos, d'alimentation et de nidification pour des populations d'oiseaux						
OLT	OLT 7 - Maintenir ou améliorer les conditions d'accueil pour les populations d'oiseaux migrateurs et nicheurs						
Description	Cette action permettra de suivre les variations inter-annuelles des effectifs et du succès de la reproduction des populations nicheuses de limicoles (Huîtrier d'Amérique, échasse d'Amérique, Gravelot de Wilson) et de canards (Dendrocygne des Antilles, Canard des Bahamas). Les données proviennent des suivis mensuels des limicoles (depuis 1999) et des Anatidés (depuis 2006).						
Indicateurs d'Etat	Indicateur Oiseaux limicoles nicheurs: Nombre de couples nicheurs d'Huîtriers d'Amérique recensés / an + jeunes à l'envol Nombre de couples nicheurs d'Echasse d'Amérique observés/an Nombre de couples nicheurs de Gravelot de Wilson observés/an Nombre total de Dendrocygne des Antilles observés/an dont canetons Nombre total de Canard des Bahamas observés/an dont canetons						

Ce suivi est mené dans le cadre du comptage ornithologique mensuel par Anthony LEVESQUE (convention ES/2021/001).

Les trois espèces de limicoles nicheurs ont été observées en 2024 :

- L'Huitrier d'Amérique : 8* (contact max : 12 individus le 14 janvier)
- Gravelot de Wilson: 10* (contact max: 27 individus le 13 février)
- Echasse d'Amérique : 18* (contact max : 55 individus le 08 août)
 - *(nombre d'individus moyen mensuel)

Les anatidés naicheurs :

Canard des Bahamas : 7* (contact max : 13 individus le 12 septembre)
 *(nombre d'individus moyen mensuel)

Mise en œuvre 2024

Une espèce nouvelle a été observée en 2024 sur la réserve, il s'agit de la Talève violacée Porphyrio martinica, découverte le 12/09/2024 sur la saline 0 par Anthony Levesque (ornithologue).





Huitrier d'Amérique (à gauche) et Caneton de Canard des Bahamas (à droite) © Anthony Levesque

Indicateurs de réalisation	 Réaliser les suivis annuels (1 ou 2 comptages / mois – prévisionnel) = 100% Produire un rapport d'analyse des données = Rapport global lié à la convention ES/2017/001 livré en 2024
Prévisionnel	 Poursuivre le comptage ornithologique mensuel incluant la partie suivi de reproduction des
2025	limicoles et canard, Convention N°ES/2021/001

CS 21	CS 21 : Suivre la reproduction des autres populations d'oiseaux nicheurs					
Priorité 1						
ENJEUX	Enjeu - Une aire de repos, d'alimentation et de nidification pour des populations d'oiseaux					
OLT	OLT 7 - Maintenir ou améliorer les conditions d'accueil pour les populations d'oiseaux migrateurs					
OLI	et nicheurs					
Description	Ce suivi est réalisé dans le cadre du programme STOC (Suivi Temporel des Oiseaux Communs) initié en 2014 en Guadeloupe et mis en place en 2015 sur la réserve. Il permet de recueillir des informations sur la distribution et l'abondance d'une vingtaine d'oiseaux terrestres communs sur les 2 ilets.					

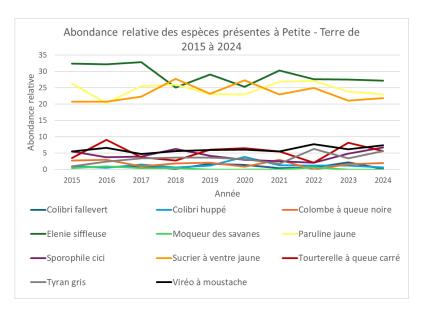
• Nombre total d'espèces contactées lors du suivi (inclus les 2 passages)

	2015	2016	2017	2018	2019
Richesse spécifique	20	21	20	21	16
Richesse spécifique espèces ciblées par le STOC-EPS (11 espèces*)	11	11	11	11	10
	2020	2021	2022	2023	2024
Richesse spécifique	17	15	17	21	17
Richesse spécifique espèces ciblées par le STOC-EPS (11 espèces*)	10	10	10	10	10

^{*}Paruline jaune, Sucrier à ventre jaune, Elénie siffleuse, Sporophile cici, Viréo à moustahes, Tyran gris, Touterelle à queue carrée, Colombe à queue noire, Colibri huppé, Moqueur des savanes, Colibri falle-vert.

 Abondance des 11 espèces contactées = nombre d'individus par espèce / nombre total d'individus contactés

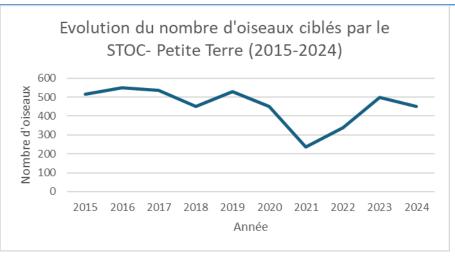


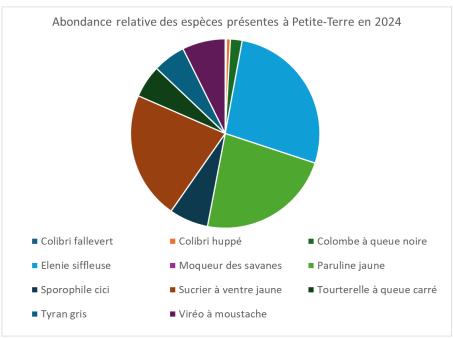


Ce suivi a été mis en œuvre par Eric DELCROIX de l'association AMAZONA (03-04/05 et 01-02/06), convention ES/2022/003

Mise en œuvre 2024

Sur les 11 espèces visées, 10 ont été observées (absence du moqueur des savanes) avec un total de 449 individus.



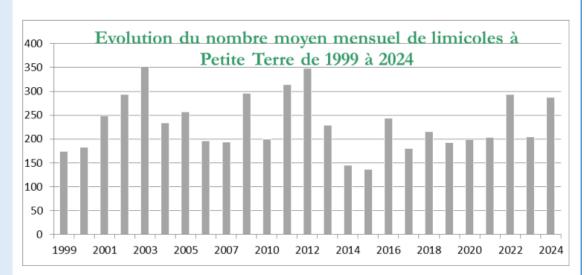


Indicateurs de réalisation	 Réalisation du suivi annuel Nombre de points d'écoute suivis / an (prévisionnel 20)
Prévisionnel 2025	 Poursuivre le suivi Alimenter la base de données Karunati Intégrer les données de la RNPT dans les analyses régionales

CS 22	CS 22 : Suivre la dynamique saisonnière et migratoire des populations de limicoles et de canards (espèces non nicheuses)	
Priorité 1		
ENJEUX	Enjeu - Une aire de repos, d'alimentation et de nidification pour des populations d'oiseaux	
OLT	OLT 7 - Maintenir ou améliorer les conditions d'accueil pour les populations d'oiseaux migrateurs et nicheurs	
Description	Cette action a pour objectif de poursuivre les suivis mensuels des limicoles et Anatidés initiés sur la réserve depuis 1999 et 2006 afin de suivre les variations inter-annuelles de la diversité et de l'abondance d'espèces non nicheuses.	

Indicateur Limicoles et Anatidés non nicheurs

Variations des effectifs moyens mensuels de limicoles non nicheurs / an



Indicateurs d'Etat

Densités moyennes mensuelles des populations de limicoles

L'effectif moyen mensuel pour les limicoles est de 287 (contre 205 en 2023 et 293 en 2022). L'effectif minimum en 2024 a été de 104 individus en mai et le maximum de 699 en septembre.

• Evaluation de l'effet positif de la dératisation sur les populations de limicoles et de canards (espèces non nicheuses)

Pas concerné en 2024

Proposition d'indicateurs et de valeurs seuils :

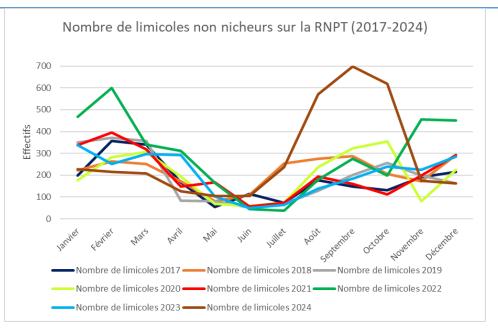
	Mauvais	Médiocre Seuil d'alerte	Moyen	Bon	Très bon
Effectifs des limicoles non nicheurs	[0-100[[100-130[> 130	> 250	> 350
2024				287	

Ce suivi est mené dans le cadre du comptage ornithologique mensuel réalisé par Anthony LEVESQUE (convention ES/2021/001).

Mise en œuvre 2024

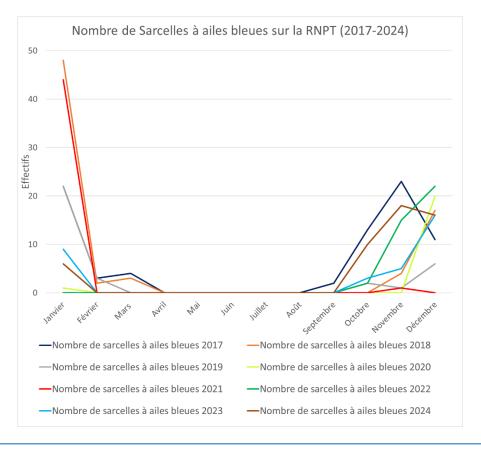
• Les limicoles migrateurs

En 2024, les 12 comptages mensuels ont été fait par Anthony LEVESQUE. L'effectif moyen mensuel est de 287 oiseaux limicoles et canards (espèces non nicheuses). Nous notons une augmentation de la moyenne mensuelle par rapport à 2023 ainsi qu'une amélioration de l'indicateur qui devient « Bon ».



Les canards migrateurs

L'espèce de canard suivi est la Sarcelle à ailes bleues, même si occasionnellement d'autres espèces peuvent être observées. Cette espèce a été observée sur 4 mois : janvier = 6 individus, octobre = 10 individus , novembre = 18 individus et décembre = 16 individus.



Indicateurs de réalisation

- Réalisation des suivis annuels (1 comptage / mois prévisionnel) = 100%
- **Production du rapport d'analyse des données** = L'analyse des données sera incluse dans le rapport global lié à la convention ES/2021/001 livré en 2025.

Prévisionnel 2025

 Poursuivre le comptage ornithologique mensuel qui inclus la partie suivi des limicoles et canards migrateurs, convention ES/2021/001

CS 23	CS 23 : Etudier et suivre la dynamique des salines	
Priorité 1		
ENJEUX	Enjeu - Une aire de repos, d'alimentation et de nidification pour des populations d'oiseaux	
OLT	OLT 7 - Maintenir ou améliorer les conditions d'accueil pour les populations d'oiseaux migrateurs et nicheurs	
Description	Il s'agira de mettre en place un suivi de la hauteur d'eau et des paramètres physicochimiques des salines afin de suivre les fluctuation de ces descripteurs environnementaux et de définir leurs interactions possibles sur les populations de limicoles et de Petites Sternes.	
Indicateurs d'Etat	Variation de la hauteur d'eau sur les 4 salines Variation des paramètres physico-chimiques : salinité, température, pH, oxygène dissous	

Un cas d'épisode de mortalité inhabituelle de poissons et de poussins de petites sternes a été constaté le 18 juin 2024 au niveau de la Saline 1. À la suite de cet évènement, l'équipe des réserves aà fait appel au bureau d'études Créocéan afin de réaliser en urgence une caractérisation de la qualité des eaux de la saline.

La qualité physico-chimique des eaux a été déterminée à l'aide de mesures *in-situ* et de l'analyse des nutriments en laboratoire, tandis que la qualité biologique repose sur l'étude des phytoplanctons.

Ce diagnostic a permis d'émettre l'hypothèse qu'une eutrophisation du milieu, accentuée par un excès en nutriments et une température élevée, pourrait favoriser le développement de populations phytoplanctoniques potentiellement toxiques pour les poissons ou les oiseaux.

Un suivi régulier de la qualité des eaux ainsi que des investigations complémentaires pourraient permettre de confirmer ou d'infirmer cette hypothèse. De plus, le phénomène de mortalité ayant aussi été observée au niveau de la saline de la Pointe des Châteaux, il serait intéressant de mener des analyses conjointes sus ce site afin de comparer les résultats.

Mise en œuvre 2024





Mortalité des poissons observée le 18/06/2024 et prélèvements effectués par Créocéan et les agents de la réserve le 25/06/2024 © RNPT

Indicateurs de réalisation	Réalisation des suivis : 1 étude réalisée par Créocéan
Prévisionnel 2025	 Mettre en place un suivi régulier de la qualité des eaux des salines Rester vigilants face aux épisodes de mortalité et aux signes d'eutrophisation (bloom algal)

CS 27	CS 27 : Poursuivre l'étude des populations de requins et de raies
Priorité 2	
ENJEUX	Enjeu - Des sites de nurserie et habitats pour des populations de requins et de raies
OLT	OLT 9 - Améliorer les connaissances sur les populations de requins et de raies de la réserve
Description	Les ilets de Petite-Terre font partie d'une des principales zones d'observation de requins de l'archipel guadeloupéen et abriteraient l'une des plus grandes zones d'agrégations de requins citron identifiées à ce jour dans les Antilles françaises. Le suivi des populations de requins citron a débuté sur la réserve en 2013 et a permis de recueillir des informations sur l'abondance et la distribution de cette espèce ainsi que sur les interactions possibles avec la fréquentation humaine dans la zone du lagon. Récemment des femelles requin nourrice gestantes ont été observées dans la réserve. L'objectif de cette action sera de poursuivre les études des populations de requins et de raies dans la réserve afin d'estimer leur abondance et identifier les sites de nurserie.
Indicateurs d'Etat	 Localisation des sites de nurserie de requins et de raies Nombre de nouveaux-nés et de juvéniles de requins citron et des autres espèces de raies et de requins / an => Evaluation des taux de survie

Abritant la plus grande nurserie de requin identifiée à ce jour dans les Antilles Françaises, la réserve naturelle des îlets de la Petite Terre est un site prioritaire pour la conservation des espèces côtières de requins et de raies telles que le requin citron, le requin nourrice et la raie léopard. Depuis 2013, les gestionnaires travaillent en partenariat avec le réseau REGUAR coordonné par l'association Kap Natirel pour le suivi des juvéniles de requins citron et le suivi par BRUVS.

• Suivi annuel par les dispositifs BRUVs :

Nombre de raies léopard identifiées

Deux missions ont été réalisées à Petite Terre (en 2016 et en 2022), permettant de réaliser 116 enregistrements représentant près de 180 heures d'enregistrements exploitables.

En juillet 2024, une nouvelle campagne de suivi des élasmobranches (requins et raies) a été réalisée dans les eaux côtières de Petite Terre à l'aide de caméras sous-marines appâtées (BRUVs). Cette méthode, utilisée depuis 2016 dans les Antilles françaises, permet d'évaluer la diversité et la fréquence d'observation de ces espèces.



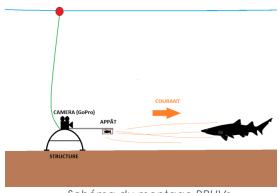
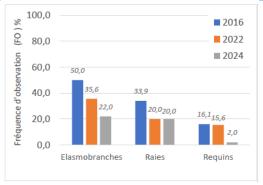
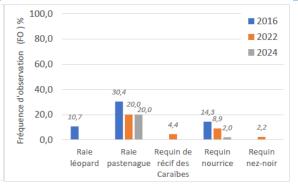


Schéma du montage BRUVs

Au total, **50 enregistrements** (près de 75 heures de vidéos) ont été analysés, répartis entre 8 et 21 m de profondeur. Au cours de cette campagne, au moins une espèce de requin, le requin nourrice (*Ginglymostoma cirratum*) et une espèce de raie, la raie pastenague (*Hypanus sp.*) ont été identifiées. Ces mêmes espèces avaient été observées lors des campagnes de précédentes. A noter que le requin citron n'a jamais été observé sur les enregistrements en dehors du lagon situé entre les deux îles. Ces résultats montrent une présence faible d'élasmobranches : seulement 22 % des enregistrements contenaient des observations (contre 50 % en 2016 et 35,6 % en 2022). Cette diminution semble particulièrement marquée pour le requin nourrice.





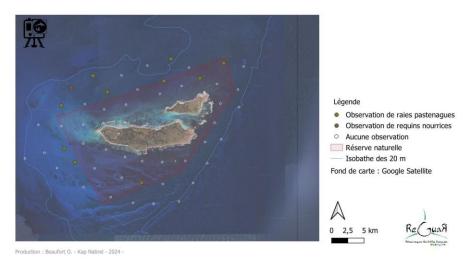
Fréquence d'observation par taxons

Fréquence d'observation par espèces

Années	Elasmobranches	Raies	Requins	Raie pastenague	Raie léopard	Requin nourrice	Requin de récif des Caraïbes	Requin citron	Requin nez-noir
2016	Élevé	Élevé	Modéré	Élevé	Faible	Modéré	-	-	-
2022	Élevé	Modéré	Modéré	Modéré	-	Très faible	Très faible	-	Très faible
2024	Modéré	Modéré	Très faible	Modéré	-	Très faible			

Indice d'observation des différents taxons observés sur le site de Petite Terre en 2024

Un seul individu de requin ayant été observé durant toute la campagne, l'indice d'observation des requins passe de la catégorie « modéré » à **« très faible ».**



Répartition des observations d'élasmobranches sur les BRUVs de 2024

Ces résultats confirment la vulnérabilité des populations locales, avec une tendance à la baisse au fil des suivis, ce qui ne signifie pas l'absence de requins dans la région, mais plutôt que leurs populations sont particulièrement faibles. Néanmoins, la méthode ayant montré son efficacité dans d'autres sites caribéens (par exemple à Saint-Barthélemy où la fréquence atteint près de 80 %), elle reste un outil fiable pour suivre l'évolution des populations.

Dans le cadre du projet 2PRK2 (2024–2027) et de Global Fin Print 2, des analyses complémentaires seront menées, notamment pour étudier l'influence des saisons. Il est recommandé de mettre en place un suivi régulier (biannuel ou triannuel) afin de documenter l'évolution des populations et d'appuyer les mesures de gestion et de conservation.

• Suivi des nurseries de requins

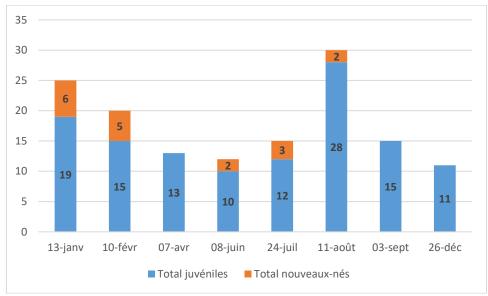
La méthode basée sur le comptage du nombre de requins le long de transects permet d'estimer la diversité et l'abondance d'élasmobranches, de caractériser les stades de vie et d'évaluer le taux de survie des nouveaux nés et juvéniles de requin citron.

Le suivi des nurseries depuis le rivage a été repris en régie par les agents de la réserve pour augmenter la fréquence des comptages et identifier plus précisement le moment des naissances.

En 2024, 8 comptages ont été réalisés entre janvier et décembre.

Tous les suivis réalisés par les agents de la réserve ont été faits par observation directe depuis le rivage.

Date	Cocoteraie	BR	Cocotier	Couloir	Côte Ouest	TC	VC	Total TdB
13/01/2024	6	10		1	8	0	0	25
10/02/2024	6	4	2		8	0	0	20
07/04/2024	6	3		1	3	0	0	13
08/06/2024	3	1	4		4	0	0	12
24/07/2024		5		3	7	0	0	15
11/08/2024	13	8		5	4	0	0	30
03/09/2024		10		1	4	0	0	15
26/12/2024	2	3	2		4	0	0	11



Nombre minimal de juvéniles (N) et de nouveau-nés (Nnn) en 2024

En janvier 2024, une étudiante en Master 1 de l'Université des Antilles, co-encadrée par Kap Natirel et Titè, a mené un stage sur la répartition spatio-temporelle des juvéniles de requin citron dans le lagon de la RNPT. Le travail a combiné une synthèse bibliographique, la collecte de nouvelles données lors de quatre missions de terrain, l'analyse des séries disponibles depuis 2013 et l'évaluation de facteurs potentiels (ressources alimentaires, fréquentation touristique). Les résultats ont fait l'objet d'un rapport et d'un diaporama de restitution.

Suivi des raies léopard par photo identification

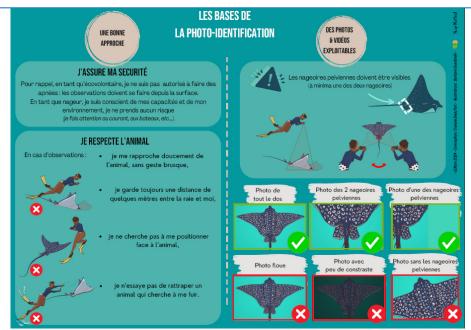
L'association Kap Natirel a obtenu un financement pour l'acquisition de connaissance (abondance et distribution) sur les raies léopard de l'archipel guadeloupéen en vue de proposer des mesures de conservation adaptées localement à cette espèce menacée d'extinction.

La phase test d'un suivi par photo identification a démarré au mois de décembre 2023 dans la réserve naturelle des îlets de Petite Terre avec l'appui des agents.

En janvier 2024, un étudiant en Master 1 de l'Université des Antilles, co-encadré par Kap Natirel et Titè, a réalisé un stage sur la répartition spatio-temporelle des raies léopard dans le lagon de la RNPT. Le travail a consisté en une recherche bibliographique, la mise en place et le test d'un protocole de suivi, quatre missions de terrain, ainsi que l'analyse et l'interprétation des premiers résultats. Les résultats ont fait l'objet d'un rapport de stage et d'un diaporama.

L'association Titè a apporté son appui à Kap Natirel dans le cadre de sa candidature au financement BEST LIFE 2030 pour le projet « Lanj, vers des actions adaptées pour la conservation de la raie léopard (Aetobatus narinari) dans les Antilles françaises ». Ce projet a été retenu et bénéficiera d'un financement BEST, avec un lancement prévu en 2025.

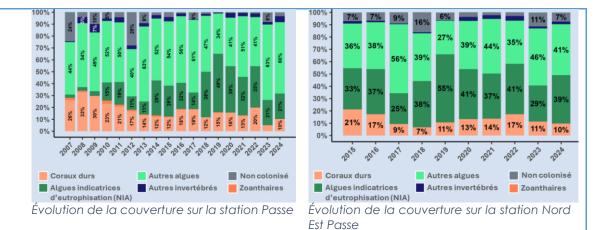
Une formation générale sur les raies léopard a également été proposée aux éco-volontaires de l'association Titè, afin de leur faire découvrir cette espèce remarquable et de les initier à la technique de suivi par photo-identification.



Méthodologie de photo identification de la raie léopard – Visuel proposé par Kap Natirel

- Participer au déploiement des campagnes BRUVs
- Poursuivre le suivi des juvéniles de requins citron en régie
- Poursuivre le déploiement du suivi des raies léopard par photo identification : accueil des agents de l'association Kap Natirel
- Installer un panneau d'information à destination des visiteurs pour réduire la mise à l'eau avec les juvéniles de requin citron et préserver une zone de quiétude à proximité des beach rocks (côte nord de Terre de Haut)

CS 29	CS 29 : Suivre les communautés benthiques récifales
Priorité 1	
ENJEUX	Enjeu - Des biocénoses marines d'importance patrimoniale: récifs coralliens & herbiers de Phanérogames marines
OLT	OLT 10 - Favoriser la conservation de l'état écologique des récifs coralliens OLT 11 - Favoriser la conservation de l'état écologique des herbiers de Phanérogames marines
Description	Cette action a pour objectif de réaliser les suivis annuels des écosystèmes coralliens de façon à évaluer l'état de santé des communautés benthiques récifales, identifier les impacts possibles de certains facteurs (anthropiques ou naturels) afin d'accompagner des mesures de gestion adaptées à la conservation des récifs coralliens. Les gestionnaires mèneront une reflexion sur la possibilité d'ajouter des stations récifales au réseau de suivi (réseau AMP et/ou Reef Check). La localisation de ces stations pourra être déterminée suite à l'actualisation de la cartographie des biocénoses marines. Les données collectées proviennent des suivis réalisés dans le cadre du réseau des AMP (suivi commun aux RNN des ilets de Petite-Terre, St-Martin et St-Barthélemy) et du suivi Reef Check.
Indicateurs d'Etat	 Indicateur Communautés coralliennes : indices corail et macroalgues Evolution du recouvrement en coraux durs vivants ↓ Diminution de 5 % (ou plus) du recouvrement corallien entre 2 suivis annuels (d'après Mcfield et Kramer 2007) Evolution de l'état de santé des communautés récifales (selon 5 classes)
Mise en œuvre 2024	Le suivi du milieu marin, dit suivi des réserves, a été mis en œuvre du 1er au 4 octobre 2024. Ce suivi est financé sur la subvention de fonctionnement de la RNPT. Le prestataire scientifique est le bureau d'études Créocéan. Coordination scientifique : Florian LABADIE Agents RNPT : Jean-Claude LALANNE, Roby BERCHEL et Sophie LE LOC'H Plongeurs externes : Vincent OLIVA (RNN Saint-Martin) et Hilaire DUFOURNIER (RNN Saint-Barth) Production du rapport et rendu en janvier 2025. Evolution de la couverture benthique Le peuplement benthique des stations Passe et NE Passe est sensiblement la même en 2024 : - Les organismes vivants colonisent majoritairement le substrat dur. Le reste de la couverture vivante repose sur des débris et du corail mort (Porites porites). Une petite part du substrat, non colonisée, est constituée de sable ; - Les peuplements algaux dominent la couverture vivante sur les stations ; - La couverture corallienne est faible sur les deux stations. Les coraux sont très peu diversifiés, avec le genre Porites très abondant en forme encroûtante (Porites astreoides) ; - Les invertébrés non coralliens sont peu développés sur les stations avec moins de 5% de la couverture benthique occupée par des éponges ou des anémones principalement. Globalement, les fonds marins montrent une forte hétérogénéité, avec des zones denses en macroalgues, des couloirs de sable, des débris coralliens et des patchs coralliens localisés. La couverture vivante a subi de réel changement au cours du temps avec la diminution de la couverture corallienne et l'augmentation de la couverture algale, plus particulièrement sur la station historique Passe, suite à la colonisation des surfaces coralliennes mortes par les algues.



L'état de santé général des stations Passe et NE Passe est évalué comme moyen avec des indices respectifs de 3/5 et de 3,2/5. Cet état de santé traduit la faible couverture corallienne et le mauvais état de santé des quelques colonies coralliennes, en lien avec une couverture algale de plus en plus élevée.





Jean Claude Lalanne, garde chef et Sophie Le Loc'h, conservatrice, tous deux plongeurs scaphandriers pendant le suivi ReefCheck © asso VReef

Recrutement corallien et densité d'oursins diadèmes

La densité de recrues coralliennes est de 2,9 recrue/m² pour la station Passe. Il s'agit de la troisième plus grande moyenne après celle de 2020 (6,33 recrue/m²) et 2015 (2,97 recrue/m²)

Le recrutement corallien fluctue depuis le début des suivis avec des valeurs moyennes généralement comprises entre 1 et 3 recrues/m².

Pour la station Nord-est Passe, la densité de recrues coralliennes est de 3,2 juvéniles/m², ce qui représente la moyenne la plus élevée depuis 2020.

La densité d'oursins diadème est de 0.17 individu/m² pour la station Passe. Il s'agit d'une des plus faibles valeurs de densité d'oursin depuis le début du suivi. Cette densité semblait se stabiliser entre 0,5 et 0,8 individus/m² depuis 2017. La faible densité de 2024 ne permet pas une pression de broutage suffisante à l'équilibre de cet écosystème.

Pour la station Nord-est Passe, la densité d'oursins diadèmes est de 0,03 individu/m², comme lors du pécédent suivi. Cette valeur est très faible, à l'instar des densités observées lors des précédents suivis et pourrait s'expliquer par un relief moins propice aux oursin diadèmes.

Blanchissement

L'année 2023 a connu un épisode de blanchissement sans précédent, entraînant une mortalité massive des colonies coralliennes dans tout le bassin Caribéen. Depuis, la température des eaux de surface est restée largement supérieure aux moyennes saisonnières, y compris durant l'hiver. Cette période prolongée de réchauffement et le rapprochement des vagues de chaleur diminuent la résilience des colonies coralliennes, leur laissant peu de temps pour récupérer entre deux épisodes de stress thermique.

En 2024, la hausse des températures a eu lieu plus tôt que l'année précédente et la température maximale atteinte a été de 30,84°C, proche du maximum historique atteint en 2023 (30,91°C).

Lors du suivi 2024, de nombreux signes de mortalité récente ont pu être observés sur les colonies d'Acropora palmata, résultat du phénomène de blanchissement de 2023. Néanmoins, quelques colonies d'Acropora palmata ont récupéré un bon état de santé. Parmi les coraux dominants (principalement *Porites astreoides, Porites porites* et *Millepora*), peu de signes de blanchissement ont été observés. Cette observation laisse supposer que les colonies ayant résistées au blanchissement de 2023 sont des colonies moins vulnérables, qui ont pu mieux supporter la nouvelle vague de chaleur de 2024.





État des colonies d'Acropora palmata de la pente externe de Petite Terre en octobre 2023 (gauche, blanchies) et en octobre 2024 (droite, mortes)

Indicateurs de réalisation	 Nombre de stations suivies / an : 2 Rapport annuel : réception du rapport en janvier 2025
Prévisionnel 2025	 Trouver des financements pour mettre en œuvre le suivi Poursuivre la formation des agents à la plongée scientifique : diplôme de scaphandrier CAH 1B Poursuivre la formation des agents titulaires du diplôme de scaphandrier aux protocoles de suivi du milieu marin dans le cadre du compagnonnage entre Réserve Naturelles Mettre en oeuvre le suivi des stations historiques et poursuivre le suivi de la station à Acropora palmata et de Millepora

CS 30	CS 30 : Suivre les peuplements ichtyologiques						
Priorité 1							
ENJEUX	Enjeu - Des biocénoses marines d'importance patrimoniale: récifs coralliens & herbiers de Phanérogames marines						
OLT	OLT 10 - Favoriser la conservation de l'état écologique des récifs coralliens OLT 11 - Favoriser la conservation de l'état écologique des herbiers de Phanérogames marines						
Description	Il s'agit de suivre l'ichtyofaune des stations récifales de façon à évaluer les variations de la structure de ces peuplements de poissons (abondance, biomasse, présence de juvéniles) entre les sites et les années. Les données collectées proviennent des suivis annuels réalisés dans le cadre du réseau des AMP et du suivi Reef Check.						
Indicateurs d'Etat	 Densité (ind./ 100m²) et biomasse (g/100m²) totales / station Biomasses totales des poissons herbivores (g/100m²) / station (regroupant les espèces qui consomment des algues ou des Phanérogames marines) Biomasses totales des poissons carnivores (g/100m²) / station (regroupant les espèces qui consomment des invertébrés et/ou des poissons) 						

Le suivi du milieu marin, dit suivi des réserves, a été mis en œuvre du 1er au 4 octobre 2024. Ce suivi est financé sur la subvention de fonctionnement de la RNPT. Le prestataire scientifique est le bureau d'études Créocéan.

Coordination scientifique: Florian LABADIE

Agents RNPT: Jean-Claude LALANNE, Roby BERCHEL et Sophie LE LOC'H

Plongeurs externes: Vincent OLIVA (RNN Saint-Martin) et Hilaire DUFOURNIER (RNN Saint-Barth)

Production du rapport et rendu en janvier 2025.

Les caractéristiques générales des peuplements ichtyologiques des deux stations sont les suivantes :

	Passe	Nord-Est Passe
Richesse spécifique	19	16
Nombre d'individu total	302	139
Densité moyenne (ind. / 100m²)	101	46
Biomasse moyenne (g / d 100m²)	3135	1893

Caractéristiques générales des peuplements ichtyologiques par station à Petite Terre

Mise en œuvre 2024

La densité et la biomasse des peuplements ichtyologiques sont analysées au regard des différents groupes trophiques :

		Pa	isse	Nord-Est Passe				
	Densité m	Densité moyenne		Biomasse moyenne		Densité moyenne		moyenne
	Individu/100m ²	%	g/100m ²	%	Individu/100m ²	%	g/100m ²	%
Herbivore	47	46,7%	1270	40,5%	26	55,4%	762	40,3%
Planctonophage	16	15,6%	27	0,9%	5	11,5%	10	5,0%
Omnivore	25	24,8%	158	5,1%	1	2,9%	1	0,0%
Carnivore 1	5	5,0%	78	2,5%	1	2,9%	272	14,4%
Carnivore 2	3	2,6%	1550	49,4%	4	8,6%	465	24,6%
Piscivore	5	5,3%	51	1,6%	9	18,7%	383	20,2%

Densité et Biomasse moyenne de poisson par groupe trophique et par station à Petite Terre

Pour la station Passe, bien que la densité et la biomasse totale de poissons varient d'une année à l'autre, elles ne présentent aucune tendance d'évolution depuis le début des suivis en 2009. Des pics de densité et de biomasse ont été observés en 2013, 2016 et 2020 liés à d'importantes densité et biomasse de planctonophages ainsi que d'herbivores en 2016 et 2020.

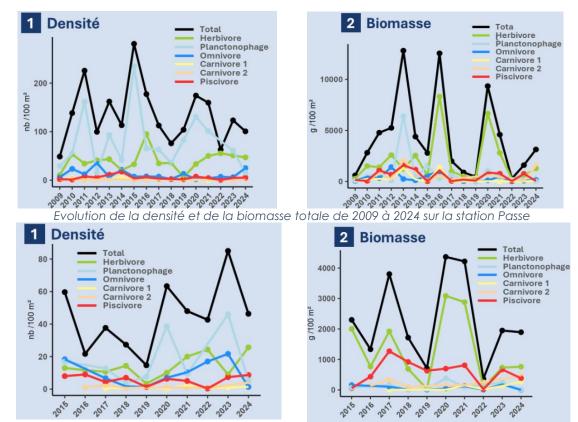
En 2024, la richesse spécifique, la biomasse et la taille moyenne sont plus élevées qu'en 2023 tandis que la densité est plus faible. Malgré une plus faible densité, la biomasse a augmenté en raison de l'augmentation de la taille moyenne liée à la présence d'individus de grande taille (comme le barracuda). Le niveau trophique moyen affiche une tendance à l'augmentation suggérant l'observation de plus en plus fréquente d'espèces de haut rand trophique, signe d'une bonne efficacité de la réserve.

Sur la station Nord-est Passe, la densité et la biomasse totale de poissons ne présentent pas non plus de tendance d'évolution depuis le début des suivis en 2015.

La densité totale de poisson a atteint une valeur maximale en 2023 (85 individus/100m²) avant de diminuer lors du dernier suivi en 2024 (46 individus/100m²). Les pics de densité obervés en 2020 et 2023 sont tous les deux liés à une importante densité de planctonophage.

La biomasse totale en 2024 (1,9 kg/100m²) est largement inférieure aux valeurs de biomasses maximales obtenues en 2020 et 2021 (environ 4,5 kg/100m²). Ces pics ont été observés en raison d'une augmentation de la biomasse d'herbivores.

Comme pour la station Passe, le niveau trophique moyen affiche une tendance à l'augmentation suggérant l'observation de plus en plus d'espèces de haut rand trophique.



Evolution de la densité et de la biomasse totale de 2009 à 2024 sur la station Nord-est Passe

Le caractère très ponctuel des suivis ichtyologiques implique une forte variation dans les conditions de comptages (météo, houles, turbidité, courant, heures de suivis, etc.) bien que les observations soient préférentiellement faites le matin. A cette variabilité s'ajoute, le hasard de passage des poissons que ce soit en termes de diversité (espèce rare) ou d'abondance (bancs de poissons). Ainsi, les conditions de comptage et le hasard de passage des poissons, ne permettent pas d'identifier des évolutions claires dans les peuplements de poissons des stations de Petite Terre. Le changement d'observateur peut également influer sur les résultats, mais les espèces cibles sont facilement reconnaissables et n'entrainent pas de biais conséquent.

Indicateurs de réalisation	 Nombre de stations suivies / an : 2 Rapport annuel : réception du rapport en janvier 2025
Prévisionnel 2025	 Trouver des financements pour mettre en œuvre le suivi Former les agents à la plongée scientifique : diplôme de scaphandrier CAH 1B Poursuivre la formation des agents titulaires du diplôme de scaphandrier aux protocoles de suivi du milieu marin dans le cadre du compagnonnage entre Réserve Naturelles Mettre en oeuvre le suivi

CS 34	CS 34 : Suivre les herbiers de Phanérogames marines						
Priorité 1	es sa . salvie les herbiers de l'hallerogames marmes						
ENJEUX	Enjeu - Des biocénoses marines d'importance patrimoniale: récifs coralliens & herbiers de Phanérogames marines						
OLT	OLT 10 - Favoriser la conservation de l'état écologique des récifs coralliens						
OLI	OLT 11 - Favoriser la conservation de l'état écologique des herbiers de Phanérogames marines						
Description	Cette action a pour objectif de réaliser des suivis annuels des herbiers de Phanérogames marines de façon à évaluer et suivre l'état de santé de cet écosystème et relier les variations observées aux facteurs naturels ou anthropiques. Les données collectées proviennent des suivis réalisés dans le cadre du réseau des AMP (suivi commun aux RNN des ilets de Petite-Terre, St-Martin et St-Barthélemy).						

Indicateurs d'Etat



- Variation des densités de Thalassia testudinum et Syringodium filiforme
- Variation du mitage (zone de substrat nu < 2 m) et de la fragmentation (zone de substrat nu > 2 m) des herbiers (données prises en compte dans le suivi du réseau des réserves depuis 2013)
- Variation de l'indice de l'état de santé des herbiers

Classes	Suivi du réseau des Réserves
	1 = très bon état : Herbier de <i>Thalassia testudinum</i> monospécifique
	2 = bon état : Herbier mixte à <i>T. testudinum</i> et <i>S. filiforme</i> , avec présence ou
	non de macroalgues typiques de l'herbier (en faible abondance)
	3 = état moyen : Signe d'eutrophisation ou de sédimentation
	4 = état médiocre : Herbier avec macroalgues (typiques abondantes ou
	autres macroalgues) ou envasé. Eutrophisation ou hypersédimentation
	marquée
	5 = mauvais état : Herbier envahi par les macroalgues ou très envasé

Le suivi du milieu marin, dit suivi des réserves, a été mis en œuvre du 1er au 4 octobre 2024. Ce suivi est financé sur la subvention de fonctionnement de la RNPT. Le prestataire scientifique est le bureau d'études Créocéan.

Coordination scientifique: Florian LABADIE

Agents RNPT: Jean-Claude LALANNE, Roby BERCHEL et Sophie LE LOC'H

Plongeurs externes: Vincent OLIVA (RNN Saint-Martin) et Hilaire DUFOURNIER (RNN Saint-Barth)

Production du rapport et rendu en janvier 2025.

1. Herbier de Terre de Bas

L'herbier de Terre de Bas a été étudié pour la quatrième année en 2024, sur la base des mêmes transects que les années précédentes. Cet herbier est situé au sud de la sortie de la Passe de Petite Terre, zone relativement abritée des courants, mais soumis à la houle de nord.

L'herbier présente :

Mise en œuvre 2024

- Une épibiose composée d'algues filamenteuses et d'un film sédimentaire ;
- Un faible relief, l'herbier se développe sur une zone sableuse avec des ripplemarks parallèles à la côte ;
- Les macrophytes dérivantes sont peu observées au sein de l'herbier. Il s'agit principalement des débris de *Dictyota sp.*, *Sargassum sp.* et de *Turbinaria sp.*;
- Aucun patch de cyanophycées n'est observé pour la deuxième année consécutive ;
- Des signes de bioturbation identifiés sous la forme de tumuli.

Mitage/ fragmentation

L'herbier présente une couverture quasi continue, avec deux petites zones de sable nu < 2m sur la radiale 1 (1,7 % de mitage).

Densité

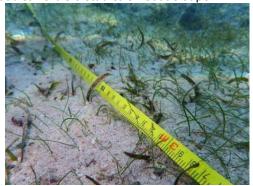
La densité moyenne totale de plants est de 765 plants/m², en tenant compte uniquement des espèces *T. testudinum* et *S. filiforme*. Une autre espèce est présente (*Halodule wrightii*), augmentant encore la densité totale, mais elle ne fait pas l'objet de comptages de plants.

L'espèce la plus dense est *S. filiforme*, avec 602 plants/m², sa dominance s'observe sur les 3 radiales. *Thalassia testudinum* est moins dense avec 163 plants/m² en moyenne.

L'herbier est globalement très clairsemé, avec des densités moyennes des deux espèces en déclin depuis 2022 et relativement faibles par rapport à d'autres herbiers étudiés en Guadeloupe.



Vue d'ensemble de l'herbier en 2024 © Créocéan



Vue rapprochée de la densité de plants des 2 espèces de phanérogames © Créocéan

Recouvrement en phanérogames au sein de l'herbier de Terre de Bas

Depuis 2023, sur la base des travaux de thèse de F. Kerninon, des quadrats de recouvrement ont été réalisés le long de chaque transect afin d'estimer la couverture que représente chaque espèce de phanérogames par rapport au sable et aux algues.

En 2024, au niveau de la station de Terre de Bas, les phanérogames recouvrent en moyenne 14% du substrat, le reste n'est pas recouvert (85% de sable nu) à l'exception d'1% couvert par des algues.

Longueur des feuilles

La hauteur moyenne des plus grandes feuilles est de 5,6 cm pour l'espèce *Thalassia testudinum* et 10,2 cm pour *Syringodium filiforme*. La hauteur des feuilles est homogène sur l'ensemble des radiales et la canopée de l'herbier de Terre de Bas est basse.

La longueur des feuilles des deux espèces évolue similairement. Après avoir diminué de moitié entre 2021 et 2022, la longueur des feuilles semble à présent en augmentation.

La diminution de l'activité photosynthétique en raison des échouages de sargasse et l'importante pression de broutage pourraient expliquer la faible longueur des feuilles.

Macrofaune

Lors des suivis des années précédentes, peu de macro-invertébrés avaient été observés dans l'herbier de Terre de Bas. En 2024, seuls 1 lambi vivant juvénile (< 10 cm) et 4 lambis morts (subadultes) ont été recensés. Comme les années précédentes, aucun oursin n'a été observé.

Comme en 2023, **l'état de santé de l'herbier est évalué comme moyen (indice 3/5).** L'herbier est caractérisé par des valeurs de densités faibles continuant de diminuer et par une canopée qui reste courte malgré la légère croissance des feuilles observée depuis 2022.

2. Herbier de Terre de Haut

Lors des dernières années de suivi, un fort ensablement et une faible densité de phanérogames sont observés sur l'herbier de Terre de Haut, suivi depuis 2007. Ainsi, en accord avec le bureau d'étude Créocéan, la fréquence de suivi de cette station est diminuée avec un suivi réalisé tous les 2 ans. L'herbier de Terre de Haut n'a donc pas été suivi en 2024, il le sera en 2025.

Indicateurs de réalisation

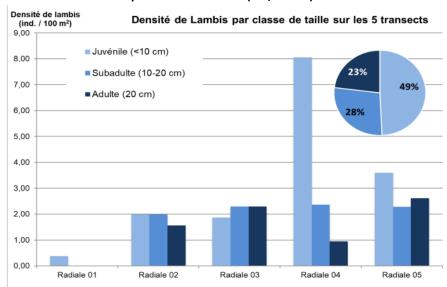
- Nombre de stations suivies / an : 1
- Rapport annuel : réception du rapport en janvier 2025

- Trouver des financements pour mettre en œuvre le suivi
- Former les agents à la plongée scientifique : diplôme de scaphandrier CAH 1B
- Poursuivre la formation des agents titulaires du diplôme de scaphandrier aux protocoles de suivi du milieu marin dans le cadre du compagnonnage entre Réserve Naturelles
- Mettre en oeuvre le suivi de la station historique et poursuivre le suivi de la nouvelle station
- Poursuivre la mise en oeuvre du suivi du recouvrement

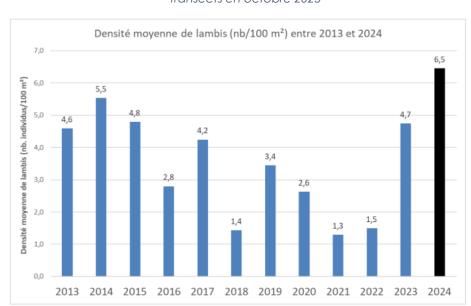
CS 36	CS 36 : Poursuivre les suivis des populations de lambis					
Priorité 2						
ENJEUX	Enjeu - Des biocénoses marines d'importance patrimoniale: récifs coralliens & herbiers de Phanérogames marines					
OLT	OLT 10 - Favoriser la conservation de l'état écologique des récifs coralliens					
OLI	OLT 11 - Favoriser la conservation de l'état écologique des herbiers de Phanérogames marines					
Description	Le suivi des populations de lambis présents dans les herbiers du lagon permettra de caractériser l'abondance, la structure des populations et la distribution de cette espèce d'importance patrimoniale pour in fine évaluer le stock de lambis dans la réserve. La densité et les classes de taille des lambis sont des paramètres relevés lors des suivis annuels du réseau des AMP.					

Variations inter-annuelles des métriques suivantes :

• Densité de lambis vivants par classes de tailles (ind/100m²) :



Synthèse des surfaces échantillonnées, nombre d'individus observés et densités sur les 5 transects en octobre 2025



Évolution de la densité moyenne de lambis et de la surface échantillonnée entre 2013 et 2024

Indicateurs d'Etat



Le suivi des lambis a eu lieu dans le cadre du suivi du milieu marin, dit suivi des réserves, qui a été mis en œuvre du 1er au 4 octobre 2024. Ce suivi est financé sur la subvention de fonctionnement de la RNPT. Le prestataire scientifique est le bureau d'études Créocéan.

Coordination scientifique: Florian LABADIE

Agents RNPT: Jean-Claude LALANNE, Roby BERCHEL et Sophie LE LOC'H

Plongeurs externes: Vincent OLIVA (RNN Saint-Martin) et Hilaire DUFOURNIER (RNN Saint-Barth) Production du rapport et rendu en janvier 2025.

Comme les années précédentes, deux méthodes d'investigations ont été réalisées. Il s'agit du comptage in situ par plongeur tracté et du comptage par analyse des vidéos au bureau.

Ces méthodes sont complémentaires et permettent d'assurer une bonne qualité d'acquisition de la donnée. Le comptage in situ permet de calibrer l'estimation des tailles par comptage vidéo tandis que ce dernier assure un dénombrement précis pour les surfaces densément occupées par des lambis. Ainsi comme pour l'année 2023, les résultats présentés ci-dessous sont basés sur les comptages réalisés par vidéo avec des tailles estimées grâce à une calibration in situ plus précise.

		COMPTAGES PAR ANALYSE DES VIDEOS				
	R1	R2	R3	R4	R5	TOTAL
Nombre total de lambis vivants	1,0	39,0	45,0	72,0	26,0	183,0
Surface échantillonnée	266,0	703,0	696,0	633,0	306,0	2604,0
Densité estimée (ind./100m²)	0,4	5,5	6,5	11,4	8,5	7,0

Mise en œuvre 2024

Synthèse des observations de lambi par transect

Sur l'ensemble des 5 transects, 183 individus ont été comptés (contre 121 en 2023), pour une surface d'échantillonnage de 2 604 m². La densité de lambis du lagon de Petite Terre en octobre 2024 est donc estimée à 7 individus/100m² (+3 par rapport à 2023) soit 645 individus/hectare. Cette densité est 2 fois supérieure aux densités observées aux îles vierges avec 302 individus/hectare (Gulf and Caribbean Fisheries Institute, 2013).

Ce dénombrement relate l'état de la population à un instant précis (octobre) et n'inclut pas les variations interannuelles et spatiales régies par les cycles naturels de l'espèce.

L'étude de l'évolution de la population de lambis à l'échelle du lagon s'avère complexe, compte tenu des nombreux facteurs susceptibles d'influer sur leur répartition : écologie propre à l'espèce (déplacements, etc.), pression de pêche hors réserve (ainsi que d'éventuels actes de braconnage en réserve), conditions hydrodynamiques (plus particulièrement en saison cyclonique), etc.

La densité de lambis en 2024 est la plus élevée enregistrée depuis le début du suivi avec 6,5 individus/ 100m². Cette évolution semble être un effet différé des mesures de conservation mises en place en 2020. La fermeture de la pêche en 2020 semble avoir un eu un impact positif sur la population de lambis qui, quatre ans plus tard, commence à voir ses stocks se régénérer comme en témoigne la densité accrue de juvéniles observée en 2024. Toutefois, cette tendance devra être confirmée lors des prochains suivis.

Malgré ces signaux positifs, le braconnage reste une préoccupation majeure. Une étude plus approfondie, incluant des comparaisons saisonnières et spatiales avec des sites hors réserve, permettrait d'évaluer l'impact du braconnage et d'autres facteurs sur la population.

Nombre de suivis réalisés / an : 1 suivi réalisé par vidéo tractée dans le lagon de Petite Terre sur 5 radiales Trouver des financements pour mettre en œuvre le suivi Former les agents à la plongée scientifique : diplôme de scaphandrier CAH 1B Poursuivre la formation des agents titulaires du diplôme de scaphandrier aux protocoles de suivi du milieu marin dans le cadre du compagnonnage entre Réserve Naturelles Mettre en oeuvre le suivi

CS 37	CS 37 : Actualiser les connaissances sur les milieux et les espèces de la réserve
Priorité 1	
ENJEUX	FCR4 - Améliorer les connaissances sur le patrimoine naturel et le fonctionnement des écosystèmes
FCR/OLT	FCR 4.1 - Faire de la RNN un laboratoire in situ pour renforcer les connaissances scientifiques sur
T CITY OLI	le patrimoine naturel
Description	Cette action vise à développer et renforcer les connaissances sur le patrimoine naturel de la réserve par le biais d'observations naturalistes sur le terrain et d'études ponctuelles (inventaires) et concerne les milieux terrestres et marins.
Indicateurs d'Etat	 Diversité des espèces marines et terrestres Nombre d'inventaires réalisés

Le projet d'expédition scientifique « la Planète Revisitée des îles de Guadeloupe » est un projet d'acquisition de connaissance sur la biodiversité « négligée » des îles du sud que sont La Désirade et les llets de Petite Terre, Marie-Galante et les Saintes. Le projet est porté par l'Agence Régionale de la Biodiversité des Îles de Guadeloupe (ARB-IG) et le Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN).

Lors de cette mission d'inventaire faunistique et floristique, des centaines de chercheurs et scientifiques du monde entier se sont penchés sur la biodiversité marine et terrestre des îles du sud. L'association a apporté son soutien technique et logistique en fournissant les moyens nautiques, en assurant le transport vers les sites de plongée et la sécurité des plongeurs scientifiques, ainsi qu'en accompagnant les explorations terrestres sur les sites de La Désirade et des îlets de Petite Terre. Cette étude a d'ailleurs permis la découverte d'un nouveau scorpion endémique de l'île de La Désirade. Outre l'acquisition de données scientifiques, l'association a aussi participé aux actions de sensibilisation en lien avec l'expédition en animant, pour les scolaires et le grand public, des visites du laboratoire installé pour l'occasion à La Désirade.

Mise en œuvre 2024





Tamisage des prélèvements par Julien, VSC chargé de mission biodiversité ONF © asso Titè



Photo souvenir de l'équipe de plongeurs et de l'équipage de Mis'Titè © asso Titè



Laboratoire de l'expédition, installé dans la salle des fêtes de Baie Mahault © asso Titè



Affiche de communication de La planère revisitée à La Désirade

Indicateurs de réalisation

- Diversité des espèces marines et terrestres
- Nombre d'inventaires réalisés : 1 expédition scientifique « La planète revisitée des îles de Guadeloupe »

Prévisionnel 2025

- Participer aux missions d'amélioration des connaissances sur les réserves

CS 39	CS 39 : Suivre la fréquentation de la RNN par les plaisanciers et professionnels	
Priorité 1		
ENJEUX	Enjeu - Des biocénoses marines d'importance patrimoniale: récifs coralliens & herbiers de Phanérogames marines	
Obj. opé.	OO.9 Evaluer et gérer les impacts de la fréquentation anthropique et des activités commerciales sur la RNN	
Description	Les agents de la réserve assureront une veille permanente sur la présence de professionnels disposant d'une autorisation d'exercer leur activité sur la RNPT (liste des sociétés commerciales autorisées, respect du planning) ainsi que sur les réservations conformes des mouillages par les plaisanciers (réservation effectuée, nombre de personnes déclarées)	
Indicateurs de Pression	 Nombre d'avertissements Nombre d'infractions constatées Quantification des activités et de la fréquentation de la RNN 	

• Plaisance

Le personnel de la Réserve procède à chaque mission à un contrôle des réservations à l'arrivée des plaisanciers et au respect de la charte de fréquentation signée par les croisiéristes.

Mise en œuvre 2024

• Partenaires écotouristiques

Les sociétés commerciales autorisées sur la réserve remettent des comptes-rendus sur le nombre de personnes transportées sur la réserve et le nombre de jours fréquentés.

En 2023, les gestionnaires ont mis en place un audit des sociétés bénéficiaires de l'autorisation d'exercer leur activité commerciale dans la RNN.

En 2024, après l'analyse des résultats de l'audit, aucun réajustement du nombre de jours de présence n'a été soumis au comité consultatif.

• Nombre de réservations de plaisance

Concernant l'affluence des plaisanciers en 2024, 1 907 réservations ont été effectuées, ce chiffre est comparable à celui de 2023 (1 829 réservations).

Le créneau le plus populaire est celui de 9h à 16h pour les plus petits bateaux. Les plus imposants préfèrent les créneaux offrant la possibilité de passer une nuit dans la réserve.

A noter qu'en raison de dégradations causées par les plaisanciers sur la bouée 30 t dédiée à la plaisance, cette dernière est restée fermée à la réservation une bonne partie de l'année.

	9h – 16h	16h – 16h	16h – 9h	9h – 9h
10 t	1185	300	168	182
30 t	11	32	23	24

Nombre de réservations de bouées de plaisance par créneau horaire

Indicateurs de réalisation



Evolution du nombre de réservations au cours de l'année 2023 (en vert) et 2024 (en bleu)

Affluence des professionnels

	Voir SP1 pour ce qui est des avertissements et les infractions constatées. Concernant l'affluence des professionnels, en moyenne, 188 visiteurs fréquentent quotidiennement la réserve. Cette moyenne maximale est théorique.
Prévisionnel 2025	 Mettre à jour le module de réservation pour réguler la fréquentation des plaisanciers Faire évoluer la réglementation pour encadrer la venue des bateaux de locations

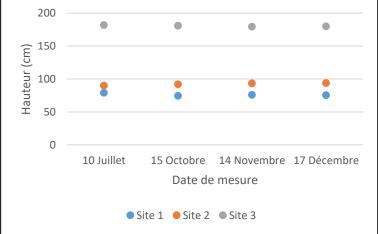
CS 41	CS 41 : Acquérir, bancariser et sécuriser les données sur le patrimoine naturel
Priorité 1	de la RNN
FCR/OLT	FCR4 - Améliorer les connaissances sur le patrimoine naturel et le fonctionnement des écosystèmes
FCR	FCR 4.3 - Sécuriser et bancariser les données
Description	Il s'agira d'archiver et de sécuriser les données naturalistes de la réserve de façon à ce qu'elles soient facilement analysées et valorisées. Ces données sur le patrimoine naturel seront bancarisées dans des bases de données écologiques locales et nationales (ebird, Karunati, SIG).
Indicateurs de réalisation	 Mise à disposition des données collectées Nombre de base de données utilisées
Mise en œuvre 2024	Ci-dessous la liste des données produites qui ont été saisies et bancarisées Données Iguanes des Petites Antilles (CMR): bancarisées sur Excel par Ardops Environnement, transmis à la coordination du PNA Données Iguanes des Petites Antilles (Distance Sampling): bancarisées sur Excel en interne Données Scinques: bancarisées sur Excel en interne Données Tortues Marines (pontes et échouages): bancarisées sur Excel en interne, transmis à la coordination du PNA Données Requins: bancarisées sur Excel en interne, transmis au Réseau requins des Antilles Françaises (Reguar) Données croissance des Gaïacs plantés: bancarisées sur Excel en interne Données reproduction des oiseaux marins: bancarisées sur Excel et saisies e-bird par Levesque Birding Enterprise Données Imicoles: bancarisées sur Excel et saisies e-bird et par Levesque Birding Enterprise Données ornithologiques (autres): bancarisées sur Excel et saisies e-bird par Levesque Birding Enterprise Données STOC-EPS: bancarisées sur Excel en interne et transmission Karunati par AMAZONA Données suivi benthos et poissons: intégrées à la base de données récif par Créocéan Données suivi herbier (Terre de Bas): bancarisées sur Excel par Créocéan
Prévisionnel 2025	- Poursuivre l'action et systématiser la transmission à Karunati

CS 44	CS 44 : Suivre l'érosion littorale	
Priorité 2		
Enjeux	Tortues marines / Ecosystème terrestres	
Obj. opé.	O.3 Restaurer les milieux altérés ou pollués	
Description	Les agents de la réserve mettront en place un suivi de l'érosion littorale par la prise de photographies des zones côtières sur les 2 îlets (suivi de 10 à 20 sites) à raison d'une à deux missions de suivi par an. Ces données permettront de suivre l'évolution du trait du côte et de mettre en évidence des zones impactées par des phénomènes d'érosion.	
Indicateurs de réalisation	Réalisation du suivi	

En 2024, nous avons été contactés par Anaïs Coulon, doctorante de l'Université de Montpellier travaillant avec l'Agence Territoriale de l'Environnement de Saint-Barthélemy (ATE) sur les problématiques d'érosion du littoral. Une partie de son étude concerne la RNPT.

À la suite de sa venue dans la réserve en juillet, Anaïs Coulon a mis en place un protocole de mesure de la hauteur du sable :

- Sous la cocoteraie, 3 points de mesure sont relevés une fois par mois
- A Pointe Sable, 1 point supplémentaire a été conseillé par les gardes qui ont remarqué d'important mouvements de sable. Il s'agit d'un cocotier à mesurer et photographier 1 fois tous les 2 mois



Mise en œuvre 2024

Résultats des mesures sous la cocoteraie



Photographies du cocotier à Pointe Sable en juillet (à gauche), en novembre (au centre) et en décembre (à droite)

- Poursuivre le partenariat avec l'ATE
- Poursuivre les suivis

2. Surveillance du territoire et Police de l'Environnement

SP 1	SD 1 : Báslicar dos natrouillos do surveillance marine et terrestre sur la BNN
Priorité 1	SP 1 : Réaliser des patrouilles de surveillance marine et terrestre sur la RNN
FCR / OLT	FCR1 - Veiller au respect de la réglementation et à une pratique des activités humaines compatible avec les objectifs de la RNN
Obj. Opé.	FCR 1.1 Optimiser la surveillance et le respect de la réglementation sur la RNN
Description	Cette action de Police de l'Environnement vise à réaliser des patrouilles de surveillance terrestres et marines sur l'ensemble du périmètre de la réserve. L'objectif est de dissuader d'éventuelles infractions à la réglementation de la Réserve Naturelle et d'assurer un rôle d'information, de sensibilisation et de prévention auprès des publics, des usagers et des sociétés commerciales. Cette action de surveillance sur la Réserve Naturelle a un rôle préventif et répressif.
Indicateur de pression	 Suivi du nombre et de la nature des infractions relevées sur la RNN / an → Nombre de PV / an = 0 PV en 2024 → Nombre de Timbres Amende / an = 0 TA en 2024 → Nombre d'avertissements écrits et oraux / an = aucun avertissement écrit à des professionnels bénéficiant d'une autorisation d'exercice de leur activité commerciale.
Indicateur de réalisation	Nombre de jours de présence sur la réserve / an = 271 jours en 2024 (74% des jours de l'année) Temps agents consacré à la surveillance terrestre et du lagon : estimé à 60% du temps agent sur place depuis 2019. 1. 404 jours.hommes de présence des gardes animateurs sur la RNPT 2. 242 jours.hommes de surveillance/police (313 en 2023) Temps agents consacré à la surveillance marine avec un moyen nautique : estimé à 2h tous les 3 jours de mission Pour l'année 2024, les infractions constatées ayant fait l'objet d'une intervention et d'un rappel à la réglementation oral sont les suivantes : - Circulation irreguliere de véhicule autre que terrestre à moteur (plaisancier sans réservation, non respect de la réglementation par les loueurs, pratique d'activité commerciale irrégulière et billeterie déguisée) Au 31 décembre 2024, les moyens humains dédiés aux mission de police / surveillance sont les suivants : - nombre de gardes : 4 - 1 garde est commissionné (RN - espaces terrestres, code de l'environnement + RN espaces marins, code rural et de la pêche) et assermenté et est habilité à constater des infractions, saisir les objets ayant servi à commettre l'infraction, dresser des PV et des amendes forfaitaires - 1 garde a obtenu son Commissionnement RN - espaces terrestres lors de la formation du 5 au 23 juin 2023 dispensée par l'OFB à Pérols, il n'est pas encore assermenté - La conservatrice a obtenu son Commissionnement RN qui s'est tenue en Martinique aux mois de novembre / décembre 2024 À noter que, malgré quelques absences temporaires — un garde en arrêt maladie pendant 1,5 mois, deux parde se propriée au server des centres des propriées en mais de novembre / décembre 2024
	À noter que, malgré quelques absences temporaires — un garde en arrêt maladie pendant 1,5 mois, deux gardes en formation pendant 4 semaines, et le départ d'un garde fin octobre (remplacé en mai 2025) — l'équipe de terrain a su maintenir le service.

- Poursuivre les missions de police
- Prendre RDV pour les prestations de serment des agents commissionnés **Priorités de contrôle : Pêche en RN, activités commerciales, rejets**

SP 2	SP 2 : Surveiller la fréquentation touristique dans le lagon
Priorité 1	
Enjeu / FCR	ENJEU - Des biocénoses marines d'importance patrimoniale: récifs coralliens & herbiers de Phanérogames marines FCR1 - Veiller au respect de la réglementation et à une pratique des activités humaines compatible avec les objectifs de la RNN
Obj. Opé.	OO. Evaluer et gérer les impacts de la fréquentation anthropique et des activités commerciales sur la RNN FCR 1.1 Optimiser la surveillance et le respect de la réglementation sur la RNN
Description	Les agents de la réserve assureront une surveillance permanente sur la fréquentation et les activités touristiques pratiquées dans le lagon : sociétés commerciales autorisées, réservation des mouillages, fréquentation hors des zones d'exclusion du lagon
Indicateurs de Pression	 Nombre d'infractions constatées dans le lagon / an = non quantifiée en 2024 Quantification des activités et de la fréquentation dans le lagon. En 2024 il y a eu 1 906 réservations en plaisance (source WordPress, site Internet de réservation). Le nombre moyen de passagers en 2024 par réservation est de 7,3. La répartition par type de navire et de 31,1% de voiliers et 68.9% de bateaux à moteur. La fréquentation totale par la plaisance est de 13 821 passagers. Le nombre de visiteurs transportés par les professionnels est en cours d'évaluation à partir des déclarations TPM des sociétés commerciales.

En 2024, les infractions concernent principalement le stationnement irrégulier de véhicule autre que terrestre à moteur et la billeterie déguisée.

En 2024, nous estimons consacrer 15 minutes de prévention/surveillance par réservation en plaisance. D'après notre plateforme de réservation WordPress, il y a eu 1 906 réservations de plaisanciers. L'estimation du temps passé spécialement à l'information et la prévention des plaisanciers s'élève à 476,5 heures soit 68,1 jours.homme.

Mise en œuvre 2024





Bateaux au mouillage dans le lagon © Association Titè

Indicateurs de réalisation

• Surveillance de la réserve (nombre jours.hommes / an) = 242 jours.hommes en 2024

SP 3	SP 3 : Interdire l'accès à Terre de Haut
Priorité 1	
FCR / OLT	FCR1 - Veiller au respect de la réglementation et à une pratique des activités humaines compatible avec les objectifs de la RNN
Obj. Opé.	FCR 1.1 Optimiser la surveillance et le respect de la réglementation sur la RNN
Description	L'accès à l'ilet de Terre de Haut est interdit par Arrêté préfectoral depuis 2011 (AP n°2001-690 AD/1/4 du 5 juin 2001) afin de préserver la reproduction d'espèces sensibles comme l'Huîtrier d'Amérique. Seule la plage sud face au lagon est accessible aux visiteurs. Les agents de la réserve veilleront au respect de cette réglementation et dresseront des procèsverbaux ou des amendes forfaitaires en cas d'infraction.
Indicateurs de	Nombre d'infractions constatées
Pression	• Surveillance de la réserve (nombre de jours.hommes /an) = 242 jours.hommes en 2024
Mise en œuvre 2024	Pas de bilan spécifique à cette action. Bilan police présenté dans les actions SP1 et SP2. La surveillance de cette interdiction se fait lors des tournées de surveillance dans la zone du lagon et lors des tournées sur l'îlet pour des suivis scientifiques ou l'entretien.
Indicateurs de réalisation	Surveillance de la réserve (nombre jours.hommes / an) = 242 jours.hommes en 2024
Prévisionnel 2025	 Poursuivre les missions de police Priorités de contrôle : Pêche en RN

SP 4	SP 4 : Renforcer la coordination des différents moyens de Police de	
Priorité 1	l'Environnement sur le territoire	
FCR / OLT	FCR1 - Veiller au respect de la réglementation et à une pratique des activités humaines compatible avec les objectifs de la RNN	
Obj. Opé.	FCR 1.1 Optimiser la surveillance et le respect de la réglementation sur la RNN	
Description	 Il s'agit de renforcer les collaborations dans le cadre des plans de contrôles interservices des Polices de l'Environnement de Guadeloupe. Ces plans de contrôle sont élaborés par la MIPE pour le compte de la MISEN et définissent les enjeux prioritaires locaux, les objectifs ainsi que la stratégie de contrôle à mettre en œuvre. Cette action vise à renforcer la collaboration entre les services de Police de l'Environnement et de Justice de façon à suivre l'instruction des procédures reliées à des infractions constatées sur le périmètre de la RNN. 	
Indicateurs de Réalisation	 Participation aux réunions des plans de contrôle (a minima 1 fois / an) = 1 pour le plan de contrôle des polices de l'environnement et 1 pour le plan de contrôle des pêches et des activités maritimes pour la protection du milieu marin 	
Mise en œuvre 2024	La Conservatrice et la chargée de mission scientifique assurent le lien avec les administrations et les autres forces de police : OFB, DM, gendarmerie maritime. La chargée de mission complète le plan de contrôle en collaboration avec la Coordination des polices de l'environnement. À la suite de sa formation au commissionnement en tant que garde de réserve naturelle, elle doit désormais prêter serment. Son commissionnement et son assermentation viendront officialiser et légitimer sa participation aux réunions relatives aux plans de contrôle (MISEN, COLDEN).	
Prévisionnel 2025	 Continuer à renseigner CRPV Saisir les données sur le logiciel LICORNE Finaliser la formation de la chargée de mission scientifique comme responsable police Participer aux réunions des plans de contrôle 	

SP 6	SP 6 : Sensibiliser les sociétés commerciales et les publics sur le patrimoine naturel de la RNN
Priorité 1	
OLT / FCR	Enjeux : Iguanes des Petites-Antilles / Scinques et lézards / Tortues marines / Oiseaux / Ecosystèmes terrestres / Mammifères marins / Requins et raies / Récifs coralliens et Herbiers FCR2 / OLT - Assurer les missions de communication, de sensibilisation et d'éducation à l'environnement
FCR/ Obj. opé.	FCR 2.1 - Poursuivre la diffusion d'outils de communication sur les objectifs de la RNN et son patrimoine naturel
Description	Il s'agit de mener des actions de communication et de sensibilisation sur le patrimoine naturel (importance patrimoniale, menaces) auprès des différents publics fréquentant la réserve : plaisanciers, sociétés commerciales autorisées à exercer une activité sur la RNN, pêcheurs professionnels, clubs de plongée. Cette action sera principalement réalisée par le biais de publications sur le site internet de la RNN des ilets de la Petite-Terre (cf action CC 4) et les réseaux sociaux dédiés à la réserve. Cette action se focalisera notamment sur : L'iguane des Petites Antilles Les tortues marines Les oiseaux Les mammifères marins
	 Les raies et requins Les récifs coralliens et herbiers de Phanérogames marines Les milieux terrestres
Indicateurs de Pression	 Bilan annuel des infractions constatées sur la réserve (nombre de PV, TA, avertissements)
Mise en œuvre 2024	 Voir PA1 Nombre de journées de formations: Formation initiale à destination des prestataires ecotouristiques Cette formation est obligatoire pour les nouveaux membres d'équipage et les skippers avant le démarrage de leur activité. Organisation de 2 demi journées de formation le 2 décembre 2024, et le 20 mai 2024: 17 nouveaux marins formés Formation à l'observation respectueuses des cétacés pour les prestataires écotouristiques (sanctuaire AGOA) Les prestataires écotouristiques rencontrant régulièrement un groupe de grands dauphins aux abords de la réserve naturelle, une formation à l'approche respectueuse des cétacés, animée par les agents du sanctuaire AGOA, a été organisées les 27 et 28 juin 2023. Cette formation, sanctionnée par une évaluation, a permis à l'ensemble des prestataires d'obtenir l'autorisation d'approcher les mammifères marins jusqu'à 100m et de la façon la plus respectueuse possible. Cette autorisation est rattachée à l'autorisation d'exercice d'activité commerciale dans la RNN des llets de Petite Terre et ne permet pas d'effectuer de sorties spécifiques « Whale Watching » en dehors de l'activité commerciale au sein de la RNPT. Une demi-journée de recyclage, animée par les agents du sanctuaire AGOA, a eu lieu en novembre 2024.
Indicateurs de réalisation	 Nombre de supports de communication disponibles sur la faune, la flore et les habitats : 1 support réserve créé et actualisé (livret biodiversité), divers supports partenaires (AGOA) Temps agent présent sur la réserve Temps de sensibilisation et d'information : 3 demi-journées
Prévisionnel 2025	 Poursuivre les formations initiales pour les nouveaux entrants et les formations plus approfondies sur le terrain à Petite Terre. Proposer régulièrement des formations thématiques et des conférence pour vulgariser les résultats des études menées sur la réserve

SP 7	SP 7: Informer le public des règles de bonne conduite dans le lagon				
Priorité 1					
Enjeu	ENJEU – Des biocénoses marines d'importance patrimoniale : récifs coralliens et herbiers de Phanérogames marines				
Obj. Opé.	OO.2 Informer et sensibiliser les publics et les sociétés commerciales				
Description	Cette action à pour objectifs de diffuser l'information auprès des croisiéristes et autres sociétés commerciales autorisés sur la réserve (cf PA1), de mettre en place ds supports de communication (site internet, panneaux) et d'informer le publics sur le site				
Localisation	Milieu marin / lagon				
Période	Toute la durée du plan				
Indicateurs de Pression	 Nombre de sociétés commerciales autorisées /an Nomre de visiteurs /an 				
Mise en œuvre 2024	Pas de bilan spécifique à cette action. Bilan police présenté dans les actions SP1 et SP2. La réalisation de ce volet se fait lors des tournées de surveillance dans la zone du lagon et de la cocoteraie ainsi que lors des tournées de police ou d'entretien.				
Indicateurs de réalisation	 Sensibilisation des publics sur le site et temps de présence des agents sur le site : 271 jours de présence sur la RNPT (74% des jours de l'année) 				
Prévisionnel 2025	- Poursuivre les missions de police				

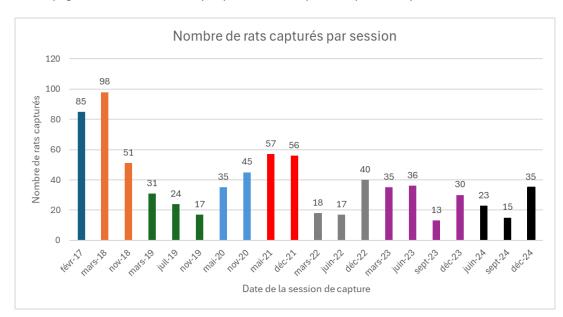
3. Interventions sur le patrimoine naturel

IP 1	IP 1 : Mettre en œuvre des actions de gestion sur les espèces exotiques ou
Priorité 1	leurs impacts
ENJEUX	 Iguanes des Petites-Antilles / Scinques et lézards / Tortues marines / Ecosystèmes terrestres / Oiseaux / Récifs coralliens et Herbiers
00.1	Assurer une veille et réguler l'impact des espèces introduites
Description	L'objectif est de mener des actions d'information, de prévention et de gestion visant à réguler ou éliminer les populations d'espèces exotiques présentes sur la réserve (dont certaines espèces considérées comme envahissantes) afin de contribuer à limiter leurs impacts négatifs sur les habitats et les espèces natives. Ces actions de prévention, d'information et de gestion concerneront notamment : • L'iguane commun (Iguana iguana) : une réflexion sera menée dans le but de trouver un moyen de neutraliser les individus sur place et empêcher l'introduction d'individus sur la RNN (inspection des bateaux) • Le poisson lion (Pterois volitans) • Les cocotiers présents notamment sur la plage d'accueil Une action spécifique sera dédiée au projet de dératisation des ilets (cf. IP N°2).
Indicateurs de Pression	 Impacts constatés des espèces introduites sur les espèces natives ou leurs habitats
Mise en œuvre 2024	Iguane commun: Du matériel de capture (lasso) est disponible sur la RNPT. Une carabine pour la mise à mort de l'Iguane commun a été acquise et est remisée dans nos locaux à La Désirade. Elle pourra être amenée à la RNPT en cas de besoin (attendre la modification de l'arrêté prefectoral relatif aux mesures de capture et de destruction des Iguanes communs pour être habilités aux mises à mort). Une arbalète acquise par l'OFB peut également être mise à disposition des agents formés au besoin. Les professionnels du tourisme sont incités à aborder le sujet de l'Iguane commun et à demander à leurs clients d'être vigilants. Poisson lion: Les poissons lions mis à mort le sont soit après un signalement fait par un usager, soit lors d'une prospection spécifique par les agents. Au total, ce sont 2 poissons lions qui ont été capturés et mis à mort en 2024.
Indicateurs de réalisation	 Nombre d'interventions réalisées = non quantifiées en 2024 Nombre d'espèces exotiques éliminées = 2 poissons lions
Prévisionnel 2025	 Développer des actions spécifiques pour prévenir l'introduction de l'Iguane commun sur la RNPT (mise en place d'une biosécurité depuis les ports de Saint-François) Poursuivre la régulation des poissons lions Poursuivre l'abattage des cocotiers

IP 2	IP 2 : Maitriser ou éradiquer la population de rats							
Priorité 1								
ENJEUX	 Iguanes des Petites-Antilles / Scinques et lézards / Tortues marines / Ecosystèmes terrestres / Oiseaux 							
00.1	Assurer une veille et réguler l'impact des espèces introduites							
Description	Cette action a pour but de limiter voire d'éradiquer la population de rats des ilets , principalement sur Terre de Bas où la fréquentation touristique est la plus importante. Cette espèce exotique envahissante a des impacts négatifs sur plusieurs espèces natives d'importance patrimoniale ainsi que sur les habitats (consommation de plantes et de fruits). La méthodologie employée dans le cadre de l'éradication des rats présents sur les ilets aura été au préalable définie et validée dans le cadre de l'action CS N°5.							
Indicateurs de Pression	 Impacts de la prédation par les rats sur l'Iguane des Petites-Antilles, les scinques et autre petite herpétofaune, les tortues, les oiseaux 							
Indicateurs de réalisation	 Nombre de campagnes d'éradication / an = 3/4 en 2024 Nombre de rats capturés et éliminés : 73 							

- 3 campagnes de limitation de la pression de rats ont été menées :
 - Du 25/06 au 28/06 : 92 pièges, 3 nuits de captures, 23 captures
 - Du 16/09 au 19/09 : 92 pièges, 3 nuits de captures, 15 captures
 - Du 16/12 au 19/12 : 92 pièges, 3 nuits de captures, 35 captures

La campagne du mois de mars n'a pas pu être menée par manque de moyens humains.



Mise en œuvre 2024

Les recommandations émises par Island Conservation en 2023, lors de l'étude de faisabilité de la dératisation, sont toujours mises en œuvre afin de réduire l'impact des Bernard l'Hermite et d'améliorer le taux de capture. Les pièges sont ainsi surélevés et fixés dans la végétation.

- Poursuivre la mise en oeuvre des campagnes de limitation de la population de rats
- Rédiger un rapport bilan des actions de limitation de 2017 à 2024

IP 3	IP 3 : Collecter et évacuer les déchets sur la réserve					
Priorité 1						
ENJEUX	 Iguanes des Petites-Antilles / Scinques et lézards / Tortues marines / Ecosystèmes terrestres / Oiseaux / Récifs coralliens & Herbiers 					
00.3	Restaurer les milieux altérés ou pollués					
Description	La plupart des déchets recensés sur la réserve proviennent du large et s'échouent sur les plages des ilets. Cette action a pour objectif de mener des actions de nettoyage des milieux marins et terrestres, notamment de la plage d'accueil qui concentre l'essentiel de la fréquentation de la réserve, afin d'évacuer les déchets et de contribuer à la préservation des habitats et au maintien de l'attractivité du site. L'équipe de la réserve participera chaque année à la journée régionale de nettoyage des plages et des fonds marins organisée par l'école de la mer de Guadeloupe.					
Indicateurs de Pression	Présence de déchets sur la réserve :					

Le nettoyage est réalisé par l'ensemble des agents appuyés par les bénévoles tout au long de l'année.

La collecte des déchets est surtout réalisée sur le littoral des deux îlets.

Une campagne de récupération des engins de pêche fantome a été menée par les agents du 08 au 10 mars 2024. Plusieurs filets fantomes ont été évacués et détruits.

Lors de la pose des caméras appatées dans le cadre de la mission BRUVs pour le suivi des raies et requins, plusieurs casiers fantômes ont été repérés. Leurs points GPS ont été relevés afin de planifier leur évacuation ultérieure.

Mise en œuvre 2024



Collecte de dechets sur le littoral de Terre de Bas © asso Titè

Indicateurs de réalisation	Nombre d'opérations de nettoyage organisées sur la réserve : tout au long de l'année
Prévisionnel 2025	 Mettre en place un outil pour quantifier le volume de déchets collectés Mener une campagne de collecte des engins de pêche fantome Acheter du matériel de transport (Hotte ou claie de portage ?)

4. Communication et pédagogie, création de supports de communication

CC 1	CC 1: Développer et diffuser les supports de communication sur la					
Priorité 1	protection des écosystèmes marins, terrestres, et les salines					
FCR/OLT	FCR2 / OLT - Assurer les missions de communication, de sensibilisation et d'éducation à l'environnement					
FCR/ Obj. opé.	FCR 2.1 - Poursuivre la diffusion d'outils de communication sur les objectifs de la RNN et son patrimoine naturel					
Description	Les gestionnaires définiront les besoins en matière de supports de communication à éditer ou implanter sur le site de la réserve afin d'informer et sensibiliser les publics (panneaux, flyers, affiches). Cette action sera principalement réalisée par le biais de publications sur le site internet de la RNN des ilets de la Petite-Terre (cf action CC 4).					
Indicateurs de réalisation	 Actualisation du site internet : régulière (chargée de mission vie associative) Nombre de supports de communication disponibles : plaquettes d'informations pour faciliter les arrivées sur Petite Terre et sensibiliser à la protection de son patrimoine ; livrets scolaires. 					

<u>Site internet</u>: https://reservesdesiradepetiteterre.com/

En 2024, un important travail de mise à jour du site a été réalisé.

Le site est régulièrement approvisionné au sujet des études réalisées sur la réserve. Les plaquettes d'informations et les livrets sont proposés et distribués sur place par le personnel de la Réserve. La création des supports de communication se fait en interne.

• Fréquentation annuelle du site internet

Bilan annuel de la fréquentation du site internet : **16 903 utilisateurs** (11 784 en 2023) 9 525 utilisateurs actifs (réelle interaction) soit un taux d'engagement de 58% 49 747 pages consultées

Les pages les plus consultées par les visiteurs sont : la page de réservation des mouillages (7 782 visiteurs) avec une forte hausse pour l'ensemble des créneaux de réservation, La page boutique, la page d'information de l'Association Titè et la page sur l'éco volontariat

Plus de la moitié des visiteurs viennent de **Guadeloupe** (8 807 vues), suivie par la France métropolitaine (4 847 vues) et la Martinique (1 196 vues), avec quelques visiteurs internationaux. Le site est surtout consulté sur mobile : 66%

Mise en œuvre 2024

• Nombre de contenus mis en ligne / an sur le site internet

6 rapports scientifiques, 19 articles, 2 rapports d'activités et 1 rapport technique EEDD ont été publiés sur le site des réserves.

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Publication s sur le site	9	5	14	12	12	19	5	28

Depuis la création des pages Facebook, Instagram et LinkedIn, les actions et actualités de la réserves sont valorisées sur les réseaux sociaux et le site internet afin de toucher les différents publics.

Page Facebook

En mars 2022, à l'occasion de l'anniversaire des 20 ans de la cogestion ONF-Titè, un compte « Asso Titè » ainsi qu'une page Facebook « Réserves naturelles de Petite Terre et de La Désirade » ont été

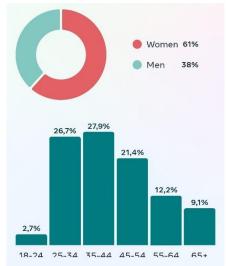
créés afin d'améliorer l'ancrage territorial de l'association et sa communication. Tous les articles publiés sur le compte Asso Titè sont systématiquement partagés sur la Page des réserves.

Les statistiques au 31/12/2024 sont les suivantes :

	2022	2023	2024		
Page RN Petite	349 abonnés	533 abonnés	623 abonnés		
Terre et La	103 publications	209 posts	168 posts		
Désirade	175 mentions J'aime	119 mentions J'aime			
	1302 visites	2500 visites	34 00 visites		
	Couverture 17 774*	Couverture 7 688*	Couverture 12 670*		

^{*} La couverture désigne le nombre de personnes qui ont vu au moins une fois l'une des publications de la Page. Cet indicateur est une estimation.

Sur Facebook, l'audience est composée majoritairement de femmes et la tranche d'âge la plus représentée est les 25-54 ans.



Audience de la page Facebook des réserves par sexe et par tranche d'âge 31/12/24

L'analyse géographique de l'audience montre un bon état d'ancrage des réserves en France hexagonale et en Guadeloupe et plus précisément dans les communes de la Communauté d'Agglomération de La Riviera du Levant ainsi que Petit Bourg et Les Abymes.



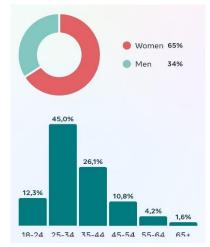
Audience de la page Facebook des réserves par secteur géographique au 31/12/24

Page Instagram

En janvier 2023, un compte Instagram rnn_ladesirade_petiteterre a été créé afin d'améliorer l'ancrage territorial de l'association et toucher un public plus jeune que celui de Facebook. En 2024, la page est alimentée en même temps que les autres réseaux sociaux et le site internet.

	2023	2024
Followers	416	547
Visite	1200	1 100
Couverture 1600		2 900
Relations	309	
Impression de post (nb de fois	54 987	

L'audience est composée majoritairement de femmes et la tranche d'âge la plus représentée est celle des 25-34 ans.



Audience de la page Instagram des réserves par sexe et par tranche d'âge au 31/12/24

L'analyse géographique de l'audience montre un bon état d'ancrage des réserves en France hexagonale et en Guadeloupe et plus précisément dans les communes de la Communauté d'Agglomération de La Riviera du Levant ainsi que Les Abymes.



Audience de la page Instagram des réserves par secteur géographique au 31/12/24

<u>Page Youtube</u> <u>https://www.youtube.com/@ReservesNaturellesdeLaDesirade</u>

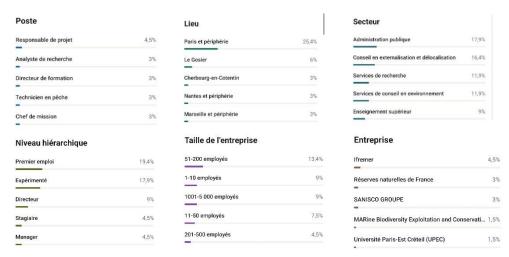
Une page Youtube a été créée le 31 juillet 2023. Elle permet d'héberger les vidéos portant sur la thématique des réserves, comme celle réalisée à l'occasion des 20 ans de cogestion.

	2023	2024
Abonnés	28	31
Vidéos	1	3
Vues	312	812

Page Linkedin

En avril 2024, un compte Linkedin a été créé afin d'améliorer l'ancrage territorial des réserves et toucher un public plus professionnel.

	2024
Abonnés	563
Relations	309
Impression de posts (nb d'affichage de posts)	54 987



Données démographiques des abonnés Linkedin au 31/12/24

Récapitulatif du nombre de publications sur le site internet et les réseaux sociaux

Le nouveau site internet des réserves a été créé en 2017, suivi de l'ouverture des pages sur les réseaux sociaux : Facebook en mars 2022, Instagram en janvier 2023, Youtube en juillet 2023 et LinkedIn en avril 2024. Les publications sont systématiquement actualisées sur toutes ces plateformes, excepté Youtube, selon leur année de création.

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Post						53	59	63
Rep						38	98	67
ost								
Site	9	5	14	12	12	19	5	28

^{*}les reposts sont les posts réalisés par d'autres pages, partenaires des réserves naturelles

- Actualiser le site internet, la page Facebook, la page Instagram, la page Youtube et le compte Linkedin
- Créer une newsletter

CC 2	CC 2 : Développer et diffuser les supports de communication sur les risques						
Priorité 2	potentiels liés à la réserve						
FCR/OLT	FCR2 / OLT - Assurer les missions de communication, de sensibilisation et d'éducation à l'environnement						
FCR/ Obj. opé.	FCR 2.1 - Poursuivre la diffusion d'outils de communication sur les objectifs de la RNN et son patrimoine naturel						
Description	Il s'agira d'actualiser les supports d'information existants ou d'en développer de nouveaux afin d'informer les publics sur les comportements à adapter aux risques potentiels identifiés sur la réserve afin de prévenir les incidents/accidents (présence de falaises, risque de brûlures par la sève des mancenilliers, risques potentiels liés à la présence de requins, de poissons-lion ou de raies). Cette action sera principalement réalisée par le biais de publications sur le site internet de la RNN des ilets de la Petite-Terre (cf action CC 4).						
Indicateurs de réalisation	 Actualisation du site internet : régulière. Nombre de supports de communication disponibles Les informations liées aux risques potentiels sur la réserve sont consultables sur place grâce aux panneaux déjà présents ou sur le site des réserves. 						
Mise en œuvre 2024	Diffusion du livret de découverte de la RNN de Petite Terre comportant des informations sur la fac et la flore locale, la réglementation et l'histoire de Petite Terre.						
Prévisionnel 2025	Linkedin						

CC 3	CC 3 : Actualiser le site internet de la RNN						
Priorité 2							
FCR/OLT	FCR2 / OLT - Assurer les missions de communication, de sensibilisation et d'éducation à l'environnement						
FCR/ Obj. opé.	FCR 2.1 - Poursuivre la diffusion d'outils de communication sur les objectifs de la RNN et son patrimoine naturel						
Description	Il s'agira d'actualiser régulièrement les informations sur les actions réalisées dans la réserve sur le site internet des Réserves Naturelles de La Désirade et des iles de Petite Terre : https://reservesdesiradepetiteterre.com/						

Fréquentation annuelle du site internet

Bilan annuel de la fréquentation du site internet : 16 903 utilisateurs (11 784 en 2023) 9 525 utilisateurs actifs (réelle interaction) soit un taux d'engagement de 58% 49 747 vues (nb de pages consultées)

Plus de la moitié des visiteurs viennent de Guadeloupe (8 807 vues), suivie par la France métropolitaine (4 847 vues) et la Martinique (1 196 vues), avec quelques visiteurs internationaux.

Le site est surtout consulté sur mobile : 66%

Les pages les plus consultées par les visiteurs sont :

- La page de réservation des mouillages (7 782 visites)
- La page boutique
- La page réservations 9h-16h (+143%)
- La page d'information de la réserve des îlets de Petite Terre
- La page d'information sur l'écovolontariat

Tous les créneaux de réservations sont en forte hausse, notamment le créneau 16h-16h (+171%) et les créneaux de nuit.

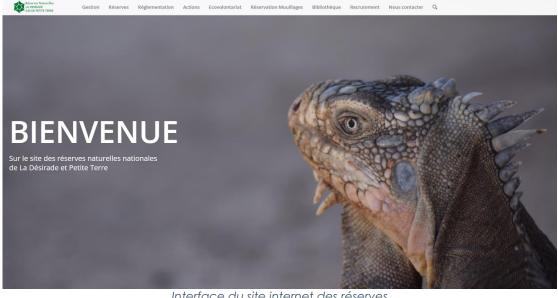
Nombre de contenus mis en ligne / an sur le site internet

6 rapports scientifiques, 19 articles, 2 rapports d'activités et 1 rapport technique EEDD ont été publiés sur le site des réserves.

Indicateurs de réalisation

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Publication	9	5	14	12	12	19	5	28
s sur le site								

Depuis la création des pages Facebook et Instagram, les actions et actualités de la réserves sont valorisées préférentiellement sur ces réseaux sociaux.



Le site internet constitue un support de communication et de diffusion de l'information sur la réglementation, les actions de gestion et de suivis scientifiques ainsi que sur les enjeux de l'espace naturel protégé. De nombreux documents sont en consultation libre et téléchargeables sur le site : réglementation, description de la réserve, actions, articles, informations sur le volontariat, plan de gestion, réservation des mouillages, bibliothèque. La chargée de mission vie associative gère le site en lien avec le chargé de mission biodiversité (VSC ONF). Elle met régulièrement en ligne les articles sur les actions et actualités de la réserve. Tous les agents participent à la rédaction des articles. En 2024, un important travail de mise à jour du site a été réalisé. Prévisionnel 2025 - Actualiser le site internet

CC 5	CC 5 : Communiquer sur les enjeux et missions de la RNN dans les médias		
Priorité 2			
FCR/OLT	FCR2 / OLT - Assurer les missions de communication, de sensibilisation et d'éducation à l'environnement		
FCR/ Obj. opé.	FCR 2.1 - Poursuivre la diffusion d'outils de communication sur les objectifs de la RNN et son patrimoine naturel		
Description	Cette action a pour but de faire connaître la réserve, de communiquer et sensibiliser les publics sur les objectifs et les actions réalisées dans la réserve par le biais de différents médias : publication d'articles dans la presse locale, régionale et internationale, participation à des émissions de radios ou des reportages télévisuels. Ces moyens de communication permettent de toucher un large public et de faire prendre conscience à la population locale et nationale de la valeur du patrimoine naturel de la réserve. Cette action comprend également le temps agents consacré à l'étude des demandes de dérogation à l'Arrêté préfectoral fixant les sociétés commerciales à exercer une activité dans la RNPT.		
Indicateurs de réalisation	 Nombre d'articles parus dans la presse : 1 article Nombre d'émissions de radio ou de reportages TV : 4 émissions télé 		
Mise en œuvre 2024	La communication se concentre principalement sur la réponse aux sollicitations externes qui portent majoritairement sur le patrimoine de la réserve naturelle des îlets de Petite Terre. Dans un contexte de pression touristique croissante, nous actions de communication privilégient les thématiques de protection, de gestion du site et de sensibilisation. Une attention particulière est également portée à la valorisation du patrimoine géologique de La Désirade, encore insuffisamment reconnu. Malgré les préconnisations données et l'encadrement fait par les gestionnaires, les reportages ne diffusent que rarement le message souhaité. Les gestionnaires souhaitent orienter autant que possible les reportages sur La Désirade.		
	 Revue de presse : Nombre d'articles parus dans la presse : 1 article Juin 2024 France Antilles : Un dauphin mort retrourvé à La Désirade Nombre d'émissions de radio ou de reportages TV : 4 émissions Janvier 2024 : France 3 – Outremer le Mag – thématique : Géologie Janvier 2024 : France 3 – Outremer le Mag – thématique : Géologie et suivi des iguane Mai 2024 : France 5 – thématique Phare et Iguane Novembre 2024 – Vitamine C CARL – thématique : bénévolat (Semaine de l'ESS) 		



Guadeloupe - La désirade - L'île aux trésors naturels

Extrait de l'émission de France 3, Outre-Mer le mag sur la géologie de La Désirade



Article du France Antilles « Un dauphin mort retrouvé à La Désirade »

Prévisionnel 2025

- Elaborer un cahier des charges pour encadrer les demandes de tournage
- Rédiger des communiqués de presse et inviter les journalistes à participer aux manifestations organisées par les gestionnaires

CC 7	CC 7 : Assurer la valorisation et la diffusion des études scientifiques et	
Priorité 1	techniques réalisées sur la RNN	
FCR/OLT	FCR4 / OLT Améliorer les connaissances sur le patrimoine naturel et culturel et le fonctionnement des écosystèmes	
FCR/Obj. opé.	FCR 4.1 - Faire de la RNN un laboratoire in situ pour renforcer les connaissances scientifiques sur le patrimoine naturel	
Description	Les résultats des études scientifiques seront valorisés par le biais de publication de rapports et d'article (site internet, presse) et la production de supports de communication (posters, affiches). Ces publications seront complétées par des expositions et animations permettant de présenter ce résultats aux scolaires et au grand public et par la participation des agents à des séminaires e conférences scientifiques. Les études scientifiques et les rapports seront mis à la disposition du public sur le site internet de la réserve. L'ensemble des données recueillies seront archivées dans les locaux de l'ONF et de l'association TITè, ces informations permettront également d'enrichir les bases de données naturalistes régionale et nationales.	
Indicateurs de réalisation	 Nombre de rapports ou articles publiés : En 2024, 9 rapports et 19 articles ont été publiés sur le site des réserves. Nombre de supports de communications créés ou publiés : 1 Participation à des colloques ou manifestations : 1 	

Rapports et articles publiés

Les rapports scientifiques et techniques sont rédigés par les chargés de mission et valorisés sur le site internet.

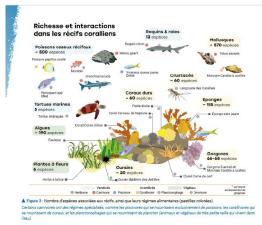
6 rapports scientifiques, 19 articles, 2 rapports d'activités et 1 rapport technique EEDD ont été publiés sur le site des réserves.

• Indicateurs d'état : Etat des récifs coralliens des îles de Guadeloupe

Dans le cadre de l'Observatoire Régional de la Biodiversité, porté par l'Agence Régionale de la Biodiversité des îles de Guadeloupe (ARB-IG), les gestionnaires ont participé au groupe de travail visant à la mise en place d'un indicateur des récifs coralliens des îles de Guadeloupe. Ils ont contribué en valorisant les données relatives à l'état de santé des récifs de Petite Terre.

Mise en œuvre 2024





Publication des indicateurs de biodiversité et panoramas de l'ARB-IG

Extrait de l'indicateur d'état récifs coralliens

La Planète revisitée

Le projet d'expédition scientifique « la Planète Revisitée des îles de Guadeloupe » est un projet d'acquisition de connaissance sur la biodiversité « négligée » des îles du sud que sont La Désirade et les llets de Petite Terre, Marie-Galante et les Saintes. Le projet est porté par l'Agence Régionale de la Biodiversité des Îles de Guadeloupe (ARB-IG) et le Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN).

Lors de cette mission d'inventaire faunistique et floristique, des centaines de chercheurs et scientifiques du monde entier se sont penchés sur la biodiversité marine et terrestre des îles du sud. L'association a apporté son soutien technique et logistique en fournissant les moyens nautiques, en assurant le transport vers les sites de plongée et la sécurité des plongeurs scientifiques, ainsi qu'en accompagnant les explorations terrestres sur les sites de La Désirade et des îlets de Petite Terre. Cette étude a d'ailleurs permis la découverte d'un nouveau scorpion endémique de l'île de La Désirade. Outre l'acquisition de données scientifiques, l'association a aussi participé aux actions de sensibilisation en lien avec l'expédition en animant, pour les scolaires et le grand public, des visites du laboratoire installé pour l'occasion à La Désirade.





Mise à l'eau des plongeurs scientifiques depuis le bateau de la réserve © asso Titè



Tamisage des prélèvements par Julien, VSC chargé de mission biodiversité ONF © asso Titè



Photo souvenir de l'équipe de plongeurs et de l'équipage de Mis'Titè © asso Titè



Laboratoire de l'expédition, installé dans la salle des fêtes de Baie Mahault © asso Titè



5. Prestations d'accueil et d'animation

PA 1	PA 1 : Coordonner la formation des prestataires pour l'encadrement des		
Priorité 1	passagers		
FCR/OLT	FCR1 - Veiller au respect de la réglementation et à une pratique des activités humaines compatible avec les objectifs de la RNN		
FCR / Obj. opé. FCR 1.3 Informer et sensibiliser les publics et les sociétés commerciales sur la réglemen la RNN			
Description	Les prestataires commerciaux autorisés à exercer leurs activités dans la réserve seront sensibilis chaque année à la réglementation de la réserve, aux règles de bonnes pratiques ainsi qu'a patrimoine naturel de l'espace protégé. Cette formation permettra aux opérateurs commerciaux de disposer de tous les éléments po informer leurs clients sur les objectifs et la réglementation de la réserve.		
Indicateurs de réalisation	 Nombre de réunions d'information réalisées par les gestionnaires : 2 Nombre de participants présents (prestataire, skipper, hôtesse) : 17 		
Mise en œuvre 2024	Voir SP6 Nombre de journées de formations : • Formation initiale obligatoire avant le début de l'activité : 2 demi-journées de formation animée par la chargée de mission vie associative à Montebello - 20 mai 2024 : 12 nouveaux marins / skippers formés - 2 décembre 2024 : 5 nouveaux marins / skippers formés		
Prévisionnel 2025	- Poursuivre les formations initiales pour les nouveaux entrants et les formations plus approfondies sur le terrain à Petite Terre pour permettre la montée en compétence des marins sur le métier d'écoguide.		

PA 2	PA 2 : Poursuivre les interventions pédagogiques en milieu scolaire et sur le site de la réserve			
Priorité 3				
FCR/OLT	 Assurer les missions de communication, de sensibilisation et d'éducation à l'environnement 			
FCR 2.3	 Poursuivre les actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement et renforcer le lien avec les publics 			
Description	Il s'agira de réaliser des interventions pédagogiques d'éducation et de sensibilisation à l'environnement en milieu scolaire afin de sensibiliser les élèves au patrimoine naturel et aux objectifs de la réserve. Des sorties de découverte sur la réserve pourront être organisées en partenariat avec les établissements scolaires. Ces interventions se feront dans le cadre d'un projet pédagogique mis en place par les enseignants.			
	Bilan annuel des interventions			
	 Animations scolaires ponctuelles Nombre d'interventions pédagogiques / an: 9 animations à destination des établissements scolaires de Guadeloupe (1 école primaire, 1 collège et 3 lycées); soit 5 interventions en classe, 3 sorties à Petite Terre et 1 sortie à La Désirade Nombre de classe ou d'élèves sensibilisés: 250 élèves sensibilisés 			
	Projets pédagogiques scolaires			
	 Nombre de projets pédagogiques : 15 projets à destination des élèves d'élémentaires et des collégiens de La Désirade ainsi que des scolaires de Guadeloupe, financés dans le cadre de l'appel à projets TeMeUm de l'OFB : 			
	 9 projets de 4 séances chacun pour les classes de TPS-PS, MS, GS, CP, CE1, CE2, 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème} 			
Indicateurs de réalisation	 1 projet d'Aire Terrestre Éducative pour les classes de CM1-CM2 et 6^{ème} (42 élèves) à raison de 10 séances sur l'année scolaire 2024-2025 			
	 2 projets pour découvrir la réserve naturelle géologique avec les 1^{ère} du Lycée Faustin Fleret et les écodélégués du Collège Saint John Perse 			
	- 2 projets pour découvrir la réserve naturelle des îlets de Petite Terre avec les CM1 de			
	l'école de Calvaire et les CM2 de l'école Turenne Thénard - 1 projet pour découvrir la réserve naturelle des îlets de Petite Terre avec une classe du Collège Saint John Perse, financé par l'ARBIG			
	Nombre d'interventions pédagogiques : 62			
	 Nombre de classe ou d'élèves sensibilisés : 15 classes / 300 élèves sensibilisés 			
	Projets hors temps scolaire			
	Nombre de projet pédagogique : 1 projet avec l'OMCS & le SPRAID de La Désirade			
	Nombre d'interventions pédagogiques : 8 séances sur l'année scolaire 2024-2025 dont 7			
	séances en 2024 Nombre de classe ou d'élèves sensibilisés : 82 enfants sensibilisés			
Daine au	Interventions scolaires			
Mise en œuvre 2024	 Animations ponctuelles avec les établissements scolaires de Guadeloupe 9 animations à destination des établissements scolaires de Guadeloupe (1 école primaire, 1 collège, 			
2024	3 lycées) ; soit 5 interventions en classe, 3 sorties à Petite Terre et 1 sortie à La Désirade			
	5 ., 1000, , 100. 5 med tentions en diasse, 5 sorties à 1 ente tent et 1 sortie à La besindie			







Visite de la RNPT avec les CE2 de l'école de Capesterre Belle Eau © asso Titè

• Projets pédagogiques avec les établissements scolaires de La Désirade

Depuis 2023, tous les élèves des établissements scolaires de La Désirade, de la Toute Petite Section (TPS) à la 3^{ème}, participent à un projet d'éducation à l'environnement en 4 séances : 3 interventions en salle et une visite de terrain.

Un projet spécifique a été construit avec l'enseignant référent de chaque classe : choix des thématiques, lien avec les programmes d'enseignements, définition du calendrier, contenu des séances, approche pédagogique, etc.

Une continuité pédagogique est ainsi prévue entre les classes afin de permettre aux jeunes désiradiens d'aborder l'ensemble des thématiques liées aux réserves au cours de leur cursus scolaire. Ce fonctionnement, qui a vocation a être pérennisé, a été reconduit pour l'année scolaire 2024-2025 et financé dans le cadre de l'appel à projet TeMeUm porté par l'OFB.

En plus des projets avec les établissements scolaires de La Désirade, 4 classes de Guadeloupe ont bénéficié de ces financements pour des projets en 4 séances (3 interventions en classe et 1 intervention sur le terrain) : les 1ères du Lycée Faustin Fleuret, les éco délégués du Collège Saint John Perse, les CM1 de l'école de Calvaire et les CM2 de l'école Turenne Thenard



Séance sur les tortues marines avec les maternelles de La Désirade © asso Titè



Séance sur la laisse de mer avec les CE1 de La Désirade © asso Titè

Aire Terrestre Éducative de La Désirade

En 2022, un projet d'aire éducative a été initié avec les élèves de cycle 3 (CM1-CM2 et 6ème) de La Désirade.

En 2023-2024, après avoir exploré plusieurs sites, les 26 élèves impliqués ont choisi le lieu de leur aire terrestre éducative ; il s'agit de la saline du bourg. Le projet s'est poursuivi en 2024-2025 avec 42 élèves.

Bilan des séances pour l'année 2024 :

- 7 séances pour l'année scolaire 2023-2024 (26 élèves): Au programme, analyse du cadastre, échange avec l'AME de l'Anse Locquet, présentation du projet à la Fête de l'école et labellisation de l'ATE par l'OFB
- 2 séances en 2024 pour l'année scolaire 2024-2025 (42 élèves) : Au programme, passation au premier Conseil de la Terre, création d'un logo, d'un t-shirt, inventaires oiseaux et demande de gestion, échanges, nettoyage par la suite



Découverte de l'AME de l'anse Locquet La Désirade © association Titè





Publication du maire de La Désirade, à St François avec les élèves de l'ATE de Loic TONTON, félicitant les élèves pour la présentation de l'ATE et sa labellisation lors de la Fête de l'école © asso Titè

Intervention hors temps scolaire

Animations avec l'OMCS et le SPRAID à La Désirade

Un projet a été mis en place avec le service animation de la commune de La Désirade (OMCS) et le SPRAID en 2023-2024. Tout au long de l'année scolaire, la chargée de mission vie associative a animé 8 séances, à raison d'un mercredi par mois. Divers thèmes ont été abordés tels que les tortues marines, l'iguane des petites Antilles, les cétacés, la laisse de mer, les oiseaux des salines ou encore la géologie.

Le projet a été reconduit pour l'année scolaire 2024-2025 autour de la thématique des déchets. L'objectif est d'aborder le sujet de la pollution, de sensibiliser aux écogestes et au tri sélectif, de participer à une action écocitoyenne en réalisant un nettoyage de plage et de construire un bac à marée.

Bilan des interventions pour l'année 2024 :

- 5 séances pour l'année scolaire 2023-2024 : 55 enfants sensibilisés
- 2 séances pour l'année scolaire 2024-2025 : 27 enfants sensibilisés







© asso Titè

Au total, ce sont 632 enfants et leurs encadrants qui ont été sensibilisés aux enjeux des réserves naturelles de La Désirade et Petite Terre en 2024.

Prévisionnel 2025

- Poursuivre les actions avec les établissements scolaires de La Désirade (priorité 1) et de la Guadeloupe (priorité 2)
- Poursuivre les recherches de financements pour pérenniser les projets pédagogiques
- Mettre en place un forfait couvrant les frais de déplacement de la chargée de mission pour les animations ponctuelles en Guadeloupe
- Associer d'avantage les équipes aux différentes interventions

PA 3	PA 3 Diffuser et développer les documents pédagogiques à destination des	
Priorité 3	scolaires	
FCR	FCR2 / OLT - Assurer les missions de communication, de sensibilisation et d'éducation à l'environnement	
FCR / Obj. opé.	FCR 2.3 - Poursuivre les actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement et renforcer le lien avec les publics	
Description	Les gestionnaires de la réserve diffuseront les cahiers d'activités imprimés (4 niveaux scolaires de la petite section de maternelle au CM2) et développeront des cahiers destinés au niveau collège.	
Indicateurs de réalisation	Nombre de supports pédagogiques disponibles	
Mise en œuvre 2024	Création de nouveaux outils pédagogiques: En 2024, plusieurs jeux adaptés aux réserves ont été créés afin de diversifier les outils et favoriser l'apprentissage par le jeu: Jeu de 7 familles Memory Dooble Ces outils sont utilisés sur les stands et lors des interventions scolaires.	
Prévisionnel 2025	 Poursuivre le développement des supports pédagogiques Rechercher des financements pour l'impression des outils 	

PA 4		PA 4 : Poursuivre les interventions auprès du public adulte et des associations	
Priorité	2		
PA 5		PA 5 : Participer aux manifestations locales	
Priorité	3		
FCR/O	LT	FCR2 / OLT - Assurer les missions de communication, de sensibilisation et d'éducation à l'environnement FCR 5 / OLT – Renforcer l'ancrage territorial et régional de la RNN	
FCR/Obj. opé. avec les publics		FCR 2.3 - Poursuivre les actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement et renforcer le lien avec les publics FCR 5.1 – Renforcer l'intégration locale de la RNN	
Description		Les gestionnaires de la réserve organiseront des évènements et participeront à des manifestations (cf. PA6) afin de sensibiliser les publics aux enjeux et règlementation de la réserve naturelle. Des visites sur le site de la réserve pourront être organisées. Les gardes assureront une communication permanente avec les visiteurs présents sur le site de la réserve. La présence de la réserve naturelle aux différentes manifestations locales autour de la mer et de l'environnement sera poursuivie (stands et animations). Cette action contribue à renforcer les liens avec la population locale ainsi que l'ancrage territoriale de la réserve.	
		 Bilan annuel des interventions: 11 visites et 10 stands à destination du grand public Nombre de personnes sensibilisées: 1 888 (981 en 2023) - 490 adultes et 1 398 enfants 	
		Durant l'année 2024, les gestionnaires ont participé à de nombreuses animations à destination du	

Durant l'année 2024, les gestionnaires ont participé à de nombreuses animations à destination du grand public. Les interventions sont coordonnées par la chargée de mission vie associative et réalisées par l'ensemble des agents avec le précieux soutien des écovolontaires de l'association Titè.

• Les stands

Mise en œuvre 2024 Le village Sensibilisation de Baie Mahault, les Greendays, le Traditour, les Olympiades de la biodiversité, la Semaine de l'environnement et la Fête de la Science sont des évènements majeurs qui permettent de toucher divers publics et un grand nombre de personnes : 1597 personnes sensibilisées (275 adultes et 1322 enfants)



Stand du village Sensibilisation de Baie Mahault © asso Titè



Stand des Greendays à Milenis © asso Titè

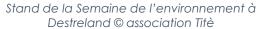


Stand du Traditour sur la plage de la Datcha au Gosier © association Titè



Stand des Olympiades de la biodiversité organisée par l'ARBIG © association Titè







Stand de la Fête de la Science au lycée Coeffin © association Titè

L'association Titè a également participé à d'autres manifestations locales qui contribuent à son ancrage sur le territoire désiradien : Fête à Kabrit (FAK), Fête patronale, Forum des associations, Dési'rose, Fête de section de Baie Mahault, Fête de la nature et Journées nationales de la géologie : 204 personnes sensibilisées



Stand de la FAK 2024 à La Désirade © association Titè



Stand de la fête patronale à La Désirade © association Titè



Stand du Forum des associations à La Désirade © association Titè



Stand à l'occasion de Dési'rose à La Désirade © association Titè

Les gestionnaires animent aussi des **visites commentées** des réserves à destination du grand public, de groupes privées (Centre pénitentiaire) ou de nos partenaires (ex. Rectorat, Société Herpétologique de France.



Visite guidée de la RND avec la rectrice, le DGRH local et le DRH national © asso Titè



Visite guidée de la RND avec la Société Herpétologique de France © asso Titè

Au total, ce sont près de **1 888 personnes qui ont été sensibilisées par les agents et les écovolontaires** aux enjeux des réserves naturelles de Petite Terre et La Désirade en 2024.

• Visites guidées de la réserve géologique

En 2023, un partenariat a été initié entre l'Office de tourisme de la Riviera du Levant et l'association Titè afin de proposer 30 visites guidées de la réserve géologique pour la saison touristique 2023-2024.

- Entre octobre et décembre 2023, sur les 6 visites programmées, 2 visites ont été annulées pour cause de mauvais temps (Tammy) et 4 ont été réalisées pour un total de **12 participants** (touristes).
- En 2024, seules 5 visites (sur les 25 programmées) ont été réalisées faute d'inscription suffisante. **27 personnes** ont été sensibilisées.

Cette faible participation nous a poussé à revoir le format des visites. En 2024, nous avons testé la formule « RDV du Carbet » à l'occasion de la Fête à kabrit et de la Fête de Baie Mahault, **87 personnes** ont été sensibilisées.

Pour la saison touristique 2024-2025 nous avons donc choisi de privilégier les « RDV du carbet » sous la forme d'une permanence, assurée tous les vendredis de 10h à 12h, au niveau du carbet « iguane » qui se situe à l'entrée de la réserve de La Désirade. Ce site est un passage obligé des opérateurs effectuant les visites de l'île en mini bus.

Le « RDV du carbet » réalisé fin décembre 2024 a permis de sensibiliser 30 personnes.



Visite guidée de la réserve géologique de La Désirade avec la Comadile à l'occasion des journées nationales de la géologie © asso Titè



Visite guidée de la réserve géologique de La Désirade © asso Titè

• Projet « Sentinelles de la mer » - Mon École Ma Baleine

Le partenariat mis en place en 2023 avec l'association Mon École Ma Baleine dans le cadre du projet « Sentinelles de la mer » s'est poursuivi en 2024. Cette opération a pour but de faire connaître les cétacés, sensibiliser le public (locaux et touristes) et recenser les baleines.

En 2024, la chargée de mission vie associative a ainsi participé à la formation préalable ainsi qu'à 8 séances d'observation des baleines depuis la station météo de La Désirade.



Formation Sentinelle de la Mer à la Pointe des châteaux avec Mon École Ma Baleine © association Titè



Sentinelle de la Mer à La Désirade © Mon École Ma Baleine

• Formation « comptage traces » de tortues marines à destination des bénévoles désiradiens Depuis 2022, l'association Titè à mis en place des formations intiales à l'attention des nouveaux adhérents. Ces formations ont pour objectifs de présenter les réserves, la gouvernance, les enjeux de gestion et les missions des gardes. Elle permettent de mieux préparer les écovolontaires, les responsabiliser et améliorer le déroulement des missions.

A La Désirade, les bénévoles mais aussi les habitants participent grandement à la remontée d'information (veille de l'introduction de l'iguane rayé, signalement des mortalités d'iguane, suivi des ponte et échouage de tortues marines, etc), il est donc important de les tenir régulièrement informés et leur transmettre les réflexes et numéros de veille.

	2022	2023	2024	
Nombre de formations initiales	2	4 (dont 1 à La	4	
(tous secteurs confondus)		Désirade)		
Nombre d'écovolontaires	26	58	54	
formés	20	36	34	
Nombre de formations	,	,	2	
annexes	/	/	3	
Nombre d'écovolontaires	,	,	40	
formés	/	/	48	





Formation Comptage traces tortues marines avec l'équipe et les écovolontaires désiradiens © asso Titè

Prévisionnel 2025

- Poursuivre les interventions auprès du grand public lors des manifestations environnementales et des fêtes locales
- Poursuivre le partenariat avec l'OTI de la CARL et faire évoluer les visites guidées sous un format "RDV du carbet"
- Poursuivre le partenariat avec Mon École Ma Baleine dans le cadre des « Sentinelles de la mer »
- Poursuivre la communication sur les actions menées sur les réserves

6. Création et maintenance d'infrastructures d'accueil

CI 2	CI 2 : Entretenir le sentier de découverte pédestre		
Priorité 1	or 2 i Entretenii le schiler de decouverte pedestre		
CI 3	CI 3 : Entretenir les sentiers de gestion		
Priorité 2			
ENJEUX	Enjeu - Des écosystèmes terrestres emblématiques des Petites-Antilles		
Obj. opé.	OO.7 Limiter les impacts directs et indirects des pressions anthropiques		
Description	Afin de gérer les flux de visiteurs et éviter des atteintes à l'environnement dans les zones les plus sensibles de la réserve, un sentier pédagogique terrestre a été aménagé en 1995 au départ de la plage d'accueil. Un second sentier de valorisation du patrimoine naturel et culturel (notamment sur les vestiges d'habitation) a été mis en place en 2015. L'équipe de la réserve assurera un entretien régulier de ces sentiers afin de faciliter la circulation du grand public. Des layons sillonnent les 2 îlets et sont uniquement accessibles à l'équipe de la réserve et aux acteurs autorisés dans le cadre de missions scientifiques (oiseaux, iguanes, scinque). Ces sentiers de gestion seront entretenus de manière régulière en évitant de rendre les accès visibles au public. Les agents favoriseront l'implantation des agaves lors de la période de floraison hors de ces sentiers pédestre.		
Indicateurs de Pression	Impacts de la fréquentation humaine sur les milieux naturels		
Mise en œuvre 2024	Les portions de sentiers sont entretenues par l'ensemble des gardes selon la répartition suivante : Roby Berchel : Cairns 0 à 14 Sébastien Ronada : Cairns 14 à 26 Grégory Maston : Cairns 26 à 38 Jean-Claude Lalanne : Cairns 38 à 53 En attendant le recrutement d'un 5° garde, l'entretien des sentiers de Terre de Haut et des Poiriers est pris en charte par l'ensemble de l'équipe. Le muret central et les layons de gaïacs sont entretenus au besoin ou en amont des suivis scientifiques. Le travail d'entretien est fait par les agents à l'aide d'une débroussailleuse, coutelas, scie et tronçonneuse.		
Indicateurs de réalisation	Nombre d'interventions : Non quantifié en 2024		
- Poursuivre l'entretien des layons et sentiers indispensables à la gestion du site - Mettre en place un outil de suivi de l'activité - Répartir les linéaires avec l'embauche des nouveaux gardes animateurs			

CI 4	Cl 4 : Entretenir les plateformes sur les salines		
Priorité 1			
ENJEUX	Enjeu - Une aire de repos, d'alimentation et de nidification pour des populations d'oiseaux		
Obj. opé.	OO.5 Favoriser les conditions d'accueil de l'avifaune des salines		
Description	En 2019, 2 plateformes de 7,2 m² ont été installées sur les salines 1 et 3 de l'ile de Terre de Bas afin de favoriser la reproduction des Petites Sternes en limitant la prédation. 2 plateformes supplémentaires ont été installées en 2020. Ces aménagements seront régulièrement entretenus par les gardes.		
Indicateurs de Pression	 Evaluation du succès de la reproduction des Petites Sternes 		

En février 2024, les conditions de déplacement dans la saline, en raison d'un niveau d'eau relativement bas, n'ont pas permis d'envisager la réfection de l'ensemble des plateformes de la Saaline 3, comme prévu initialement. Les agents ont toutefois :

- procédé à la réfection complète d'une plateforme de la Saline 3 (planchers et grillages) ;
- remis en état le grillage et assuré l'entretien courant d'une autre plateforme de la Saline 3 ;
- démonté une plateforme très endommagée afin d'éviter que les petites sternes n'y nichent ;
- réalisé l'entretien courant de la plateforme de la Saline 1, incluant la vérification des grillages, le retrait de la végétation et le décompactage du sable.





Remise en état des plateformes par les agents de la réserve © association Titè

Indicateurs de réalisation	Réalisation des entretiens des plateformes : Partiel	
Prévisionnel 2025	 Programmer la réfection des deux plateformes endommagées de la Saline 3 pendant la saison des pluies, afin d'assurer un niveau d'eau suffisant et de faciliter les déplacements. Assurer l'entretien courant des plateformes. 	

CI 5		CI 5 : Entretenir les mouillages	
Priorité :	1		
CI 6		CI 6 : Entretenir les balises de délimitation de la RNN	
Priorité	1		
FCR/OLT		FCR3 - Optimiser les moyens de gestion de la RNN	
FCR/Obj. opé	é.	FCR 3.3 Assurer la maintenance et l'entretien du matériel et des sites	
		Description des mouillages :	

Description des mouillages :

Afin d'éviter de porter atteinte aux fonds marins, des **mouillages écologiques** composés de bouées d'amarrage maintenues par des corps morts ont été installés dans le lagon :

- 5 bouées pour l'accueil des croisiéristes professionnels (tirant d'eau < 2m, tonnage 30 tonnes max.),
- 8 bouées mises à la disposition des plaisanciers (tirant d'eau < 2 m, tonnage 10 tonnes max.) et 1 bouées d'un tonnage de 30 tonnes puis 4 bouées de 16h à 9h.
- 9 bouées près de la plage d'accueil réservées aux petites embarcations à faible tirant d'eau.

Description

Description du balisage :

Six bouées de type « marques spéciales » ont été installées en 2001-2002 puis remplacées en 2015 par un prestataire de travaux sous-marins afin de délimiter la partie maritime de la réserve.

Ces équipements particulièrement sensibles au vieillissement doivent être vérifiés très régulièrement. Les gardes de la réserve assureront une surveillance visuelle régulière de ces équipements, une vérification approfondie et les réparations seront réalisées par un prestataire extérieur afin de garantir des conditions d'accueil optimales pour l'ensemble des bateaux au mouillage dans la réserve.

Contrôle et entretien

En mai 2024, l'entreprise AMAYA est intervenue pour le contrôle et l'entretien du balisage extérieur ainsi que des mouillages.

Mouillages du lagon (professionnels et plaisance)

Les mouillages ne sont pas tous identiques, ils sont composés d'un système d'ancrage (ancre ou forages et patte d'oie), d'une chaine diamètre 30 mm et manilles diamètre 32 mm reliée au corps mort, d'un cordage de diamètre 36 mm et d'une bouée en surface.



Mise en œuvre 2024

Vue générale et implantation des corps morts du lagon

En 2024, les travaux ont porté sur le remplacement des gaines de protection des bouts de surface, la remise en place des lignes avant conformément à leur position d'origine, ainsi que sur le changement des bouts et des bouées défectueux ou manquants. Ils ont également consisté à remettre au sol une ancre et à poser de nouvelles cigales en remplacement de celles hors service.

Mouillages cigarettes

La ligne avant C1-C2 est composée de 4 corps morts ainsi que d'une chaîne mère de diamètre 32 mm. Le long de cette chaîne mère sont attachés 9 cordages et bouées correspondants aux 9 postes d'amarrage avant. La ligne Arrière C3-C4 est composée de 11 vis ainsi que d'une chaîne mère de 32 mm. Le long de cette chaîne mère sont attachés 9 cordages et bouées avec anneaux Inox et manilles correspondants aux 9 postes d'amarrage arrière.



Schéma de positionnement des lignes de mouillages cigarettes – mai 2024

En 2024, les travaux ont consisté à remplacer les bouts et les gaines de protection, ainsi qu'à contrôler les vis, manilles et chaînes des mouillages arrière.

Reef ball

Les Reef Balls sont des récifs artificiels en béton, 2 récifs sont installés dans le lagon de Petite Terre. Ils disposent d'une bouée aluminium avec pictogrammes de la faune et poignées de repos, et de son mouillage composé d'un ancrage Manta Ray et de son câble inox, d'une manille inox et d'un cordage diamètre 26 mm.



Reef Ball RB1



Schéma de positionnement des récifs – mai 2024

En 2024, les travaux ont porté sur la remise en place de la bouée de signalisation du reef ball RB2.

Balisage extérieur

Le balisage est composé d'un corps mort, d'une chaîne de 18 mm (bouées 1,3,4 et 5) ou de 16 mm (bouée 2 et 6), de manilles 20mm, d'un émerillon 19mm, du kit Arnite et de la bouée avec sa croix de Saint-André.



Schéma de positionnement des corps morts des bouées de balisage extérieur – mai 2024

Positions GPS (WGS 84)	Latitude	Longitude
1	16° 10.553'N	61° 08.526'O
2	16° 10.960'N	61° 07.110'O
3	16° 11.353'N	61° 05.926'O
4	16° 10.869'N	61° 05.829'O
5	16° 09.818'N	61° 06.533'O
6	16° 09.307'N	61° 07.782'O

En 2024, les travaux ont porté sur le contrôle des chaînes, manilles et bagues inox des bouées, le remplacement des kits arnites, ainsi que la remise en place des corps-morts déplacés et le redressement de ceux retournés, témoins de l'intensité des conditions de mer en limite de réserve.

Compte tenu de l'usure constatée sur les chaînes, leur remplacement devra être prévu lors du prochain changement des kits arnites, de même que celui des bouées dont la bague inox présente une forte dégradation.

Après chaque intervention l'entreprise AMAYA transmet aux gestionnaires un rapport complet d'expertise. Les informations ci-dessus sont tirés du rapport d'intervention 24TITE0002B.

• Sécurisation des mouillages

Le projet de remplacement des corps-morts des bouées de la Réserve est né du constat de l'augmentation du tonnage des bateaux de plaisance et du déplacement des corps-morts lors des épisodes cycloniques. Validé par le comité consultatif en 2020, il bénéficie d'un financement dans le cadre du plan de relance.

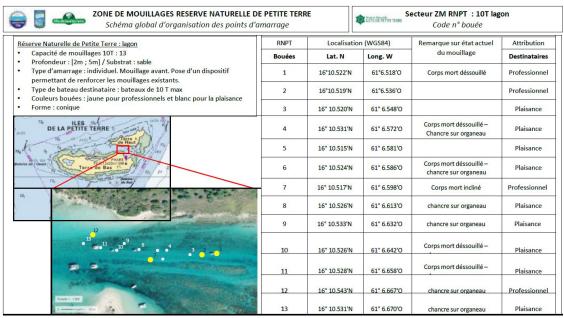
À la suite d'une étude de résistance, le prestataire AMAYA a retenu l'option d'installer des ancres à pelle au vent des corps-morts afin de renforcer leur maintien. En plus de leurs performances mécaniques, ces dispositifs présentent l'avantage d'être moins invasifs pour le milieu.

Initialement prévue en 2023, la phase opérationnelle a été reportée en raison de difficultés d'approvisionnement en matériel. Les travaux de renforcement et d'entretien annuel ont finalement été réalisés entre fin septembre et début octobre 2024 par l'entreprise AMAYA. Ils ont consisté à :

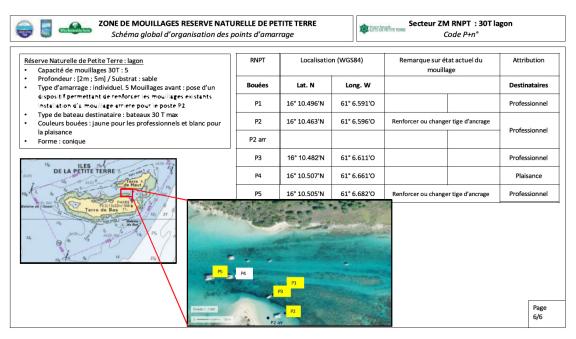
- installer 13 ancres à pelle sur les 13 corps-morts destinés au mouillage de plaisance,
- remplacer 18 lignes de mouillage,

- inverser 5 mouillages (4 postes plaisance transformés en postes professionnels et 1 poste professionnel converti en poste plaisance),
- poser un mouillage arrière sur le poste professionnel n°2,
- ajouter deux organeaux sur les postes plaisance n°2 et n°4.

Les postes professionnels sont désormais matérialisés en jaune et les postes de plaisance en blanc. Cette distinction permet de mieux guider les capitaines et de simplifier les opérations de contrôle des gardes animateurs.



Organisation et état des lieux des mouillages 10 t

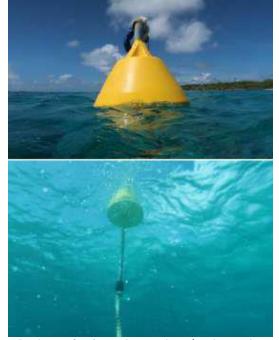


Organisation et état des lieux des mouillages 30 t

Après chaque intervention l'entreprise AMAYA transmet aux gestionnaires un rapport complet d'expertise. Les informations ci-dessus sont tirés du rapport d'intervention 24TITE0002.







Poste professionnel avec bouée de couleur jaune

Indicateurs de réalisation	Nombre de mouillages entretenus / an = 100 %
Prévisionnel 2025	 Poursuivre les interventions tous les 6 mois Lancer la phase opérationnelle du renforcement des mouillages

CI 7	CI 7 : Entretenir la vedette de surveillance et l'annexe
Priorité 1	
FCR/OLT	FCR3 - Optimiser les moyens de gestion de la RNN
FCR/Obj. opé.	FCR 3.3 Assurer la maintenance et l'entretien du matériel et des sites
Description	L'équipe de gestion de la réserve dispose de 2 bateaux : un bateau de 9 m de long « Mis'Titè » (mis en service en 2018) qui est utilisé pour se rendre sur la réserve de Petite Terre depuis La Désirade et assurer la surveillance marine et une embarcation plus légère « Calidris » (mise en service en 2012) pour circuler plus facilement dans le lagon peu profond. Les agents assureront l'entretien régulier de ces moyens nautiques indispensables à la réalisation de leurs missions. L'équipe de la réserve mènera une réflexion sur la possibilité de changer les 2 moteurs hors-bords du bateau « Mis'Titè » tous les 3 ou 5 ans de façon à limiter les dépenses liées aux réparations ou changements de pièces usées ou cassées, à disposer de moteurs ayant les dernières normes en vigueur (normes UE anti-pollution), à disposer de moyens nautiques disponibles en permanence (limitation du risque de pannes) et économiser les entretiens annuels des moteurs.
	Mis'Titè

La pharamacie a été vérifiée en septembre 2024.

Les extincteurs ont été vérifiés en septembre 2024.

La balise E-PIRB1 PRO a été remplacée en mars 2023.

Le radeau de survie et les gilets de sauvetage a été révisé en septembre 2024.

Les batteries de la VHF portable ont été remplacées en octobre 2023.

La visite de sécurité du 06/06/2023 et la corrections des différentes prescriptions ont permis d'obtenir un permis de navigation illimité.

Les moteurs ont été entretenus chez YAMAHA - SOGUAMAR en mars et en aout 2024.

L'entretien du bateau par le chantier FORBIN a été effectué au mois de septembre 2024 : carénage, installation d'un aération pour le treuil, installation d'une pompe à eau de mer et d'une douchette eau douce, changement des 3 batteries.

Mise en œuvre 2024



Nettoyage de Mis'Titè au karcher © asso Titè





Sortie d'eau de Mis'Titè au chantier Forbin © asso Titè

L'entretien du treuil a été effectué au mois de mai 2024 chez CHALLENGE MECANIQUE à La Désirade.

	Annexe Mis'Titè Challenge mécanique a assuré la révision du moteur hors bord 15 cv Suzuki au mois de février 2024. Les travaux suivants ont été effectués : remplacement des bougies et de l'arraignée, vidange de l'embase et vidange du bloc moteur, changement des filtres et réparation de l'axe de relevage.
Indicateurs de réalisation	Budget alloué
Prévisionnel 2025	 Poursuivre les entretiens réguliers Changer les moteurs de Mis'Titè Mettre à jour la pharmacie et faire les vérifications des équipements de sécurité Contrôler les équipements radio

CI 8	CI 8 : Entretenir/ la maison des gardes, les locaux et les équipements
Priorité 1	bureautiques
FCR/OLT	FCR3 - Optimiser les moyens de gestion de la RNN
FCR/Obj. opé.	FCR 3.3 Assurer la maintenance et l'entretien du matériel et des sites
Description	Il s'agit d'entretenir et de renouveler les équipements (centrale photovoltaïque, pompe à eau, matériel de plongée et de surveillance) et les locaux. La maison des gardes construite en bois nécessite un entretien régulier pour assurer la longévité des murs extérieurs. L'entretien intérieur, peinture, petite plomberie, menuiserie doit être assuré régulièrement. La salle d'exposition, le bureau et le local technique situés dans le phare nécessiteront également des travaux d'entretien. Cette partie du phare est mise à disposition de la réserve grâce à une convention avec le service des Phares et Balises qui précise les obligations de chaque partie.
Mise en œuvre 2024	Dysfonctionnements de l'installation solaire de la maison des gardes L'installation solaire, fournie et installée par SUNZIL et encore sous garantie, a présenté plusieurs dysfonctionnements. Deux interventions du sous-traitant de SUNZIL ont été réalisées, sans résoudre les problèmes et sans transmission des rapports des travaux effectués. La situation s'est aggravée avec une décharge importante des batteries, entraînant des coupures fréquentes de l'onduleur, puis des coupures totales de l'alimentation de la maison des gardes. Un courrier de mise en demeure a été adressé à SUNZIL en octobre 2024, sans retour. Un diagnostic complet de l'installation photovoltaïque a été programmé début 2025 afin d'identifier et de résoudre les dysfonctionnements.
Indicateurs de réalisation	Budget alloué
Prévisionnel 2025	 Poursuivre l'entretien des locaux en lien avec Phares et Balises Remettre en état la centrale photovoltaique Entretenir la maison des gardes

CI 9	CI 9 : Entretenir la zone d'accueil de la RNN
Priorité 1	
FCR/OLT	FCR3 - Optimiser les moyens de gestion de la RNN
FCR/Obj. opé.	FCR 3.3 Assurer la maintenance et l'entretien du matériel et des sites
Description	L'équipe de la réserve assurera un entretien régulier de la plage d'accueil de Terre de Bas concentrant l'essentiel de la fréquentation : nettoyage de la plage, entretien et élagage des cocotiers, entretien des équipements mis à la disposition du public (tables-bancs, barbecues), amélioration du point feu recueillant les déchets végétaux, enretien du sentier de découverte (cf. CI N°2).

L'entretien a été réalisé par les agents, aidés des bénévoles et des prestataires.

- Journée « coup de main » de mobilisation des partenaires écotouristiques : 27 juin 2024
- Entretien des tables de la cocoteraie : juin 2024
- Pas d'élagage en 2024 (fréquence tous les 2 ans)

Mise en œuvre 2024



Repas partagé entre les gestionnaires et les prestataires lors de la journée « coup de main » © asso Titè



Réparation des tables-bancs © asso Titè

Indicateurs de réalisation	Budget alloué
Prévisionnel 2025	 Poursuivre l'entretien de la zone d'accueil Prévoir l'élagage de la cocoteraie

7. Management et soutien

MS 1	MS 1 : Participer au PNA pour la conservation de l'IPA
Priorité 1	Wis 1.1 dictionper du l'IVA pour la conscivation de l'IVA
MS 23	MS 23 : Faciliter la réalisation des études prévues dans le cadre du PNA
Priorité 1	
ENJEUX/	Enjeu - Une population d'iguanes des Petites-Antilles importante à l'échelle mondiale
FCR OLT	FCR 4 - Améliorer les connaissances sur le patrimoine naturel et le fonctionnement des écosystèmes OLT 1 - Favoriser la conservation de la population d'iguane des Petites-Antilles (IPA) des ilets de Petite-Terre FCR 4.1 - Faire de la RNN un laboratoire in situ pour renforcer les connaissances scientifiques sur le patrimoine naturel
Description	Reptile protégé sur le territoire français depuis 1989, l'iguane des Petites-Antilles <i>Iguana delicatissimo</i> bénéficie d'une attention particulière depuis 2010 avec la mise en place du 1 ^{er} PNA 2011-2015 coordonne par l'OFB (Legouez 2010) puis du 2ème PNA 2018-2022 animé par l'ONF (Angin 2017). Les gestionnaires de la RNN sont des acteurs du PNA et participent aux actions définies dans ce plai permettant « d'améliorer la connaissance sur l'espèce, sensibiliser à sa protection et contribue activement à sa conservation » (Legouez 2010).
	L'équipe de gestion assurera les suivis sur la réserve, participera aux suivis sur les autres territoires es sera impliquée dans les actions de sensibilisation, communication et de conservation cette espèce d'importance patrimoniale. Il s'agira de renforcer et développer les partenariats dans le but de mener des action de protection et de conservation de l'iguane des Petites-Antilles.
Indicateurs de réalisation	 Participation aux réunions annuelles et aux comités de pilotage = 3 en 2024 Actions mises en œuvre sur la RNN dans le cadre du PNA = 4 en 2024 Equipes de la CMR 2024 © Association Titè
Mise en œuvre 2024	En 2024, les cogestionnaires de la RNPT ont participé à la réunion de restitution de l'évaluation du PNA IPA, à une réunion du réseau de veille IPA ainsi qu'au Comité Technique IPA le 2/12/2024. Ils ont mis en œuvre les suivis des iguanes par la méthode de Capture Marquage Recpature (CMR) et Distance sampling. Les données ont été transmises à la coordination du PNA.
Prévisionnel 2025	 Poursuive les suivis CMR et Distance Sampling ainsi que la Veille Iguane commun Poursuivre la formation des prestataires aux problématiques de conservation de l'iguane des Petites Antilles

Participer aux réunions annuelles et aux COPIL

MS 2	MS 2 : Participer au plan de restauration des TM et au RTMG
Priorité 1	
ENJEUX	Enjeu - Des sites de reproduction et d'alimentation importants pour les populations de tortues marines
OLT	OLT 3 - Poursuivre les suivis d'activité de pontes des tortues marines sur la réserve
Description	Les gestionnaires de la réserve sont des acteurs du PNA en faveur des tortues marines des Antilles françaises (2018-2027) et participent aux actions définies dans ce plan dans le but d' « assurer le maintien ou le rétablissement dans un état de conservation favorable de ces espèces menacées ».
Indicateurs de réalisation	 Participation aux thématiques des réunions annuelles, aux groupes de travail et aux comités de pilotage = 5 Actions mises en œuvre sur la RNN dans le cadre du PNA = 4
Mise en œuvre 2024	En 2024, les cogestionnaires de la RNPT ont participé aux 5 commissions thématiques : Connaissance, Conservation en mer, Conservation à terre, Echouage et Sensibilisation ainsi qu'au COTECH du PNA Tortues Marines le 10/12/2024. Les données de suivi des pontes, de suivi par photo identification des tortues en alimentation ainsi que les données échouages/détresses ont été saisies et transmises à la coordination du PNA.
Prévisionnel 2025	 Poursuive les suivis Comptage Trace, Photo identification et Echouage des tortues marines Poursuivre la formation des prestataires aux problématiques de conservation de l'iguane des Petites Antilles Participer aux réunions annuelles et aux COPIL

MS 3	MS 3 : Participer au plan d'actions du sanctuaire AGOA
Priorité 2	
ENJEUX	Enjeu - Des habitats et sites de reproduction pour les populations de mammifères marins
Obj. opé.	OO.8 Renforcer les partenariats avec les équipes scientifiques et l'équipe de gestion du Sanctuaire Agoa
Description	Les eaux marines de la réserve font partie intégrante du Sanctuaire AGOA, une aire marine protégée de 143 256 km² créée en 2012 dédiée à la protection et conservation des mammifères marins sur l'ensemble de la ZEE des Antilles françaises. Le Conseil de gestion du Sanctuaire Agoa est l'organe de gouvernance du sanctuaire. Il met en œuvre la politique du Sanctuaire et émet des avis sur les projets proposés sur l'aire marine protégée. Les gestionnaires de la RNN des ilets de Petite Terre font partie du Conseil de gestion Agoa depuis 2014 au sein du collège des représentants des gestionnaires d'AMP (délibération du 2 juillet 2014 du conseil d'administration de l'OFB-ex. AAMP).
Indicateur de pression	Manque de connaissances sur les mammifères marins
Indicateurs de réalisation	Participation aux comités de pilotage et aux réunions du Conseil de gestion = 1

Formation des agents de la réserve au contrôle du whale watching

Le 19 février 2024, les gardes Jean-Claude LALANNE, Roby BERCHEL, Sébastien RONADA et Grégory MASTON, ainsi que Sarah SELLIER, Sophie LE LOC'H et Léa SEBESI, ont participé à une journée de formation dédiée au contrôle des activités de whale watching.

Cette session, animée par Sonia CASTENDET du Sanctuaire AGOA, a permis d'approfondir les connaissances sur la réglementation en vigueur concernant les règles d'approche des cétacés, la charte AGOA ainsi que les principaux points de contrôle liés à l'activité de whale watching.



Mise en œuvre 2024

Formation pratique de gardes au contrôle du whale watching © association Titè

Formation des partenaires écotouristiques en vue de l'obtention de l'autorisation d'approche à moins de 100 m

Les prestataires écotouristiques rencontrant régulièrement un groupe de grands dauphins aux abords de la réserve naturelle, une formation à l'approche respectueuse des cétacés, animée par les agents du sanctuaire AGOA, a été organisées les 27 et 28 juin 2023. Cette formation, sanctionnée par une évaluation, a permis à l'ensemble des prestataires d'obtenir l'autorisation d'approcher les mammifères marins jusqu'à 100m et de la façon la plus respectueuse possible. Cette autorisation est rattachée à l'autorisation d'exercice d'activité commerciale dans la RNN des llets de Petite Terre et ne permet pas d'effectuer de sorties spécifiques « Whale Watching » en dehors de l'activité commerciale au sein de la RNPT.

Une demi-journée de recyclage, animée par les agents du sanctuaire AGOA, a eu lieu en novembre 2024

Prévisionnel	
2025	- Former les nouveaux agents et réaliser des actions de contrôle de l'activité de whale watching

- Accompagner les prestataires pour le montage et dépôt de leur dossier de « Demande de dérogation à l'interdiction d'approche à moins de 300m des mammifères marins »
- Valider les demandes en liens avec le sanctuaire AGOA et la Direction de la Mer

MS 4	MS 4 : Gérer les mouillages
Priorité 1	
ENJEUX	Enjeu - Des biocénoses marines d'importance patrimoniale: récifs coralliens & herbiers de Phanérogames marines
Obj. opé.	OO.7 Limiter les impacts directs et indirects des pressions anthropiques
Description	Des mouillages écologiques composés de bouées d'amarrage maintenues par des corps morts ont été installés dans le lagon afin d'éviter de porter atteinte aux fonds marins par la pose d'ancre (ancrage interdit dans toute la réserve). Les gestionnaires de la réserve assureront la gestion de ces mouillages : nombre et localisation des bouées disponibles, gestion du planning hebdomadaire des activités à caractère commercial dans la réserve, outil de réservation en ligne des mouillages. Une réflexion sera menée par les gestionnaires sur les questions d'assurance liées à l'utilisation de ces mouillages et sur le tonnage maximum des mouillages. Cette action sera reliée à l'entretien régulier des bouées de mouillage (cf. CI N° 5).
Indicateur de pression	Impacts de la fréquentation humaine sur les milieux naturels
Indicateur de réalisation	 Nombre bouées de mouillage disponibles: 8 bouées pour un tonnage inférieur à 10 tonnes sont disponibles toute la journée; 1 bouée pour un tonnage de 30 tonnes maximum est disponible de 9h à 16h. Cette quantité passe à 4 bouées 30 tonnes de 16h à 9h, une fois les bouées professionnelles libérées. A noter qu'en raison de dégradations causées par les plaisanciers sur la bouée 30 t dédiée à la plaisance, cette dernière est restée fermée à la réservation une bonne partie de l'année. Suivi de l'occupation des mouillages: Concernant l'affluence des plaisanciers en 2024, 1907 réservations ont été effectuées, ce chiffre est comparable à celui de 2023 (1829 réservations). Cette action est coordonnée par le conservateur et la chargée de mission scientifique (appropabation du nombre et de la localisation des bouées de mouillage). Les gardes assurent le suivi de l'occupation des mouillages sur le terrain (vérification des réservations en ligne via leur téléphone portable) et le respect de la réglementation de la réserve (environ 15min de sensibilisation par navire). La secrétaire de l'association traite les demandes de report de réservation ainsi que les éventuelles demande de remboursement.
Prévisionnel 2025	 Mise à jour et optimisation du module de réservation des bouées Evolution de la réglementation en vigeur pour les bateaux de location

MS 7	MS 7 : Assurer la formation technique, de sécurité et de secourisme des
Priorité 1	agents agents
MS 8	MS 8 : Assurer les formations complémentaires en termes de
Priorité 1	commissionnement et d'assermentation des agents
MS 10	MS 10 : Assurer la formation Animation Nature des agents
Priorité 3	
FCR	FCR 3 - Optimiser les moyens de gestion de la RNN
FCR / Obj. opé.	FCR 3.1 Assurer la gestion administrative et financière de la RNN
Description	L'équipe de la réserve bénéficiera de formations régulières dans le cadre de la formation professionnelle. Ces formations (ou recyclages) répondront à des besoins de compétences particulières des agents pour réaliser leurs missions d'étude et de suivi du patrimoine naturel (plongeur professionnel, permis bateau, secourisme, sécurité en mer, formation SIG, permis chasse), d'encadrement d'actions d'éducation à l'environnement (guide nature) et de réalisation des missions de Police de l'Environnement (commissionnement et assermentation).
Indicateurs de réalisation	 Budget annuel alloué pour la formation professionnelle Nombre de formations : 7
Mise en œuvre 2024	 Léa SEBESI poursuit sa formation à la capture de chauve-souris pour une première approche des méthodes de capture et de la manipulation de ces animaux. Cette formation s'est tenue initiée en mars 2023 dans le cadre du projet de surveillance des Chiroptères de Martinique et Guadeloupe (projet CHIMAGUA) continue en 2024. Le 7 février 2024, Sarah SELLIER et Léa SEBESI ont pris part à une formation organisée par l'association Mon École Ma Baleine, en préparation de la saison d'observation des baleines à bosse, dans le cadre du projet Sentinelles. Le 19 février 2024, les gardes Jean-Claude LALANNE, Roby BERCHEL, Sébastien RONADA et Grégory MASTON, ainsi que Sarah SELLIER, Sophie LE LOC'H et Léa SEBESI, ont participé à une journée de formation dispensée par le sanctuaire AGOA pour le contrôle des activités de whale watching. En mars 2024, Sarah SELLIER, chargée de mission vie associative a participé au Biodiv'Tour de Guadeloupe, organisé par l'ARBIG, sur le site de la Pointe des châteaux. Le 16 mars, Jean-Claude LALANNE, Roby BERCHEL, Grégory MASTON, Sarah SELLIER, Léa SEBESI, ainsi que plusieurs écovolontaires, ont participé à une formation sur le suivi de l'activité de ponte des tortues marines (méthode de comptage des traces) et sur le suivi des échouages. Cette session a été dispensée par les associations partenaires du RTMG, KapNatirel et Évasion Tropicale. Sophie LE LOC'H a suivi la formation commissionnement ONF dispensée en juin 2024 à Petit Bourg et a acquis les compétences juridiques nécéssaires au commissionnement. Au mois de septembre 2024, Sarah SELLIER, chargée de mission vie associative a participé à une formation « Mobiliser ses bénévoles », dispensée par Karucom formation et organisée par l'ARBIG. Du 12 novembre au 6 décembre 2024, Miguel CONTARET, Grégory MASTON et Léa SEBESI ont suivi la formation commissionnement agent de réserve naturelle dispensée par l'OFB en Martinique. Du 28 novembre au 6 décembre, Julien TESSONN





Formation commisionnement en Martinique avec les agents des sites du Conservatoire du littoral et des réserves de Guadeloupe, Guyane, Martinique et St Martin



Formation pratique des gardes au contrôle du whale watching © association Titè



Formation Comptage trace et échouage des tortues © asso Titè



Formation « Mobiliser ses bénévoles » © asso titè



Participation au Biodiv'Tour organisé par l'ARBIG © asso Titè

Perspectives 2025

- Prestation de serment pour les gardes nouvellement commissionnés
- Assurer la formation santé et secourisme des agents

MS 9 Priorité 1	MS 9 : Assurer la formation interne du personnel aux protocoles de suivis scientifiques et à la connaissance du patrimoine naturel
FCR	FCR 3 - Optimiser les moyens de gestion de la RNN FCR 4 - Améliorer les connaissances sur le patrimoine naturel et le fonctionnement des écosystèmes
FCR / Obj. opé.	FCR 3.1 Assurer la gestion administrative et financière de la RNN FCR 4.1 - Faire de la RNN un laboratoire in situ pour renforcer les connaissances scientifiques sur le patrimoine naturel
Description	Les agents la réserve seront formés en interne sur le patrimone naturel de la RNN et sur les protocoles scientifiques réalisés lors d'études ou de suivis des espèces ou des habitats (suivis des biocénoses marines, suivis des oiseaux marins et des limicoles, études sur la flore, suivis des populations de requins).
Indicateurs de réalisation	 Budget annuel alloué pour la formation professionnelle Nombre de formations
Mise en œuvre 2024	Le volet formation de l'équipe de terrain est désormais intégré de façon systématique aux conventions de partenariat liées aux suivis scientifiques. Les agents bénéficients d'une formation en continu sur les différents suivis scientifiques mis en œuvre dans la RNN. Ces formations sont dispensées par les partenaires scientifiques, la chargée de mission ou les anciens gardes expérimentés afin de permettre, à terme, la réalisation autonome des suivis de routine en régie. En 2024, les agents assurent de manière autonome ou en collaboration divers suivis scientifiques, parmi lesquels : - le suivi de l'activité de ponte des tortues marines par comptage des traces, - le suivi des iguanes (méthodes de Capture-Marquage-Recapture et de Distance Sampling), - le suivi des juvéniles de requin citron, - le suivi des scinques, - le suivi des tortues marines et des raies léopard par photo-identification, - le suivi de la croissance des gaïacs, - le suivi de la fréquentation, - etc.
Prévisionnel 2025	- Poursuivre la formation des agents en lien avec les experts faune et flore collaborant avec les Réserves

MS 11	MS 11 : Assurer la gestion des ressources humaines
Priorité 1	
FCR	FCR 3 - Optimiser les moyens de gestion de la RNN
FCR / Obj. opé.	FCR 3.1 Assurer la gestion administrative et financière de la RNN
Description	Les démarches administratives et financières liées à la gestion des ressources humaines sont assurées par la secrétaire générale administrative, le bureau de l'association Titè et l'expert comptable de la réserve. Le recrutement des agents est assuré par le Conservateur et le bureau de l'association Titè pour les agents recrutés par Titè après concertation du Conseil d'Administration et le Conservateur et la direction de l'ONF pour les agents recrutés par l'ONF.
Indicateurs de réalisation	Nombre d'ETP recruté sur la durée du plan
Mise en œuvre 2024	L'association Titè a accueillie plusieurs stagiaires en janvier 2024: Lucie BRIZOU et Clément APPADOO coencadrés par Titè et KapNatirel, qui ont travaillé respectivement sur les juvéniles de requin citrons et les raies leopard. Julien TESSONNEAU a remplacé Anthony BASILE au poste de VSC chargé de mission biodiversité ONF au mois de mars 2024. Miguel CONTARET a rejoint l'équipe en avril 2024 comme garde animateur. Roby BERCHEL a quitté son poste de garde animateur pour rejoindre le Grand Port au mois de novembre 2024. Morgane DE GUIGNE a quitté son poste de secrétaire administrative au mois d'aout 2024, elle a été remplacée par Rebecca MARSEILLE en janvier 2025. Après un long combat contre la maladie, Julien ATHANASE, nous a quitté au mois de septembre 2024. En raison des mouvements de personnels, l'association Titè a fait face à plusieurs vacances de postes temporaires. L'équipe des Réserves a oeuvré afin d'assurer la continuité de service et limiter au maximum l'impact de ces absences. La chargée de mission scientifique et la conservatrice ont assuré le suivi administratif en l'absence de secrétariat. Sophie LE LOC'H Conservatrice Sarah SELLIER Chargée de mission Vera associative Miguel CONTARET Garde animateur Sébastien RONADA Garde animateur Garde animateur Oracolograpamene de l'écrutine des réserves de Petite Terre et l'a Désiracide en provembre 2024.

Organigramme de l'équipe des réserves de Petite Terre et La Désirade - novembre 2024

MS 12	MS 12 : Suivre et contrôler le budget annuel de la RNN
Priorité 1	
MS 13	MS 13 : Assurer la gestion administrative de la RNN
Priorité 1	
FCR	FCR 3 - Optimiser les moyens de gestion de la RNN
FCR / Obj. opé.	FCR 3.1 Assurer la gestion administrative et financière de la RNN
Description	Une grande partie de la gestion administrative de la réserve est assurée par l'association Titè. La gestion financière et la gestion administrative liées aux missions de la RNN sont assurées par le Conservateur, la secrétaire générale administraive, le bureau de l'association Titè et l'expert comptable mandaté par les gestionnaires. Le bilan des comptes annuels est présenté chaque année au commissaire aux comptes qui vérifie les informations et produit un rapport de contrôle des comptes. Une comptabilité analytique est mise en place afin de suivre les dépenses et d'évaluer le budget prévisionnel. Dans le cadre de la gestion administrative, les gestionnaires réaliseront une révision de la convention de gestion entre l'ONF et l'association Titè signée en 2002.
Indicateurs de réalisation	Publication du rapport d'activité et des comptes annuels
Mise en œuvre 2024	 Clôture de l'exercice budgétaire de la RNN pour l'année écoulée et réalisation du budget prévisionnel de l'année en cours Démarches administratives liées à la comptabilité de la réserve (fiches de salaires, paiement des charges sociales et cotisations diverses) Le budget réalisé de l'année 2024 et le budget prévisionnel 2025 sont présentés dans ce rapport d'activité Prestataires: Cabinet comptable mandaté pour réaliser le bilan comptable effectif et prévisionnel, pour l'élaboration des fiches de paie et les déclarations auprès des organismes sociaux (retraite, URSSAF, prévoyance). Commissaire aux comptes mandaté dans le cadre de sa mission de certification des comptes annuels de la réserve. Appui administratif de la société PROXIMA suite au départ de la Secrétaire Générale Administrative.
Prévisionnel 2025	 Recrutement d'une secretaire administrative Révision de la convention de cogestion

MS 14	MS 14 : Rechercher de nouveaux moyens de financements
Priorité 1	
FCR	FCR 3 - Optimiser les moyens de gestion de la RNN
FCR / Obj. opé.	FCR 3.1 Assurer la gestion administrative et financière de la RNN
Description	Les gestionnaires de la réserve chercheront des financements complémentaires afin d'accroître le budget de fonctionnement de la RNN et réaliser les actions prévues dans le plan de gestion. Ces subventions ponctuelles ou pluriannuel viendront s'ajouter à la dotation annuelle de fonctionnement émanant du ministère de l'Environnement, aux redevances sur les activités commerciales et de plaisance (redevance des mouillages, taxe sur le transport des passagers maritimes).
Indicateurs de réalisation	Nombre et montant des financements complémentaires obtenus / an
Mise en œuvre 2024	 RNPT: Ces recherches de financements seront principalement réalisées par la conservatrice et la chargée de mission scientifique. Une veille est réalisée en continu pour suivre la publication d'appel à projets pouvant émmaner de différents partenaires. Poursuite de la mise en œuvre du projet financé dans le cadre du plan de relance: Accompagnement des professionnels dans le développement de la filière ecotouristique et mise en place d'ecomouillages. Dépôt d'une demande de financement LIFE Biodiv'France, en tant qu'entité affiliée, pour la mise en œuvre comme site pilote du projet Natur'Adapt Outre-mer sur l'adaptation au changement climatique. Obtention d'un financement OFB dans le cadre de l'appel à microprojet TeMeUm pour la réalisation d'un projet de « Sensibilsation au patrimoine naturel des réserves de Petite Terre et de La Désirade ». Obtention de subventions complémentaires de la DEAL (BOP113) pour la réalisation de 2 études: « Suivi par photoidentification des tortues marines de Petite Terre » et « Amelioration des connaissances et protection de la flore dans la réserve de La Désirade »
Prévisionnel 2025	 Participation au LIFE Rept'Island comme bénéficiaire associé, pour la financement de la dératisation des îlets de Petite Terre et des actions connexes Recherche de financement pour la mise en œuvre du suivi scinque (demande coordonnée par la SHF auprès de l'OFB et des DEAL 971 et 972 dans le cadre des projets POP) Recherche de financement FEDER, Fonds vert, Mécénat, MIG Bio au fil de l'eau

MS 15	MS 15 : Assurer l'accueil, l'encadrement et la formation des stagiaires et		
Priorité 1	services civiques		
FCR	FCR 3 - Optimiser les moyens de gestion de la RNN		
FCR / Obj. opé.	FCR 3.2 Renforcer les moyens humains		
Description	Les gestionnaire accueilleront régulièrement des stagiaires et services civiques afin de renforcer les moyens humains de l'équipe et réaliser différentes missions liées aux suivis du patrimoine naturel ou au renforcement des connaissances sur les espèces et les habitats. Ces moyens humains supplémentaires permettent d'accroître de façon sensible la présence du personnel sur le terrain. L'association Titè mènera la démarche d'agrément pour encadrer des services civiques.		
Indicateurs de réalisation	Nombre de stagiaires et services civiques / an : 1 VSC et 2 stagiaires		
Mise en œuvre 2024	 Les stagiaires et services civiques sont sélectionnés par la conservatrice et les chargés de mission. L'association Titè a accueillie plusieurs stagiaires en janvier 2024 : Lucie BRIZOU et Clément APPADOO coencadrés par Titè et KapNatirel, qui ont travaillé respectivement sur les juvéniles de requin citrons et les raies leopard. Le recrutement des services civiques de l'ONF est réalisé après avis de la Conservatrice et de l'ONF. Le contrat de Julien Tessonneau, VSC ONF a démarré en mars 2024 pour une durée de 2 ans. Partenariats : Universités, Ecoles d'Ingénieurs, Centres de recherche, collèges et lycées (accueil de stagiaires de 3ème en stage de découverte d'un métier) 		
Prévisionnel 2025	 Accueil de stagiaires sur les réserves de La Désirade Thématiques envisagées: géologie RND, Diagnostic d'Ancrage Territorial et Diagnostic de vulnérabilité au changement climatique de la RNPT Faire une demande d'agrément pour l'acceuil de VSC à l'association Titè 		

MS 16	MS 16 : Renforcer l'équipe de la RNN avec l'accueil et l'encadrement d'EV			
Priorité 1				
FCR	FCR 3 - Optimiser les moyens de gestion de la RNN			
FCR / Obj.	FCR 3.2 Renforcer les moyens humains			
opé.				
Description	Depuis 2008, l'association Titè a modifié ses statuts afin de permettre l'inscription de nouveaux adhérents et la mise en place d'un système d'éco-volontariat . Un grand nombre de volontaires accompagnent les gardes au sein de la réserve et participent à des missions de terrain liées à l'activité quotidienne sur le site (entretien de la réserve, information du public) ou à des suivis scientifiques (tortues marines, iguanes, oiseaux, gaïacs, milieu marin). Les gestionnaires pourront former les bénévoles aux protocoles de suivis et à la sensibilisation des publics.			
Indicateurs de réalisation	 Nombre d'écovolontaires / an, Nombre d'heures de présence : 164 adhérents et 101 écovolontaires mobilisés soit 1,4 ETP Nombre de formation réalisées : 4 soit 54 nouveaux écovolontaires formés 			

Appels à mobilisation des écovolontaires

En 2024, **101 écovolontaires** ont participé à des missions de 3 ou 4 jours sur la RNPT avec en général 2 bénévoles par mission ce qui représente **329 jours.hommes** de bénévolat soit **1,4 ETP**.

	2022	2023	2024
Nombre d'écovolontaires	117	185	164
Nombre de bénévoles ayant répondu à l'appel à mobilisation	/	159	172
Nombre de bénévoles mobilisés	76	101	101
Nombre de jours de bénévolat	/	187	196
Nombre de jours.homme	276	370	329
ETP	1,3	1,6	1,4

La gestion du planning des gardes représente une part importante du travail de la chargée de mission scientifique.

La chargée de mission vie associative coordonne les appels à mobilisation et effectue la selection des écovolontaires en lien avec la chargée de mission scientifique.

Mise en œuvre 2024

Formation des écovolontaires

Depuis 2022, l'association Titè à mis en place des formations intiales à l'attention des nouveaux adhérents. Ces formations ont pour objectifs de présenter les réserves, la gouvernance, les enjeux de gestion et les missions des gardes. Elle permettent de mieux préparer les écovolontaires, les responsabiliser et améliorer le déroulement des missions.

En 2024, les référents des écovolontaires Patrick NOVELLO et Corinne LOPEZ ont proposé et animé quatre formations à l'attention des bénévoles qui ont touché 54 nouveaus adhérents.

En plus des 4 formations initiales, plusieurs formations annexes ont été dispensées auprès des écovolontaires : sur les raies léopard et le suivi photo-identification (Océane BEAUFORT REGUAR), sur les tortues marines et le comptage trace (Alexandra LE MOAL & Cécille LALLEMAND RTMG) ainsi que sur l'iguane des petites Antilles et la vigilance sur l'iguane rayé (Alexandra LE MOAL Association LE GAIAC). Une formation comptage traces a été réalisée à La Désirade pour les bénévoles désiradiens afin de réaliser le suivi sur les plages de La Désirade.

	2022	2023	2024
Nb de formations initiales (tous secteurs confondus)	2	4 (dont 1 à La Désirade)	4
Nb d'écovolontaires formés	26	58	54
Nb de formations annexes	/	/	3
Nb d'écovolontaires formés	/	/	48



Formation Comptage traces tortues marines avec l'équipe et les écovolontaires désiradiens © asso Titè



Formation iguane à l'arboretum de Montebello © asso Titè

Groupe de travail EEDD

- En janvier 2023, afin d'étoffer et améliorer l'offre pédagogique des réserves, un groupe de travail EEDD a été crée à l'initiative de la chargée de mission vie associative. L'objectif est de valoriser les compétences des écovolontaires pour créer de nouveaux outils et supports pédagogiques mais également favoriser les échanges entre bénévoles et améliorer leur ancrage dans la vie des réserves. 12 adhérents étaient présents pour la première rencontre du groupe de travail EEDD.
- En 2024, aucune rencontre n'a pu être organisée malgré plusieurs tentatives infructueuses. En revanche, certains membres ont contribué à la création ou à l'amélioration d'outils, tels que le jeu de l'iguane ou les maquettes grandeur nature de tortues marines.

Automatisation des adhésions vie la plateforme Helloasso

 Depuis avril 2024, les adhérents de l'association Titè peuvent adhérer directement en ligne via Helloasso, ce qui permet une meilleure fluidité dans la gestion des bénévoles.

Prévisionnel 2025

- Redynamiser les missions d'éco volontariat à La Désirade
- Poursuivre la formation des bénévoles
- Poursuivre l'animation du groupe de travail EEDD et mettre en place de nouveaux groupes thématiques

MS 17	MS 17 : Renouveler les équipements bureautiques et petits matériels
Priorité 2	
FCR	FCR3 - Optimiser les moyens de gestion de la RNN
FCR / Obj. opé.	FCR 3.3 Assurer la maintenance et l'entretien du matériel et des sites
Description	Les équipements informatique et bureautique de la réserve seront entretenus et renouvelés. L'acquisition de nouveau matériel sera à prévoir suite à des recrutements.
Indicateurs de réalisation	Budget alloué / an
Mise en œuvre 2024	En 2024 l'association Titè a fait l'acquisition des matériels suivants : - 1 tablette pour le bureau (Président) - 1 ordinateur portable pour la chargée de mission vie associative - 1 appareil photo numérique - 1 appareil photo étanche TG7

MS 18		MS 18 : Organiser et animer le Comité Consultatif	
Priorité	1		
MS 19		MS 19 : Rédiger et diffuser les Rapports d'activités annuels	
Priorité	1		
FCR		FCR3 - Optimiser les moyens de gestion de la RNN	
FCR / Obj.		FCR 3.4 Animer les instances de gouvernance de la réserve et assurer le rapportage des actions sur la	
opé.		RNN	
		Le bilan annuel des actions réalisées sur la réserve sera présenté chaque année au Comité Consultatif de la RNN.	
Description		Les gestionnaires s'assureront de l'organisation de ces réunions de façon à informer les différentes instances de la gestion courante et des activités de la réserve.	
Période		Réunions et publication des RA annuelles	
Indicateurs		Nombre de Comité Consultatif : 1	
de réalisation		Publication des rapports d'activités : 1	

- RNPT : La publication du RA et l'organisation du Comité Consultatif seront coordonnées par le conservateur et le chargé de mission scientifique et administratif.
- Le **Comité Consultatif de la RNN** se réunit au moins une fois par an et donne son avis sur le fonctionnement et la gestion de la Réserve Naturelle, ainsi que sur les conditions d'application de la réglementation publiée dans le décret de création de l'espace protégé. Le Comité est consulté pour donner son avis sur le plan de gestion, son renouvellement et sa mise en œuvre.

Ce Comité est présidé par le préfet de Guadeloupe, ou son représentant, et est composé de 13 membres répartis en 4 collèges.

Le 28 mars 2024, le comité consultatif de la réserve naturelle nationale des îlets de la Petite Terre a été renouvelé par arrêté préfectoral n°971-2024-03-28-00002

En 2024, le comité consultatif s'est tenu le 5 novembre à la Sous-préfecture de Pointe-à-Pitre sous la présidence de Jean-François MONIOTTE, Sous-préfet de Pointe-à-Pitre.

• Les rapports d'activités annuels de la réserve dressent le bilan des actions réalisées et permettent d'informer les élus, les publics, les partenaires et sociétés commerciales sur les objectifs et les missions de la réserve. Le bilan financier de l'année écoulée et le budget prévisionnel permettent de justifier les financements engagés ou prévus (projets, partenariats, études scientifiques...). Ces documents sont publiés sur le site internet de la réserve.

Mise en œuvre 2024



Réunion du comité consultatif de la RNPT en sous préfecture, novembre 2024 © asso Titè



Couverture du rapport d'activité 2023 de la RNPT

MS 24	NAC 24 - Dévelopmente montanguist que l'affice du tourisme de la Désimale			
Priorité 2	MS 24 : Développer le partenariat avec l'office du tourisme de la Désirade			
MS 25	MS 25 : Renforcer la coopération avec le comité des pêches de Guadeloupe			
Priorité 2	(CRPMEM) et l'association des pêcheurs désiradiens			
FCR 5	- Renforcer l'ancrage territorial, régional et national de la RNN			
FCR 5.1	- Renforcer l'intégration locale de la RNN			
Description	Ces partenariats viseront à renforcer les liens avec les instances de tourisme, de pêche professionnelle ainsi que la populations locales. Les modalités de ces partenariats restent à définir. Un partenariat avec l'office de tourisme de La Désirade permettrait de valoriser la destination éco touristique de la Désirade et de Petite Terre. Les termes de ce partenariat restent à définir. De nouvelles démarches seront entreprises afin de mettre en place une coopération avec les professionnels de la pêche dans la perspective de profiter de l'effet réserve pour améliorer la gestion de la ressource halieutique en périphérie de la réserve. L'équipe de la réserve participera à des réunions de concertation ainsi qu'à des manifestations locales afin de sensibiliser les différents publics sur les enjeux, la règlementation et les objectifs de gestion de la réserve (cf. PA N°6). Les réunions annuelles de l'association Titè, qui se tiennent à la capitainerie de la Désirade, seront des moments privilégier pour entretenir ce contact.			
Indicateurs de réalisation	Mise en œuvre de partenariats : 1 partenariat avec l'OTI de la CARL			
	Partenariat avec l'Office de tourisme En 2023, un partenariat a été initié entre l'Office de tourisme de la Riviera du Levant et l'association Titè afin de proposer 30 visites guidées de la réserve géologique pour la saison touristique 2023-2024. - Entre octobre et décembre 2023, sur les 6 visites programmées, 2 visites ont été annulées pour cause de mauvais temps (Tammy) et 4 ont été réalisées pour un total de 12 participants (touristes). - En 2024, seules 5 visites (sur les 25 programmées) ont été réalisées faute d'inscription suffisante. 27 personnes ont été sensibilisées. Cette faible participation nous a poussé à revoir le format des visites. En 2024, nous avons testé la formule « RDV du Carbet » à l'occasion de la Fête à kabrit et de la Fête de Baie Mahault, 87 personnes			

formule « RDV du Carbet » à l'occasion de la Fête à kabrit et de la Fête de Baie Mahault, **87 personne**s ont été sensibilisées.

Pour la saison touristique 2024-2025 nous avons donc choisi de privilégier les « RDV du carbet » sous la forme d'une permanence, assurée tous les vendredis de 10h à 12h, au niveau du carbet « iguane » qui se situe à l'entrée de la réserve de La Désirade. Ce site est un passage obligé des opérateurs effectuant les visites de l'île en mini bus.

Mise en œuvre 2024

Le « RDV du carbet » réalisé fin décembre 2024 a permis de sensibiliser **30 personnes**.



Visite guidée de RND avec la Comadile à l'occasion des journées nationales de la géologie © asso Titè



Visite guidée de la RND © asso Titè

Prévisionnel 2025

- Poursuivre le partenariat avec l'OTI de la CARL et faire évoluer les visites guidées vers un format « RDV du carbet »

MS 26	MS 26 : Assurer le compagnonnage avec les réserves naturelles et autres ENP		
Priorité 2			
FCR 5	- Renforcer l'ancrage territorial, régional et national de la RNN		
FCR 5.3	- Renforcer les échanges et partenariats avec les réseaux régionaux et Nationaux		
Description	Ces échanges permettront de contribuer à la formation des agents afin de renforcer leur réseau de compétences et de profiter des expériences acquises dans les autres espaces protégés. Depuis 2007 un réseau d'échanges entre les réserves naturelles des Petites-Antilles (Petite-Terre, St Martin, St Barthélemy) a été mis en place dans le cadre du réseau des Réserves permettant de suivre l'état de santé des récifs coralliens et des herbiers. Ces compagnonnages permettent notamment de constituer une équipe de plongeurs formés aux protocoles de suivis qui participent aux phases de terrain sur les différentes AMP.		
Indicateurs de réalisation	 Nombre de réunions : Nombre de compagnonnages : 1 		

- Les agents de la RNPT ont acceuilli Vincent OLIVA (RNN St Martin) et Hilaire DUFOURNIER (RNN St Barthélémy) du 1^{er} au 4/10/2023 à l'occasion du suivi milieu marin de Petite Terre.
- Jean Claude LALANNE a été accueillie par la RNN de Saint Barthélémy du 23 ua 26/0924 pour à l'occasion du suivi milieu marin de St Barth.
- A l'occasion de leur formation commissionnement en Martinique, Grégory MASTON, Miguel CONTARET et Léa SEBESI ont été acceuillis par les agents du service Opérations en mer du Parc naturel marin de Martinique le 17/11/24. A bord du bateau Nérée, ils ont accompagné les agents du Parc dans leurs missions de surveillance des activités nautiques et de sensibilisation des usagers.

Mise en œuvre 2024



Jean Claude Lalanne avec l'équipe de plongeurs du suivi milieu marin de St Barthélémy © RNSB



Patrouille à bord du Nérée avec les agents du PNMM © PNMM

Prévisionnel 2025

- Développer une mission de compagnonnage avec les réserves géologiques de Bretagne (Groix, Crozon)
- Poursuivre le compagnonnage avec les gestionnaires d'AMP des Antilles Françaises

MS 27	MS 27 : Participer aux réunions, maintenir et renforcer les partenariats avec les
Priorité 2	réseaux régionaux
MS 28	MS 28 : Participer aux réunions et renforcer les partenariats avec les réseaux
Priorité 1	nationaux
FCR	FCR 5 - Renforcer l'ancrage territorial et régional de la RNN
FCR / Obj. opé.	FCR 5.3 - Renforcer les échanges et partenariats avec les réseaux régionaux et Nationaux
Description	La RNPT participera activement aux réseaux régionaux et nationaux tels que RNF (Réserves Naturelles de France), le réseau TeMeUm, le Forum des gestionnaires d'AMP, le Colloque national des AMP ainsi que d'autres réseaux qui fédèrent l'ensemble des acteurs concernés par les enjeux de gestion d'aires protégées en France métropolitaine et en outre-mer. Ces réseaux permettent de favoriser les échanges et la mise en commun d'expérience entre les gestionnaires d'espaces naturels protégés.
Indicateurs de réalisation	Nombre de réunions ou colloques / an : 1

Réserves Naturelles de France (RNF) fédère un réseau national de plus de 700 acteurs impliqués dans la gestion et conservation du patrimoine naturel (gestionnaires, animateurs, gardes...). Ce réseau rassemble plus de 340 réserves naturelles. Les gestionnaires de la réserve de Petite Terre participent aux Commissions Outre-Mer et Education à l'Environnement.

Sophie LE LOC'H a représenté les réserves naturelles de Petite Terre et La Désirade au 42 ème congrès RNF qui s'est tenu du mercredi 3 au samedi 6 avril 2024 à Seignosse dans les Landes.

Le **congrès mondial des gardes** co-organisé par l'International Ranger Federation (IRF) et Gardes Nature de France (GNF), s'est tenu à Hyères du 7 au 11 octobre 2024.

A cette occasion, plusieurs centaines de gardes nature ou *rangers* venant du monde entier, se sont réunis pour échanger sur leur métier et la conduite de leur missions. Une meilleure reconnaissance de celles et ceux qui s'impliquent au quotitien dans la conservation de la nature, mais aussi l'identification des besoins liés à la professionnalisation des missions, ou encore l'implication des gardes dans la définition et l'atteinte d'objectifs de conservation.

Mise en œuvre 2024

Jean Claude LALANNE, garde chef des réserves naturelles nationales de La Désirade et des Ilets de Petite Terre a participé à cet évènement.





Jean Claude LALANNE, garde chef des réserves de La Désirade et Petite Terre au congrès mondial des gardes

Prévisionnel 2025

- Participer au congrès RNF
- Participer au forum des AMP

MS 30	MS 30 : Renforcer les partenariats avec les sociétés commerciales	
Priorité 2		
FCR	Enjeu - Des écosystèmes terrestres emblématiques des Petites-Antilles FCR 1 - Veiller au respect de la réglementation et à une pratique des activités humaines compatible avec les objectifs de la RNN	
FCR / Obj. opé.	OO.7 Limiter les impacts directs et indirects des pressions anthropiques FCR 1.3 Informer et sensibiliser les publics et les sociétés commerciales sur la réglementation de la RNN	
Description	Les gestionnaires veilleront à informer et former les prestataires d'activités commerciales quant à l'organisation de leurs prestations sur la plage d'accueil et le lagon, qui concentrent l'essentiel de la fréquentation touristique de la réserve. Cette action vise notamment à former des écoguides chargés de faire visiter la réserve et disposant d'un minimum de compétences pédagogiques dans le domaine de l'environnement, d'encadrer et gérer l'organisation des repas sur la cocoteraie (utilisation des points de feu, limitation de charbon de bois ou utilisation d'autres combustibles, nettoyage des grilles et des points feu, gestion des poubelles, tri sélectif des déchets), de sensibiliser les passagers aux écogestes (utilisation de petites palmes, de crèmes solaires minérales, utilisation de lycras). Les gestionnaires de la réserve mèneront une réflexion avec les sociétés commerciales partenaires afin de les associer sur différentes thématiques (visite guidée, accueil sur la réserve).	
Indicateurs de pression	 Impacts de la fréquentation humaine sur les milieux naturels Nombre et nature des infractions relevées sur la RNN / an 	
Indicateurs de réalisation	 Mise en œuvre de mesures de gestion liées à l'utilisation du site par les sociétés commerciales 	
Mise en œuvre 2024	 Mise en place de formation obligatoire pour tout nouveau skipper se rendant sur la RNN. Organisation de sessions de formation sur le terrain pour tous les skippers. Mise en place d'une formation à l'approche des mammifères marins en partenariat avec AGOA pour encadrer la pratique du whale watching aux abords de la RNPT Implication des prestataires écotouristiques dans la gestion de la RNN: Organisation de journées de nettoyage, ou d'entretien de sentier Participation de chaque croisiériste à 1 mission courte par an en tant qu'écovolontaire Développement des sorties avec les scolaires 	
Prévisionnel 2025	- Poursuite des actions engagées en 2024	

ANNEXES

Annexe 1 : Budget prévisionnel - 2025 - RNN Petite Terre

BUDGE Charges	I DE FONCT	IONNEMENT PRE	VISIONNEL - RNPT - Année 2025 Produits	
Charges	Codes PG		Produits	
60 – Achats		96 904,40 €	70 – Vente de produits finis, prestations de services,	172 940,00 €
Achats d'études et de prestations de services		15 020 €	marchandises Taxes passagers Maritime	72 790 €
Suivi repro STEANT	CS18	2 800 €	Tokes passagers manerine	72,7300
CMR IPA	CS1	5 808 €	Redevance opérateurs professionnels	30 150 €
Suivi Oiseaux (limicoles et canards + marin)		5 012 €		
Suivi oiseau STOC	CS21	1 400 €	Podovance plaicanciers	70 000 €
Suivi milieu marin Achats non stockés de matières et fournitures	CS29	- €	Redevance plaisanciers	70 000 €
Fournitures non stockables (combustibles)	CI7	10 100 €	Frais dossier procédure sélection professionnels	- €
Fournitures d'entretien et petit équipement	0.7	5 900 €	Trais dessier procedure selection professionnels	
Collecte et évacuation déchets	IP3	200 €		
matériel suivi milieu marin (subwing)		200 €		
matériel plateforme Petites Sternes	IP7	3 000 €		
matériel distance sampling : télémètre matériel mise en défend (lagon, gaïac)	CS2 CI3 - CS15 - IP6	300 € 700 €		
divers maison	CI8	1 000 €		
matériel animation		500 €		
Fournitures administratives		1 600 €		
smartphone PC		1 600 €		
	EEDD	- €		
Autres fournitures		C4 304 C	Describing Consists	
Prestations ONE - nostes conservateur + VSC	MS	64 284 € 49 500 €	Prestations Services	
ONF : postes conservateur + VSC Elagage cocoteraie	IVIS	49 500 €		
Gestion fréquentation - Maintenance site internet	MS4	3 160 €		
61 – Services extérieurs			74 – Subventions d'exploitation	272 431 €
Sous-traitance générale		- €	Etat : DEAL	244 104 €
Locations		4 376 €	Renforcement EEDD	28 327 €
location de bateau	SP	3 000 €		
location de matériel de plongée	CS29	375 €		
location de voiture Location de voiture	EEDD MS	501 €		
AOT mouillages	CI5	500 €		
Entretien et réparation		24 500 €		
Mise à jour module de réservation du site	MS4	- €		
Equipement bateau	 	1 500 €		
Entretien bateau Entretien mouillages-balisage		3 000 € 20 000 €		
Isolation intérieur maison	CIS	- €		
Assurance	MS		Région(s):	
Documentation	MS	1 000 €		
Divers		- €	Département(s):	
62 – Autres services extérieurs		39 242 €		
Rémunérations intermédiaires et honoraires		14 400 €		
Publicité, publication	607	5 470 € 1 600 €	Communes(s):	
informer le public règles lagon impression + inforgraphie panneaux	SP7 PA	3 021 €		
animation nature		849 €		
Déplacements, missions, réceptions		15 098 €		
Formation : plongée, elagage, ornitho	MS7	4 157 €	Organismes sociaux (à détailler) :	
Frais repas distance sampling		732 €		
Frais repas CMR Participation colloques		1 200 €	Fonds européens (FEDER)	
Participation colloques Frais de déplacements			ASP (emplois aidés)	
Billets de bateau Comadile			Autres recettes	
Billets de bateau Comadile		555€	Autres recettes - résultat	
Frais deplacement EEDD	•	796 €		
Billets de bateau PT Sortie PT scolaires	SP2 EEDD - PA	- €		
Frais postaux et de télécommunications	LLUU-FA	3 524 €		
Services bancaires, autres		750 €		
63 – Impôts et taxes			75 – Autres produits de gestion courante	4 800 €
Impôts et taxes sur rémunération		4 352 €		4 800 €
	MS-EEDD	465 €		
dont EEDD				
dont EEDD Autres impôts et taxes				
Autres impôts et taxes 64 – Charges de personnel			76 – Produits financiers	
Autres impôts et taxes 64 – Charges de personnel Rémunération des personnels		197 832 €	77 – Produits exceptionnels	
Autres impôts et taxes 64 – Charges de personnel Rémunération des personnels 1 CM, 5 gardes, 1 SAC - CDI	MS MS	197 832 € 176 688 €	77 – Produits exceptionnels Sur opération d e gestion	
Autres impôts et taxes 64 – Charges de personnel Rémunération des personnels 1 CM, 5 gardes, 1 SAC - CDI 1 ETP EEDD - CDI	EEDD - MS	197 832 € 176 688 € 21 144 €	77 – Produits exceptionnels Sur opération d e gestion Sur exercices antérieurs	
Autres impôts et taxes 64 - Charges de personnel Rémunération des personnels 1 CM, 5 gardes, 1 SAC - CDI 1 ETP EEDD - CDI Charges sociales		197 832 € 176 688 €	77 – Produits exceptionnels Sur opération d e gestion Sur exercices antérieurs	
Autres impôts et taxes 64 – Charges de personnel Rémunération des personnels 1 CM, 5 gardes, 1 SAC - CDI 1 ETP EEDD - CDI	EEDD - MS MS MS	197 832 € 176 688 € 21 144 € 37 588 €	77 – Produits exceptionnels Sur opération d e gestion Sur exercices antérieurs	
Autres impôts et taxes 64 – Charges de personnel Rémunération des personnels 1 CM, 5 gardes, 1 SAC - CDI 1 ETP EEDD - CDI Charges sociales 1 CM, 5 gardes, 1 SAC - CDI	EEDD - MS MS MS	197 832 € 176 688 € 21 144 € 37 588 € 33 571 €	77 – Produits exceptionnels Sur opération d e gestion Sur exercices antérieurs 78 – Reprises sur amortissements et provisions	
Autres impôts et taxes 64 – Charges de personnel Rémunération des personnels 1 CM, 5 gardes, 1 SAC - CDI 1 ETP EEDD - CDI Charges sociales 1 CM, 5 gardes, 1 SAC - CDI 1 ETP EEDD - CDI Autres charges de personnel 65 – Autres charges de gestion courante	EEDD - MS MS MS EEDD - MS	197 832 € 176 688 € 21 144 € 37 588 € 33 571 € 4 017 €	77 – Produits exceptionnels Sur opération d e gestion Sur exercices antérieurs 78 – Reprises sur amortissements et provisions	
Autres impôts et taxes 64 – Charges de personnel Rémunération des personnels 1 CM, 5 gardes, 1 SAC - CDI 1 ETP EEDD - CDI Charges sociales 1 CM, 5 gardes, 1 SAC - CDI 1 ETP EEDD - CDI Autres Charges de personnel 65 – Autres charges de gestion courante 66 – Charges financières	EEDD - MS MS MS EEDD - MS	197 832 € 176 688 € 21 144 € 37 588 € 33 571 € 4 017 €	77 – Produits exceptionnels Sur opération d e gestion Sur exercices antérieurs 78 – Reprises sur amortissements et provisions	
Autres impôts et taxes 64 – Charges de personnel Rémunération des personnels 1 CM, 5 gardes, 1 SAC - CDI 1 ETP EEDD - CDI Charges sociales 1 CM, 5 gardes, 1 SAC - CDI 1 ETP EEDD - CDI Autres charges de personnel	EEDD - MS MS MS EEDD - MS	197 832 € 176 688 € 21 144 € 37 588 € 33 571 € 4 017 €	77 – Produits exceptionnels Sur opération d e gestion Sur exercices antérieurs 78 – Reprises sur amortissements et provisions	
Autres impôts et taxes 64 – Charges de personnel Rémunération des personnels 1 CM, 5 gardes, 1 SAC - CDI 1 ETP EEDD - CDI Charges sociales 1 CM, 5 gardes, 1 SAC - CDI 1 ETP EEDD - CDI Autres charges de personnel 65 – Autres charges de gestion courante 66 – Charges minancières 67 – Charges exceptionnelles	MS MS EEDD - MS MS EEDD - MS	197 832 € 176 688 € 21 144 € 37 588 € 33 571 € 4 017 € 3 400 €	77 – Produits exceptionnels Sur opération d e gestion Sur exercices antérieurs 78 – Reprises sur amortissements et provisions	450 171 €
Autres impôts et taxes 64 – Charges de personnel Rémunération des personnels 1 CM, 5 gardes, 1 SAC - CDI 1 ETP EEDD - CDI Charges sociales 1 CM, 5 gardes, 1 SAC - CDI 1 ETP EEDD - CDI Autres charges de personnel 65 – Autres charges de gestion courante 66 – Charges inancières 67 – Charges exceptionnelles 68 – Dotation aux amortissements provisions pour renouvellement)	MS MS EEDD - MS MS EEDD - MS	197 832 € 176 688 € 21 144 € 37 588 € 33 571 € 4 017 € 32 975 € 450 170 €	77 – Produits exceptionnels Sur opération d e gestion Sur exercices antérieurs 78 – Reprises sur amortissements et provisions	450 171 € 74 611 €
Autres impôts et taxes 64 – Charges de personnel Rémunération des personnels 1 CM, 5 gardes, 1 SAC - CDI 1 ETP EEDD - CDI Charges sociales 1 CM, 5 gardes, 1 SAC - CDI 1 ETP EEDD - CDI Autres charges de personnel 65 – Autres charges de gestion courante 66 – Charges financières 67 – Charges exceptionnelles 68 – Dotation aux amortissements provisions pour renouvellement) TOTAL DES CHARGES PREVISIONNELLES 86 – Emplois des contributions volontaires en nature ONF : Mise à disposition gratuite de biens et prestations	EEDD - MS MS MS EEDD - MS MS MS MS MS MS MS MS	197 832 € 176 688 € 21 144 € 37 588 € 33 571 € 4 017 € 3 400 € 32 975 € 450 170 € 74 611 € 12 960 €	77 – Produits exceptionnels Sur opération d e gestion Sur exercices antérieurs 78 – Reprises sur amortissements et provisions TOTAL DES PRODUITS PREVISIONNELS 87 – Contributions volontaires en nature Bénévolat	74 611 € 24 057 €
Autres impôts et taxes 64 - Charges de personnel Rémunération des personnels 1 CM, 5 gardes, 1 SAC - CDI 1 ETP EEDD - CDI Charges sociales 1 CM, 5 gardes, 1 SAC - CDI 1 ETP EEDD - CDI Autres charges de personnel 65 - Autres charges de gestion courante 66 - Charges financières 67 - Charges exceptionnelles 68 - Dotation aux amortissements provisions pour renouvellement) TOTAL DES CHARGES PREVISIONNELLES 86 - Emplois des contributions volontaires en nature	EEDD - MS MS MS EEDD - MS MS MS MS MS MS	197 832 € 176 688 € 21 144 € 37 588 € 33 571 € 4 017 € 3 400 € 32 975 € 450 170 € 74 611 € 12 960 € 37 594 €	77 – Produits exceptionnels Sur opération d e gestion Sur exercices antérieurs 78 – Reprises sur amortissements et provisions TOTAL DES PRODUITS PREVISIONNELS 87 – Contributions volontaires en nature	



Compte rendu du Comité Consultatif de la Réserve Naturelle Nationale de Petite Terre

Le 05 novembre 2024

Le comité consultatif de la réserve naturelle s'est réuni le lundi 05 novembre à 11h00 en présentiel à la sous-préfecture de Pointe à Pitre sous la présidence de M. Jean-François MONIOTTE, sous-préfet de Pointe à Pitre.

Liste des personnes présentes :

M. Jérémie FIRZÉ, Secrétaire Général, Sous-Préfecture de Pointe-à-Pitre

M. Gaël MAGNÉ, Chef du pôle accompagnement des collectivités, Sous-Préfecture de Pointe-à-Pitre

M. Matthieu LE GUERN, DM, Directeur Adjoint

Mme Mylène MUSQUET, ONF, Directrice régionale

M. CEN LECLERE Thierry, Cie Gendarmerie du Moule

M. Aurélien JAPAUD, chargé de mission espaces naturels protégés, DEAL

Mme Mélina LAURENT, cheffe du pôle biodiversité, DEAL

M. Michel NATHOU, Représentant des croisiéristes de la RNN de Petite Terre Mme Marie Laure CIPRIN, Présidente du Cluster Maritime Guadeloupe

M. Jeremy DELOLME, Président du CSRPN

M. Nicolas PARANTHOEN, Coordinateur des PNA IPA et Tortues marines, ONF

Mme Sophie LE LOC'H, Conservatrice des RNN de La Désirade et de Petite Terre, ONF

Mme Léa Sebesi, Chargée de mission scientifique, association Titè

M. Raoul LEBRAVE, Président de l'association Titè

M. Sébastien RONADA, garde, association Titè

M. Jean Claude LALANNE, garde chef, association Titè

M. Julien TESSONNEAU, chargé de mission, ONF

Personnes excusées :

M. Fabien BARTHELAT, OFB, Délégué territorial – donne son pouvoir à Mme Musquet

M. Anthony LEVESQUE, association AMAZONA

M. Bruno MARCEL, CRPMEM-IG, Vice Président

A 11h00, le sous-préfet ouvre la séance et présente l'ordre du jour.

1. Approbation du PV de la réunion du 13 novembre 2023

Approuvé à l'unanimité











2. Présentation du rapport d'activités 2023

Le rapport d'activités 2023 est disponible en libre téléchargement sur le site internet des réserves naturelles. Comme annoncé par l'ordre du jour, une présentation détaillée de chaque action n'est pas prévue en séance, le comité devant formaliser un avis sur l'étude de faisabilité de l'opération de dératisation.

Sophie Le Loc'h rappelle au préalable que les difficultés RH se poursuivent sur le poste de secrétariat administratif. Ces difficultés impactent les personnels en poste qui continuent malgré tout de se mobiliser pour maintenir l'activité.

Mylène Musquet demande si le Président de l'association Titè peut informer le comité consultatif des recrutements à venir. Raoul Lebrave précise que le bureau de l'association organisera des entretiens permettant de recruter 1 secrétaire administrative ainsi que 2 gardes en fin d'année 2024. Il partage son avis sur le turn over important et la difficulté à fidéliser les salariés.

Léa Sebesi présente l'étude de faisabilité de l'opération de dératisation, rappelant les enjeux, les principaux effets attendus et la méthodologie envisagées. Cette étude a été conduite par Island Conservation, ONG experte dans le domaine de la restauration écologique des écosystèmes insulaires, mettant en œuvre des stratégies basées sur les mesures de bonnes pratiques internationales faisant consensus à travers le monde. Les tests réalisés à Petite Terre sont présentés en séance ainsi que les préconisations en termes de méthodes de retrait des rongeurs, de biosécurité et de mesures de mitigation des impacts sur les espèces non cible. Les conclusions de cette première étude de faisabilité sont encourageantes d'un point de vue des chances de succès d'une telle opération, ainsi que de l'impact environnemental même si le projet comporte des risques. Il s'agit d'une première étape, à laquelle devront succéder :

- un avis formalisé du CSRPN
- une étude approfondie des contraintes règlementaires
- la constitution d'un comité technique pour valider précisément la méthodologie de la phase opérationnelle
- la réalisation de tests complémentaires sur le terrain
- l'identification des financements à mobiliser

Suite à la présentation, les membres du comité sont invités à donner leur avis sur cette première étape du projet.

Jeremy Delolme informe le comité que le CSRPN a étudié le dossier et formalisera son avis prochainement. Il est favorable à la mise en place d'un programme de dératisation sur la RNN. Les réserves émises nécessitant la mise en place d'études complémentaires avant d'arrêter la méthodologie opérationnelle concernent la population de scinques, ainsi que les salines. Il se positionne défavorablement à l'ouverture de layons : l'application manuelle est envisageable uniquement dans les zones sensibles : autour des salines et des murets où se concentrent les populations de scinques. Il recommande la réalisation de l'opération en deux phases, permettant ainsi de tester la méthodologie sur Terre de Haut avant de l'appliquer à Terre de Bas

Les gestionnaires rappellent qu'une des préconisations de l'étude consiste à ne pas séparer les phases opérationnelles sur les deux ilets.

Nicolas Paranthoen fait le parallèle avec l'opération de dératisation menée sur l'îlet Chancel en Martinique. Il précise qu'aucune mortalité d'iguane n'a été constatée. Une possibilité pour lever le











doute sur les risques sanitaires en cas de consommation de l'appât par les iguanes serait de réaliser des tests de consommation par des iguanes communs.

Aurélien Japaud précise que la DEAL se rapprochera de la DEB concernant l'évolution de la réglementation relative à l'utilisation de ces produits chimiques, notamment dans le contexte RNN.

Mylène Musquet s'interroge sur la possibilité de mixer les deux méthodes : épandage et piégeage manuel. Les gestionnaires répondent qu'il s'agit effectivement d'une des mesures de mitigation proposée par Island Conservation.

Sophie Le Loc'h interroge Mr Nathou pour recueillir son avis en tant que professionnel du tourisme dont l'activité sera directement impactée par cette opération. Mr Nathou est favorable à la mise en place de ce projet, les craintes sur les risques sur l'Homme ayant été levés. Il préconise une réalisation de la phase opérationnelle fin mai, afin d'éviter le pic de la saison touristique.

Mylène Musquet demande en quoi consiste le dispositif de biosécurité, qui sera impliqué et comment se fera la communication à ce sujet.

Sophie Le Loc'h explique que le plan de biosécurité est une des pièces fondamentales du projet. Le comité technique qui doit être constitué sera en charge de mener à bien cette étape clé. Avant de poursuivre les réflexions, il est important que le comité consultatif puisse émettre un premier avis et que chaque membre puisse s'exprimer.

Jean François Moniotte interroge l'ensemble des membres. La poursuite du projet sur les bases établies dans le rapport de l'étude de faisabilité, ainsi que la mise en place d'un comité technique sont approuvées à l'unanimité.

3. Evolution du cadre règlementaire de la régulation de la fréquentation

Le comité consultatif du 02 mai 2024 a acté la révision de l'arrêté préfectoral BAT DD/2017_02 portant règlementation des activités commerciales et non commerciales dans la RNPT. L'objectif est de reconsidérer les activités de location de navire sans skipper comme activité commerciale s'exerçant sur la RNN.

Les propositions d'évolution de la règlementation soumises au comité consultatif sont les suivantes :

Règlementation générale :

- Partie terrestre accessible la journée uniquement
- Activités nautiques et baignade autorisées durant la journée uniquement
- Temps de présence consécutif sur le site : maximum 48h

Sont considérées comme activités commerciales :

- Transport de passagers : navires en NUC et NAP
- Navire support de plongée (inchangé)
- Location de coque nue : location de navire de plaisance auprès d'une société dont l'objet social est la location de navire

Sont considérées comme activités non commerciales :

- Plaisance: plaisanciers utilisant leur propre navire.











Activités interdites : ajout :

Location de navire AVEC skipper

Interdiction et sanctions : ajout :

Facturation des dégradations

Concernant l'activité « Location coque nue » :

- Les navires à moteur sans cabine et sans caisse de rétention à eaux noires : autorisés à fréquenter la RNN la journée uniquement
- Les navires de location habitable équipés de cuves fermées à la mer : sont autorisés à fréquenter la RNN 48h maximum
- L'autorisation est attachée à 1 détenteur et 2 entreprises et ne pourra pas être cédée
- Le quota de fréquentation sera défini de la façon suivante :
 - 1 navire par jour et par société
 - 4 bouées dédiées à cette activité
 - 10 passagers maximum / bateau
 - Planning de fréquentation défini par les gestionnaires

L'arrêté modificatif entrera en vigueur sur le terrain 6 mois après sa publication. Les gestionnaires formaliseront une procédure de sélection des loueurs autorisés, un appel à candidature leur permettra de se positionner.

Michel Nathou demande si le nombre de jour qui sera accordé à chaque société est déjà déterminé. Sophie Le Loc'h répond qu'il dépendra du nombre de sociétés qui se positionne sur l'appel à candidature. En revanche il y aura 4 bouées disponibles pour les bateaux de location par jour, et une société ne pourra dédier qu'un seul de ses bateaux à son activité sur la RNN.

Mylène Musquet demande si des formations seront mises en place pour les loueurs de bateau. Sophie Le Loc'h précise que c'est bien le cas.

Jean Claude Lalanne trouve que le nombre de passagers fixé à 10 sur les bateaux de location est encore trop élevé, au regard des comportements constatés sur le terrain. Marie Laure Ciprin abonde dans son sens.

Matthieu Le Guern précise les conditions d'homologation des différents types de navires. Il rappelle que cet arrêté constitue une première étape importante qui permet de passer d'une activité non réglementée à une règlementation qui permettra de mieux contrôler la fréquentation. De surcroit cette limitation à 10 passagers est déjà une belle avancée.

Les questions et remarques sur le sujet étant épuisées, Jean François Moniotte soumet le projet de modification d'arrêté au vote : accepté à l'unanimité.

4. Compte rendu de l'exécution du budget

Sophie Le Loc'h poursuit la présentation en exposant le compte rendu de l'exécution du budget pour l'année 2023.











Le budget est soumis au vote et accepté à l'unanimité.

5. Questions diverses

Nicolas Paranthoen sollicite l'avis du comité consultatif sur un projet porté par le PNA. Il s'agit de la réalisation de prélèvements sanguins sur 30 individus d'Iguane des Petites Antilles à des fins d'étude génétique et sanitaires. L'objectif à plus long terme de ce projet serait d'identifier la meilleure population source dans la perspective de la mise en place d'un projet de translocation vers Anguilla. Nicolas Panranthoen précise que la demande de DEP concernant ce projet a déjà été obtenue.

Sophie Le Loc'h suggère éventuellement la mise en place d'un suivi de l'impact post prélèvement.

Mélina Laurent demande à ce que le projet soit soumis par voie électronique au comité consultatif.

Nicolas Paranthoen répond que le dossier a déjà été transmis au comité en amont de la réunion et qu'aucun retour par mail n'a été reçu.

Les membres du comité se prononcent favorablement au développement d'échanges avec Anguilla à travers ce projet et donnent un avis favorable à cette demande.

Les questions diverses et l'ordre du jour étant épuisés, Jean-François MONIOTTE clôture ce comité en remerciant les gestionnaires pour l'efficacité de cette réunion.

Le Sous-préfet de Pointe-à-Pitre

Jean-François MONIOTTE

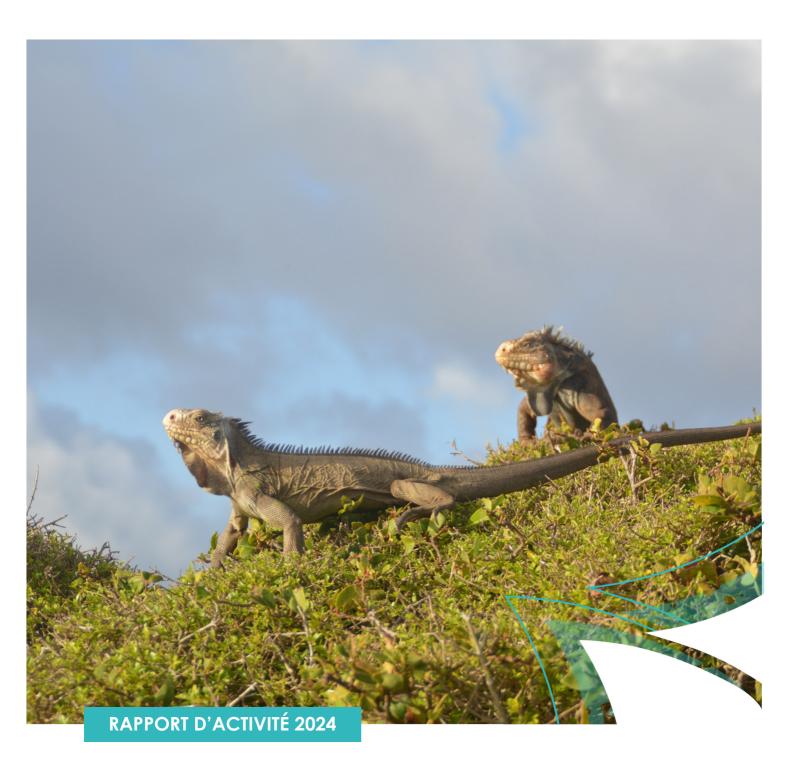












Crédits photos : © asso Titè

GESTIONNAIRES

d? la rés?rv? natur?ll?





AUTORITÉ DE TUTELLE de la réserve naturelle



Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logemen